



LE POUVOIR ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES, BASSE-CASAMANCE, SÉNÉGAL



Recherche réalisée par:



Auteurs :

Albert Roca Álvarez (chercheur principal)
Armonia Pérez Crosas
Jordi Tomàs Guilera

Édition et coordination de la publication :



Recherche associée aux projets :

- Le programme « Contribuer à l'autonomisation économique et politique des femmes de Ziguinchor, Sénégal », mené par l'ONG catalane Xarxa de Consum Solidari (XCS) en collaboration avec La Xixa Teatre et USOFORAL en tant que partenaire local. L'Université de Lleida (UdL) a été sous-traitante pour la réalisation de la recherche. Le programme a été financé par l'Agence catalane de coopération au développement (ACCD) dans le cadre de l'appel à subventions pour les projets de développement de l'année 2022 (L1) (ACC184/22/000002).
- Le projet « Promouvoir le leadership des femmes de Djinaky, Boutupa-Camaracounda et Oulampane (Sénégal) et leur participation aux instances décisionnelles » a été mis en œuvre par XCS en collaboration avec La Xixa Teatre et USOFORAL en tant que partenaire local. L'UdL a été l'entité sous-traitante chargée de mener les recherches. Le projet a été financé par l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) dans le cadre de l'octroi de subventions pour la réalisation de projets de coopération au développement pour l'année 2023 (2023/PRYC/000313).
- Le projet « Promouvoir la participation des femmes à la gouvernance municipale de Ziguinchor, au Sénégal » est mené par XCS en collaboration avec La Xixa Teatre et USOFORAL en tant que partenaire local. Le projet a été financé par la mairie de Barcelone dans le cadre de l'appel à subventions pour la coopération en faveur de la justice mondiale de 2024 (24S04924-001).

Remerciements :

Nous tenons à remercier les centaines de personnes qui ont consacré leur temps à cette recherche. Plus précisément, l'équipe d'ETDS (Economie Territoires et Développement Services) : Pape Tahirou Kanouté, Mouhamadou Bachir Diémé et Abdoul Wahab Cissé ; aux enquêteurs/enquêtrices (Awa Cissokho, Alimou Diallo, Mouhamed Lamine Diatta, Marie Louise Diatta, Rama Diédhiou, Landing Goudiaby, Catherine Nini Lambal, Khady Mané, Ndèye Amy Lisse Mané, Lamine Manga et Marie Sagna) ; et à Marta Moreiras et Laura Feal, pour la réalisation des supports audiovisuels. Et surtout, aux 93 personnes et 364 élèves anonymes qui ont parlé de leur expérience du pouvoir féminin en Basse-Casamance.

Images et données d'édition :

Images de couverture. Marta Moreiras.

Femmes photographiées: Aissatou Goudiaby, Alissoumoye Diédhiou, Aminata Mané, Anna Sané, Astou Fall, Dieriétou Goudiaby, Fatou Bodiane, Jeanne Tabarez, Mame Bembé, Mame Binta Diémé, Ndèye Marie Diédhiou (Thiam), Rama Dia, Ramatoulaye Diémé i Salimata Diédhiou.

Lieu et année de publication :

Lleida / Barcelone (Espagne), 2025.

© **Université de Lleida et Xarxa de Consum Solidari (XCS), 2025.**

Tous droits réservés.

Financement et responsabilités :

Cette publication a été réalisée avec la collaboration de la Coopération espagnole, par l'intermédiaire de l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID), de l'Agence catalane de coopération au développement (ACCD) et de la mairie de Barcelone.

Son contenu relève de la responsabilité exclusive de l'Université de Lleida et du XCS et ne reflète pas nécessairement la position de l'AECID, de l'ACCD ou de la mairie de Barcelone.



Liste des acronymes

ACCD - Agencia Catalana de Cooperación al Desarrollo	GAD - Gender and Development
ACNUR - Alto Comisionado de las Naciones Unidas para los Refugiados	GECID - Groupe d'études sur la culture et la domination
ADEPME - Agence d'encadrement et de développement des petites et moyennes entreprises	GESA - Groupe d'études sur les sociétés africaines
ACCD - Agence catalane de coopération au développement	GIE - Groupement d'Intérêt Économique
ADEPME - Agence d'encadrement et de développement des petites et moyennes entreprises	GPF - Groupement de Promotion des Femmes
AECID - Agence espagnole de coopération internationale pour le développement	HCR - Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
AGR - Activités génératrices de revenus	ICIP - Institut catalan international pour la paix
AJS - Association des Juristes Sénégalaises	IDH - Indice de développement humain
ANSD - Agence nationale de la Statistique et de la Démographie	IFAN - Institut Fondamental d'Afrique Noire
APDA - Agence pour la promotion et développement de l'artisanat	IGP - Indication géographique protégée
ARD/Z - Agence régionale de développement de Ziguinchor	IPM - Indice de pauvreté multidimensionnelle
BM - Banque mondiale	MFDC - Mouvement des Forces démocratiques de Casamance
CEAI - Centre d'études africaines et interculturelles	MGF - Mutilations génitales féminines
CEAR - Commission espagnole d'aide aux réfugiés	OAPI - Organisation africaine de la propriété intellectuelle
CEM - Collège d'Enseignement Moyen	OMS - Organisation mondiale de la santé
CFS - Collectif des Féministes du Sénégal	ONG - Organisation non gouvernementale
CIEA - Congrès ibérique d'études africaines	ONP - Observatoire national de la parité
CINPE - Comité intersectoriel national pour la protection de l'enfance	ONU Femmes - Organisation des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
CNAFF - Centre national d'assistance et de formation pour les femmes	PAN/VBG/DH - Plan d'action national pour l'éradication de la violence de genre et la promotion des droits de l'homme
CoCa - Congrès catalan d'anthropologie	PASTEF - Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité
COSEF - Conseil Sénégalais des Femmes	PDC - Plan Diomaye pour la Casamance
CP - Chercheur principal 7	PFPC - Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance
CEDAW - Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	PNUD - Programme des Nations Unies pour le développement
CRDE - Centre de Recherche pour le Développement Endogène	PSE - Plan Sénégal Emergent
CRSFPC/USOFORAL - Comité régional de solidarité des femmes pour la paix en Casamance	PUMA - Programme d'urgence de modernisation des axes et territoires frontaliers
DAFO - Faiblesses, menaces, forces et opportunités	SNAEF - Stratégie nationale pour l'autonomisation économique des femmes et des filles
DEEG - Direction de l'équité et de l'égalité de genre	SNEEG - Stratégie nationale pour l'égalité et l'équité de genre
DER/FJ - Délégation à l'entreprenariat rapide des femmes et des jeunes	UB - Université de Barcelone
ENDA TM - Environnement Développement Action dans le Tiers Monde	UCAD - Université Cheikh Anta Diop de Dakar
ETDS - Économie Territoires et Développement Services	UCIS - Unité de coopération et de solidarité de l'université de Lleida
FAO - Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture	UdL - Université de Lleida
FCCD - Fonds catalan de coopération au développement	UGB - Université Gaston Berger de Saint-Louis
FICAC - Festival Itinérant de Cinémas Africains de la Catalogne	UNICEF - Fonds des Nations Unies pour l'enfance
	URSY - Union Régionale Santa Yalla
	WID - Women in Development
	XCS - Xarxa de Consum Solidari

Sommaire

01	7	Introduction, objectifs et synthèse
02	9	Zone et groupes d'étude concernant le thème de la recherche
	9	2.1 Le Sénégal et la Casamance dans leur contexte
	11	2.2 Contexte de la Basse-Casamance
	12	2.3 Conceptions et dynamiques du pouvoir local des femmes en Basse-Casamance
	23	2.4. Politiques de genre au Sénégal et en Basse-Casamance
03	33	Méthodologie
	33	3.1 La méthodologie appliquée dans la recherche et son rapport avec le monde de la coopération au développement
	34	3.2 Le Sénégal et l'Afrique de l'Ouest : une longue histoire de réflexion sur la méthodologie
	35	3.3 Coopération entre centres d'études
	36	3.4 Conception de la recherche
	37	3.5 Conception participative de la méthodologie par tous les membres de l'équipe
	38	3.6 Techniques de recherche
	41	3.7. La « restitution » comme forme de recherche
04	44	Plan de travail et degré d'avancement de la recherche
	44	4.1 Calendrier de la recherche et organisation du calendrier
	46	4.2 Produits et actions de diffusion de la recherche

05

51	Discussion des résultats (conclusions, enseignements et recommandations)
55	5.1 Résultats liés aux enseignements tirés de la recherche précédente sur la gestion de la violence de genre dans les foyers
65	5.2 Perspectives de recherche depuis la Casamance. Analyse SWOT réalisée par l'équipe ETDS
70	5.3 Proposition de systématisation des apprentissages

06

96	Viabilité, applicabilité et diffusion de la recherche
96	6.1 Viabilité
96	6.2 Applicabilité et diffusion

07

101	Réflexions finales et perspectives
-----	---

08

105	Bibliographie
-----	----------------------

09

112	Annexes
-----	----------------

01

Introduction, objectifs et synthèse

La recherche vise à étudier la relation entre les formes endogènes de pouvoir local des femmes en Basse-Casamance et les politiques d'autonomisation des femmes mises en œuvre dans la région tant par l'administration sénégalaise que par la coopération internationale au développement.

Les mécanismes locaux de pouvoir et de leadership des femmes sont devenus des atouts essentiels dans tout programme ou politique de développement en Afrique subsaharienne. Ils déterminent notamment de manière décisive l'efficacité des stratégies d'autonomisation associées à ces politiques, comme le prouvent l'établissement des approches WID (Women in Development) et la révision actuelle des approches GAD (Gender and Development). D'autre part, la région choisie fonctionne comme un véritable laboratoire social en raison de sa diversité.

Par conséquent, cette recherche vise à générer des connaissances associées aux projets de coopération cofinancés par l'ACCD et l'AECID, l'ONG Xarxa de Consum Solidari (XCS) étant le principal titulaire des deux. Il s'agit donc d'une recherche appliquée dès sa conception, dans la mesure où elle est sous-traitée par l'Université de Lleida (UdL). Cependant, elle est structurée parallèlement à l'intervention de XCS et de ses partenaires, plutôt que de tourner autour d'eux.

L'objectif général se décompose en une série d'objectifs partiels :

- Générer une typologie des formes de pouvoir local des femmes, à partir de leurs sources d'influence et des mécanismes qu'elles mettent en œuvre ;
- Comprendre les conditions et les facteurs qui permettent et optimisent l'articulation des différents types identifiés, entre eux et par rapport aux programmes d'autonomisation ;
- Analyser le rôle des principaux facteurs de pouvoir, parmi lesquels se distinguent l'autochtonie et l'ethnicité (culture), le lien entre sphère domestique et sphère publique, la formation, la religion.

Ces objectifs visent également à générer des informations utilisables par les responsables de l'administration publique et, surtout, par la coopération espagnole et catalane au développement, à commencer par la XCS elle-même et ses partenaires - espagnols et sénégalais - avec les objectifs opérationnels suivants :

- Faciliter une conceptualisation empirique (ni idéologique, ni idéalisée) des contreparties locales, ainsi que les formes de connexion avec celles-ci, en identifiant les conceptions et les relations de genre, ainsi que les lignes de force et de représentation qui traversent les communautés locales (au-delà de leur intégration présumée dans des associations) ;
- Proposer des lignes directrices pour établir et réviser des intérêts communs réalistes entre les acteurs externes de la coopération et les femmes locales, en tant que participantes à différents contextes communautaires (sujets de droits collectifs).

La recherche est conçue et déployée comme une étude qualitative organisée à partir des informations recueillies lors des 79 entretiens approfondis auxquels s'ajoutent 4 groupes de

discussion et 364 rédactions d'élèves du secondaire, ainsi que des comparaisons effectuées lors de plus d'une vingtaine de réunions de coordination et de trois séminaires organisés en Casamance même. S'ajoute à cela aussi tout le processus de production de matériel audiovisuel (documentaire, capsules et photographies avec des récits de vie).

La recherche porte sur le territoire de la Basse-Casamance, à travers trois zones d'observation et d'analyse bien distinctes sur le plan écologique, économique et démographique : Ziguinchor (urbaine), Kafoountine (rurale, côtière et touristique) et Oussouye (rurale, agroécologique, intérieure et traditionnelle).

L'ensemble de la conception et de la mise en œuvre de la recherche suit un modèle participatif, déjà testé dans une recherche précédente¹. L'équipe, qui présente une parité hommes-femmes dans son ensemble, est composée de trois chercheurs et chercheuses catalans (regroupés au sein du Groupe d'étude des sociétés africaines (GESA), sous-groupe du Groupe d'études sur la culture et la domination (GECID), groupe interuniversitaire basé-siège à l'université de Lleida) et 14 chercheurs et chercheuses casamançais (réunis par l'ONG Economie Territoires et Développement Services (ETDS), dont le siège est à Ziguinchor). Il est essentiel de souligner que les chercheurs impliqués ont plus ou moins une vingtaine d'années d'expérience dans la région et que l'équipe ainsi composée collabore depuis 2021. En raison de son lien profond et cohérent avec cette recherche, nous soulignons l'étude sur la gestion de la violence de genre dans les foyers de la région, axée sur le rôle des femmes.

Le chapitre 5 et les conclusions offrent une synthèse provisoire des contributions du projet, tandis que l'analyse scientifique des résultats se poursuit. Il souligne la nécessité de reconnaître l'autonomie des sujets collectifs de droit dans lesquels s'inscrivent les femmes comme mécanisme permettant d'optimiser le potentiel d'adaptation mis en évidence par le pluralisme culturel du leadership féminin en Basse-Casamance.

1. <https://xarxaconsum.org/wp-content/uploads/2024/01/Recherche-violences-FR.pdf>

02

Zone et groupes d'étude concernant le thème de la recherche

2.1 Le Sénégal et la Casamance dans leur contexte

La République du Sénégal est bordée à l'ouest par l'océan Atlantique, au nord par la République islamique de Mauritanie, à l'est par le Mali et au sud par la Guinée-Conakry et la Guinée-Bissau. Sa capitale est Dakar et, depuis la réorganisation administrative de 2008, le pays est divisé en quatorze régions.

Selon les données du recensement de 2023 de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD)², la population est estimée à 18 126 390 habitants, dont 49,4 % (8 947 494) sont des femmes. L'âge moyen est de 19 ans, l'espérance de vie à la naissance de 68,9 ans, et la superficie totale du pays s'élève à 196 712 km², avec une densité de population d'environ 92 hab/km². La population est majoritairement rurale (52 %), bien que la région de Dakar concentre 23 % des habitants sur seulement 0,3 % du territoire national. L'indice de fécondité est de 4,2 enfants par femme et l'âge moyen de procréation est de 29,8 ans.

Le Sénégal se caractérise par une grande diversité socio-culturelle, linguistique et religieuse. Parmi les principaux groupes socioculturels, on trouve les Wolofs (40 %), les Fulbés ou Peuls (38 %), les Sérères (15 %), les Joolas ou Diolas (4 %) et les Malinkés ou Mandingues (3 %), entre autres (ANSD, 2023).

Sur le plan religieux, le pays garantit la liberté de culte, et la majorité de la population pratique l'islam soufi (plus de 90 %), suivi du christianisme et des religions traditionnelles pratiquées notamment dans la région sud. La forte influence de l'islam en tant que facteur de cohésion sociale (Coulon 1981 ; Iniesta 2009) se manifeste dans la vie quotidienne et dans de nombreux aspects sociaux, culturels, économiques et politiques. Les quatre principales confréries soufies sont la Qadiriyya, la Tijaniyya, la Muridiyya et la Layenne.

Sur le plan politique, le Sénégal se définit dans sa Constitution comme une République laïque, démocratique et sociale, fondée sur l'égalité de tous les citoyens et citoyennes devant la loi, sans distinction d'origine, de sexe, de religion ou d'appartenance ethnique. Cette structure institutionnelle a permis de maintenir, depuis l'indépendance en 1960, une continuité politique et une stabilité étatique remarquables par rapport à d'autres pays d'Afrique occidentale. Cependant, depuis plus de quarante ans, la Casamance est en proie à un conflit politico-militaire qui a touché plusieurs générations.

La région naturelle de la Casamance, considérée comme le grenier du Sénégal, représente environ 15 % du territoire national et est l'une des zones les plus vertes et les plus riches en ressources naturelles, notamment en raison de l'abondance de l'eau et des forêts.

2. https://www.ansd.sn/sites/default/files/recensements/rapport/rapport_national/RGPH-5_Rapport%20global-Prov-juillet2024_0.pdf

Sur le plan administratif, elle est composée de trois régions : Ziguinchor, Sédhiou et Kolda, qui correspondent respectivement à la Basse, la Moyenne et la Haute Casamance.

La Basse-Casamance (région de Ziguinchor), qui fait l'objet de cette étude, est divisée en trois départements (Ziguinchor, Oussouye et Bignona), huit districts administratifs, 30 communes et environ 502 villages.

Sa population est d'environ 612 343 habitants (environ 4 % de la population nationale), dont 48,34 % sont des femmes (ANSD, 2023). La région se caractérise par sa jeunesse démographique, puisque 50 % de la population a moins de 17 ans. La densité de population est de 99 habitants au km² et le taux d'urbanisation atteint 50 % (contre 48 % au niveau national), en partie en raison de l'insécurité générée par le conflit armé qui a poussé la population rurale à se concentrer dans les centres urbains.

2.1.1 Le conflit en Casamance

Depuis 1982, le Sénégal est en proie à un conflit sécessionniste entre le Mouvement des Forces démocratiques de Casamance (MFDC) et l'État sénégalais. Ce conflit trouve son origine dans un mouvement social de protestation né du mécontentement de la population locale face au manque d'attention et d'investissement de l'État après l'indépendance, ainsi qu'à un profond sentiment de marginalisation par rapport aux élites administratives et politiques du nord du pays — souvent appelées « nordistes » — qui occupaient la plupart des fonctions publiques.

Outre ses racines politiques et sociales, le conflit renvoie également à des facteurs économiques et territoriaux, notamment l'appropriation des ressources naturelles (terres, pétrole, zircon, bois, miel, élevage ou agriculture) par des acteurs hors de la zone géographique et des entreprises transnationales.

Un élément clé a été la loi sur le domaine national de 1964, qui a permis aux autorités d'attribuer des terres non enregistrées, traditionnellement régies par des règles coutumières, à des personnes proches du pouvoir central. Ce processus a été interprété comme une forme d'accaparement des terres par l'État, au détriment des communautés locales (Diedhiou, Tavares, Badji et Diatta, 2021).

Plusieurs auteurs, dont Jean-Claude Marut (2010), ont analysé ce conflit à partir de la théorie du développement inégal et combiné, qui s'exprimait dans ce cas dans la relation entre un centre politique et économique (Dakar) et une périphérie marginalisée (Casamance).

Bien que le conflit se soit principalement concentré en Basse-Casamance (l'actuelle région administrative de Ziguinchor), il a également touché les régions de Sédhiou et de Kolda, et a eu un impact transfrontalier en Gambie et en Guinée-Bissau (Pérez, 2020).

Le conflit en Casamance est considéré comme le « conflit de faible intensité » le plus ancien du continent africain. Malgré cette considération, les affrontements entre le MFDC et les forces armées sénégalaises ont fait plus de 5 000 morts et, selon le HCR, le nombre de personnes déplacées a atteint 60 000 au cours des premières années. Bien que ce chiffre soit tombé à 24 000 en 2016, on comptait encore 8 400 personnes déplacées en 2020 (CEAR, 2022), un chiffre qui a augmenté d'environ 6 000 personnes pendant les opérations militaires de 2022. À cela s'ajoutent plus de 12

000 réfugiés répartis entre la Gambie et la Guinée-Bissau.

Pendant des décennies, l'instabilité régionale a favorisé le trafic illicite de drogues, d'armes, de bétail et de bois, ainsi que d'autres activités illégales. Les conséquences du conflit sont encore visibles dans de nombreuses communes et villages : mines antipersonnel (on estime à plus d'un million de mètres carrés de terres infestées, 36 localités jugées dangereuses), déplacements forcés, abandon des villages et conflits fonciers, entre autres.

Malgré les efforts déclarés des différents présidents sénégalais — Abdou Diouf, Abdoulaye Wade, Macky Sall et, actuellement, Bassirou Diomaye Faye — et surtout, de l'énorme travail des collectifs casamançais en faveur de la paix, ainsi que des différents accords de paix signés en 1991, 1999, 2004 et 2023, le conflit n'est pas complètement résolu. Le rôle des femmes dans la construction de la paix, depuis les années 1980, a été fondamental dans les différentes tentatives visant à instaurer une paix définitive dans la région.

2.2 Contexte de la Basse-Casamance

La Basse-Casamance, aujourd'hui officiellement région de Ziguinchor, dans le sud du Sénégal, est l'une des trois régions administratives de la Casamance. La région, marquée par une grande diversité socioculturelle, religieuse et politique, comprend principalement les Diola (ou Joola), mais aussi les Mandingues, les Fouta (ou Haalpulaar, Fël, Peul), les Bainouk, les Balanta, les Mancagne, les Manjack, ainsi que les Wolofs. Beaucoup de ces groupes ont leur propre système d'organisation sociopolitique, souvent lié à des croyances religieuses. Chacune de ces sociétés, très diversifiées en interne et en constante évolution, a des visions bien définies du rôle politique et religieux des femmes.

Les systèmes politiques traditionnels en Basse-Casamance ont été définis principalement en fonction de la parenté et de la religion. D'une manière générale, les croyances religieuses de la Basse-Casamance comprennent l'islam sous ses différentes formes (en particulier la Qadriyya et la Tidjaniyya, deux des quatre confréries soufies du Sénégal), les religions traditionnelles, dont l'awasena (chez les Joola du département d'Oussouye) et le catholicisme, ainsi que, dans une moindre mesure, les Églises protestantes.

Cette diversité religieuse et socio-politique existe, de multiples façons, avec l'État sénégalais, dont le système juridique et administratif est basé sur le modèle jacobin français, hérité de l'époque coloniale.

Toute cette complexité se manifeste à travers plusieurs systèmes de pouvoir, d'autorité et de leadership qui coexistent, s'interconnectent et témoignent de l'énorme créativité sociopolitique des sociétés de la Basse-Casamance et, surtout, du rôle social, politique et religieux attribué aux femmes dans chacune de ces sociétés et chacun de ces contextes.

2.3 Conceptions et dynamiques du pouvoir local des femmes en Basse-Casamance

2.3.1 Pouvoir économique

Le pouvoir économique des femmes en Basse-Casamance constitue une dimension fondamentale pour comprendre les dynamiques de genre dans la région, même si son analyse nécessite de s'affranchir des conceptions universalistes qui assimilent le pouvoir économique exclusivement à l'autonomie financière individuelle ou à la participation aux marchés formels. Dans le contexte casamançais, le pouvoir économique des femmes se présente comme un phénomène multidimensionnel qui articule le contrôle des ressources productives, la capacité de décision dans les sphères domestiques et communautaires, et la participation à des réseaux de réciprocité économique qui transcendent la logique marchande. Cette complexité exige des approches analytiques capables de saisir à la fois les structures formelles d'organisation et d'économie, ainsi que les pratiques informelles de gestion des ressources qui soutiennent la vie quotidienne et le bien-être communautaire.

La compréhension du pouvoir économique féminin dans la région doit s'inscrire dans le cadre du pluralisme socio-culturel qui caractérise la Basse-Casamance. Les différents groupes présents sur le territoire (Diola, Mandingues, Wolof, Balante, Manjack, entre autres) maintiennent des systèmes différenciés d'organisation de la production, de distribution des ressources et de structures d'autorité économique qui configurent des espaces spécifiques pour l'action féminine. Ces différences s'expriment dans des aspects fondamentaux tels que les systèmes de filiation et d'héritage, les pratiques matrimoniales et leurs implications économiques, la division sexuelle du travail selon les activités productives, et les formes de propriété et d'accès aux ressources fondamentales telles que la terre. À cette diversité socioculturelle s'ajoutent des différences territoriales significatives entre Ziguinchor (centre urbain et administratif), Oussouye (centre de l'autorité traditionnelle et de l'organisation communautaire diola) et Kafountine (zone transfrontalière à la dynamique commerciale intense), chacune avec des formes spécifiques d'organisation économique et sociale qui, bien qu'elles configurent des espaces différenciés pour l'action féminine, ne fonctionnent pas comme des catégories mutuellement exclusives, mais s'entremêlent et coexistent dans chaque territoire avec des degrés de prédominance différents, générant un paysage économique hétérogène où les femmes déploient des stratégies différenciées de construction du pouvoir.

2.3.1.1 Structures d'organisation économique féminine

La participation économique des femmes casamançaises s'articule autour d'une combinaison complexe entre les formes traditionnelles d'organisation du travail et les structures contemporaines promues tant par les politiques publiques que par les programmes de coopération internationale, ainsi que par les initiatives individuelles et collectives déployées par les femmes elles-mêmes grâce à leur action et à leur capacité d'innovation économique. Cette coexistence ne se caractérise pas par un simple remplacement du traditionnel par le moderne, mais par des processus d'hybridation qui génèrent des formes d'organisation originales où des éléments d'origines diverses se combinent selon des logiques locales.

Les organisations économiques formelles constituent des espaces privilégiés où les femmes construisent un pouvoir collectif et accèdent à des ressources qu'elles auraient difficilement pu

mobiliser individuellement. Les GIE (Groupements d'Intérêt Économique) représentent l'une des structures les plus répandues, en particulier, mais pas uniquement, dans les zones urbaines et périurbaines. Dotées d'une personnalité juridique reconnue par l'État sénégalais, les GIE permettent aux femmes d'accéder à certains types spécifiques de financement, de participer à des programmes de développement, de commercialiser collectivement des produits et d'établir des relations avec des institutions publiques et des organisations de coopération. À Ziguinchor, les GIE de femmes se concentrent dans des secteurs tels que la transformation agroalimentaire, la commercialisation de produits horticoles, la couture et la restauration, entre autres. Leur fonctionnement combine des éléments de gestion moderne avec des pratiques traditionnelles de prise de décision collective et de répartition des bénéfices qui privilégient la solidarité plutôt que la maximisation individuelle des profits.

Les Groupements de Promotion Féminine (GPF) constituent une autre structure importante, en particulier dans les zones rurales. Promus par les politiques publiques depuis les années 1980 comme un mécanisme d'intégration des femmes rurales dans les processus de développement, les GPF ont connu des trajectoires diverses selon les contextes locaux. Dans certaines communautés, ils fonctionnent efficacement comme des espaces d'organisation productive et de génération de revenus, tandis que dans d'autres, leur existence est plus formelle qu'effective. L'appropriation réelle de ces structures par les femmes dépend de facteurs tels que la capacité à articuler des objectifs externes avec des besoins identifiés localement, l'existence de leaderships féminins reconnus capables de servir de médiateurs entre les logiques communautaires et institutionnelles, et le degré de contrôle effectif que les femmes exercent sur les ressources et les décisions face à d'éventuelles ingérences masculines ou d'autorités externes.

Les coopératives, en particulier dans des secteurs spécifiques tels que la culture des huîtres, représentent des expériences particulièrement réussies d'organisation économique féminine. Dans les zones de mangroves, les coopératives de femmes dédiées à l'ostréiculture ont non seulement réussi à générer des revenus importants, mais aussi à acquérir une autorité économique reconnue qui leur permet de négocier avec les commerçants, d'accéder aux marchés urbains et de participer aux espaces de décision communautaire à partir de positions relativement fortes. Le cas documenté de la Coopérative des acteurs du secteur ostréicole de la Casamance, présidée par Rama Diatta, ancienne députée et leader communautaire à Ziguinchor, illustre comment le succès économique collectif peut se traduire par un leadership politique et une capacité d'influence dans des domaines qui transcendent le domaine strictement économique. Plus récemment, la création de la Coopérative Coquillage de la Casamance dans la région de Ziguinchor témoigne de la consolidation et de l'expansion du secteur, démontrant la viabilité des structures coopératives lorsqu'elles s'articulent autour d'activités économiques spécifiques qui génèrent de la valeur ajoutée et des marchés stables.

Parallèlement à ces structures formelles, des systèmes mal nommés « informels », dans la mesure où ils ne sont pas pris en compte par la législation formelle, persistent et se recréent. D'une part, nous avons l'intégration différenciée des femmes dans les systèmes sociaux locaux, organisés par lignées, concessions et groupes d'âge, qui constituent les principaux acteurs économiques dans le monde rural, mais qui sont également des facteurs à prendre en compte dans le milieu urbain ; nous les aborderons plus loin en raison de leur importance sociale. D'autre part, il existe des systèmes

d'épargne, de crédit et de solidarité économique, essentiellement féminins, qui sont fondamentaux pour la plupart des femmes de la Basse-Casamance. Les tontines constituent le mécanisme le plus répandu, fonctionnant comme des systèmes d'épargne rotative où un groupe de femmes (généralement entre 10 et 200) versent régulièrement des montants convenus qui circulent entre les participantes selon des tours établis. Au-delà de leur fonction financière, les tontines constituent des espaces de socialisation féminine, de construction de la confiance mutuelle et de solidarité qui s'activent face à des crises individuelles ou familiales. L'appartenance simultanée à plusieurs tontines est un indicateur du capital social et de la capacité à mobiliser des ressources dans les moments critiques. Les Caisses d'Autogestion Financière (CAF) représentent une évolution de ces pratiques traditionnelles vers des formes plus institutionnalisées de microfinance communautaire, intégrant des éléments de gestion formelle, mais conservant les principes de propriété collective et de décision participative.

Cette coexistence de structures formelles et informelles ne répond pas uniquement à différents degrés de modernisation ou de développement institutionnel, mais reflète également les stratégies conscientes des femmes visant à diversifier leurs sources de ressources et à conserver leur autonomie face aux institutions externes. La participation simultanée à des GIE formels avec des procédures administratives complexes et à des tontines basées sur des relations personnelles de confiance permet de combiner l'accès à des ressources importantes avec la flexibilité et le contrôle local sur les décisions quotidiennes. Cette multiplicité d'appartenances organisationnelles constitue en soi une forme de pouvoir qui protège contre les vulnérabilités spécifiques à chaque système.

2.3.1.2 Secteurs économiques et formes différenciées de participation féminine

La participation économique des femmes casamançaises se répartit dans divers secteurs qui reflètent à la fois les divisions traditionnelles du travail et les transformations contemporaines liées à l'urbanisation, à l'expansion des marchés et aux nouvelles opportunités économiques. L'agriculture constitue historiquement la base économique de la région et le principal domaine de travail des femmes, bien qu'il existe des variations importantes selon les groupes socioculturels et les systèmes de culture. Dans les communautés diola, où la culture du riz est l'activité productive fondamentale, les femmes jouent un rôle central dans certaines phases du cycle agricole, de la préparation des semis à la récolte et à la transformation. Le contrôle des femmes sur la production rizicole ne se traduit toutefois pas automatiquement par un contrôle sur les décisions relatives à son utilisation et à sa distribution, car le riz est principalement destiné à la consommation familiale et sa gestion dépend de négociations complexes au sein des structures familiales, où interviennent des critères tels que l'âge, la position dans la lignée et les relations matrimoniales.

La transformation agroalimentaire est un secteur dans lequel les femmes se sont créées leur propre espace d'activité économique et de génération de revenus, en développant une diversité remarquable de produits qui répondent à la fois aux besoins de l'autoconsommation et aux opportunités de commercialisation. Il y a une culture de transformation des produits locaux qui se transmet de génération en génération au niveau des femmes. À ces activités s'ajoutent des spécialités de productions spécifiques aux femmes de la Basse Casamance: le nététo (condiment fermenté à base de graines de néré (*Parkia biglobosa*)), le séchage et le fumage du poisson frais et des huîtres, et la confection d'aliments salés tels que des beignets de poisson et des sandwiches, ou

de sucreries telles que divers types de beignets et de jus de fruits (jus de citron, sirop d'hibiscus). Plus récemment, certaines femmes se sont lancées dans la préparation de conserves et de confitures à base de mangues, de madd (*Saba senegalensis*), de ditakh (*Detarium senegalense*), de bouye (jus élaboré à partir de la pulpe du fruit du baobab, *Adansonia digitata*), de bissap (*Hibiscus sabdariffa*) et d'autres fruits locaux, diversifiant ainsi l'offre de produits transformés. Ces produits ne sont pas toujours conditionnés en petites quantités (sachets, bidons, bouteilles) pour la vente au détail aux consommateurs finaux ; certains sont commercialisés en vrac, en sacs ou en paniers, à des revendeurs, en particulier lorsqu'il s'agit de volumes importants destinés aux marchés urbains ou régionaux. En juin 2024, le Sénégal a obtenu sa première indication géographique protégée (IGP) qui porte sur la dénomination "Madd de Casamance". Cela a été le fruit d'une initiative et d'un processus porté principalement par ETDS et les femmes transformatrices de la région.

Ces activités, traditionnellement réalisées dans un cadre domestique avec des technologies simples, ont connu dans certains cas des processus de semi-industrialisation, en particulier lorsque des GIE de femmes ont eu accès à des équipements et à une formation technique. Le cas de l'Union Régionale Santa Yalla (URSY) à Ziguinchor illustre les parcours de transformation où des organisations de femmes ont réussi à développer des activités de transformation agroalimentaire, à accéder à des marchés plus larges et à créer des marques reconnues, tout en étant confrontées à des défis persistants en matière d'accès au capital, d'équipements adéquats et de concurrence avec les produits industriels importés.

Dans un contexte urbain de la commune de Ziguinchor, marqué par la pression sur le foncier (conséquence de l'agrandissement de la commune du fait de populations ayant fui les zones de conflit dans les années 90 et début 2000), l'agriculture et particulièrement l'agriculture de case autrefois pourvoyeurs de revenus pour les femmes recule. Ainsi, les femmes rencontrent d'énormes difficultés pour pratiquer cette agriculture périurbaine.

Dans les zones côtières, la pêche et les activités connexes constituent des secteurs économiques fondamentaux où se reproduit une division sexuelle du travail clairement marquée. Alors que les hommes se consacrent principalement à la capture en mer et dans les méandres du fleuve, les femmes contrôlent la commercialisation du poisson frais, la transformation par fumage ou séchage, et la vente sur les marchés locaux et régionaux. Cette division n'est ni statique ni exempte de tensions, en particulier lorsque les transformations dans le secteur de la pêche (industrialisation, pénurie de ressources) obligent à renégocier les conditions d'accès au poisson, les modes de transformation et de commercialisation, ainsi que la répartition des revenus entre les hommes et les femmes. Les coopératives d'ostréiculture représentent une innovation significative où les femmes ont occupé un secteur productif relativement nouveau, en acquérant des connaissances techniques et en mettant en place des structures organisationnelles qui leur permettent de contrôler l'ensemble de la chaîne de valeur.

Le commerce est peut-être le secteur où le pouvoir économique des femmes est le plus visible et où les femmes de Casamance ont historiquement construit leurs propres espaces d'autorité. Les marchés locaux sont dominés par des femmes commerçantes qui contrôlent la distribution des produits alimentaires de base, des fruits et légumes, du poisson et des fruits de mer, ainsi que des produits importés. Le commerce transfrontalier avec la Gambie et la Guinée-Bissau représente

une activité économique importante dans toute la Basse-Casamance, avec des intensités et des caractéristiques différentes selon les communes. Kafountine, en raison de sa situation stratégique sur la côte, concentre un commerce particulièrement intense, dominé par les femmes, dans les produits alimentaires, le poisson et les produits transformés vers la Gambie. Ziguinchor entretient d'importants flux commerciaux avec la Guinée-Bissau, avec une participation féminine notable dans le domaine de l'alimentation et des produits transformés. Dans le département d'Oussouye, le commerce transfrontalier existe également avec divers produits (tabac, alcool, carburants), mais les dynamiques de genre sont moins documentées. Ce commerce, principalement informel mais économiquement important, génère des revenus considérables et construit des réseaux de relations transnationales qui constituent un capital social mobilisable à d'autres fins. Les femmes commerçantes acquièrent des connaissances sophistiquées sur les marchés, les prix, la qualité des produits et les stratégies de négociation transfrontalière, ce qui les positionne comme des actrices économiques influentes dans leurs communautés.

Dans des contextes urbains comme celui de Ziguinchor, de nouvelles formes d'activité économique liées aux services ont élargi les opportunités pour les femmes, en particulier les jeunes ayant un niveau d'éducation plus élevé. La restauration, la vente de plats préparés, la coiffure, la couture, la vente de téléphones portables et divers services constituent un secteur de l'économie informelle urbaine où les femmes se créent leurs propres espaces de génération de revenus. Ces activités représentent des alternatives à l'agriculture pour les femmes qui migrent des zones rurales ou cherchent à compléter les revenus familiaux insuffisants.

2.3.1.3 Prise de décision et contrôle des ressources : négociations quotidiennes du pouvoir économique

Le pouvoir économique ne réside pas uniquement dans la participation à des activités productives ou la génération de revenus, mais essentiellement dans la capacité à prendre des décisions sur les ressources et leur utilisation. Dans le contexte de la Basse-Casamance, cette capacité de décision se construit quotidiennement à travers des négociations complexes dans de multiples espaces, du domaine domestique aux structures organisationnelles collectives.

Dans la sphère domestique, la gestion du budget familial constitue un espace fondamental d'exercice du pouvoir économique féminin, bien que caractérisé par des tensions et des négociations continues. Les femmes, en particulier celles qui génèrent leurs propres revenus grâce à des activités commerciales ou productives, exercent différents degrés de contrôle sur ces revenus en fonction de multiples facteurs : structures familiales, pratiques matrimoniales (la polygamie introduit des dynamiques spécifiques de concurrence et de solidarité entre les coépouses), âge et position générationnelle (les femmes plus âgées jouissent généralement d'une plus grande autorité), niveau d'éducation et insertion dans les marchés formels. Des recherches ont montré comment l'accès à l'information économique modifie les rapports de force au sein du foyer. Comme l'a souligné une dirigeante d'une organisation féminine à Ziguinchor, lorsque les femmes connaissent les revenus réels de leur mari, elles peuvent négocier une contribution plus équitable aux dépenses familiales.

Cependant, ces négociations s'inscrivent dans des cadres normatifs qui établissent des obligations différenciées. Dans de nombreuses communautés, on continue d'attendre des hommes qu'ils assument les dépenses considérées comme fondamentales (alimentation de base, éducation des

enfants, logement, santé), tandis que les femmes contribuent aux dépenses complémentaires, même si la réalité inverse souvent cette répartition idéale lorsque les revenus des hommes sont insuffisants ou irréguliers. Cet écart entre les normes idéales et les pratiques réelles crée des espaces de négociation où les femmes exercent leur pouvoir économique de manière stratégique, souvent sans remettre ouvertement en question la répartition formelle de l'autorité, mais en modifiant considérablement les rôles respectifs dans les décisions effectives concernant les ressources.

Dans les organisations économiques collectives, les modes de prise de décision reflètent les tensions entre les modèles participatifs traditionnels et les structures hiérarchiques promues par les cadres institutionnels externes. Les GIE et les coopératives qui réussissent parviennent généralement à articuler des mécanismes formels de gouvernance (conseils d'administration, assemblées générales, procédures de vote) avec des pratiques traditionnelles de recherche de consensus, de respect des hiérarchies d'âge et d'expérience, et de répartition des rôles en fonction des compétences reconnues par la communauté. Le leadership féminin dans ces organisations combine l'autorité formelle découlant de postes électifs et l'autorité informelle fondée sur des parcours de service communautaire, une capacité de médiation et une reconnaissance sociale accrue.

L'accès et le contrôle des ressources productives fondamentales constituent un autre axe d'expression du pouvoir économique des femmes. La terre, ressource fondamentale dans les sociétés agricoles, présente des modèles d'accès fortement différenciés selon les systèmes de parenté et de filiation. Les femmes peuvent accéder à la terre par le biais de leur lignée d'origine, conservant des droits relativement stables même en cas de changement de situation matrimoniale, bien que, généralement, l'accès des femmes à la terre passe par les relations matrimoniales ou dépend des attributions effectuées par les autorités masculines familiales ou communautaires. Ces différences ont des implications importantes pour l'autonomie économique des femmes et leur capacité à accumuler des ressources transgénérationnelles. Le conflit armé en Casamance a modifié, dans certains cas, ces schémas traditionnels créant des situations où les femmes ont pris en charge la gestion des terres en l'absence ou à la mort des hommes, mais souvent sans reconnaissance formelle de leurs droits.

L'accès au crédit et au capital constitue une autre dimension fondamentale du pouvoir économique où les femmes se heurtent à des obstacles importants, mais développent des stratégies créatives pour les surmonter. Les institutions financières formelles maintiennent des exigences (garanties, documentation, revenus démontrables) qui excluent de nombreuses femmes. Les tontines et les systèmes de crédit informels constituent des alternatives fondamentales, mais leur portée est limitée. Certains GIE et coopératives ont réussi à se positionner comme des intermédiaires qui accèdent au crédit institutionnel et le distribuent entre leurs membres selon leurs propres mécanismes d'évaluation de la fiabilité et de la capacité de paiement. Cette fonction d'intermédiation constitue une source importante de pouvoir pour les dirigeantes d'organisations féminines.

2.3.1.4 Variations territoriales : géographies différenciées du pouvoir économique féminin

Le pouvoir économique des femmes se configure de manière différente dans les trois communes étudiées, reflétant des histoires spécifiques, des formes particulières d'articulation entre les

structures économiques traditionnelles et les dynamiques introduites par l'urbanisation, l'économie de marché et les politiques étatiques.

À Ziguinchor, le caractère urbain et institutionnel marque les formes du pouvoir économique féminin. La concentration des services administratifs, des organisations de développement et des programmes de coopération crée des opportunités spécifiques pour les femmes capables d'intervenir entre les logiques communautaires et institutionnelles. Les organisations économiques féminines ont tendance à être plus formalisées, avec une personnalité juridique, des procédures administratives établies et une articulation avec les institutions financières et les programmes publics. Le leadership économique illustré par des figures telles que la coordinatrice de l'URSY se caractérise par la capacité à identifier les opportunités dans les programmes de développement, à mobiliser les ressources institutionnelles, à établir des alliances stratégiques et à développer les activités productives. L'économie informelle urbaine dans les secteurs des services crée également des espaces pour les entreprises individuelles et familiales qui génèrent des revenus importants, en particulier pour les jeunes femmes ayant suivi des études secondaires ou supérieures.

À Oussouye, les formes de pouvoir économique sont ancrées dans les structures familiales et les systèmes locaux d'organisation du travail, où les réciprocités non marchandes et les transactions monétaires coexistent et se co-constituent. Loin d'une séquence linéaire « de la réciprocité au marché », nous observons des configurations hybrides : dans certains contextes, la réciprocité amortit, traduit ou réoriente les flux monétaires ; dans d'autres, la monétisation densifie, tend ou redimensionne les engagements de réciprocité, en particulier dans les économies basées sur l'agriculture et les ressources naturelles. Le pouvoir économique féminin s'exerce à partir de multiples positions : structures traditionnelles (femmes âgées, responsable de fétiches, reine-mère), organisations formalisées (coopératives, GIE, GPF, associations) et, souvent, espaces hybrides où s'articulent logiques traditionnelles et étatiques. Les activités productives féminines se concentrent sur l'agriculture, la transformation agroalimentaire, la vente locale et la participation à des travaux collectifs organisés par groupes d'âge ou de parenté. Cette configuration n'implique pas l'absence d'institutionnalisation, mais des formes spécifiques d'organisation économique qui combinent reconnaissance étatique, légitimité traditionnelle et efficacité pratique, souvent moins visibles dans les perspectives qui privilégient exclusivement les indicateurs monétaires ou les structures formelles déconnectées du territoire.

Kafountine présente un profil commercial transfrontalier où le dynamisme économique lié à la pêche, au tourisme limité et au commerce avec la Gambie (et dans une moindre mesure avec la Guinée-Bissau dans le cas d'Oussouye) crée des opportunités spécifiques pour le pouvoir économique féminin. Les femmes participent intensément au commerce du poisson, à la culture des huîtres, à la vente de produits agricoles et transformés, et au commerce transfrontalier de divers biens. Cette insertion dans des circuits commerciaux dynamiques génère des revenus importants et construit des réseaux économiques qui transcendent les frontières nationales. Le caractère frontalier favorise également des attitudes plus pragmatiques et adaptatives face aux normes et réglementations, créant des espaces de plus grande flexibilité pour les initiatives économiques féminines. Il convient de souligner qu'à Kafountine, un profil spécifique de leadership économique lié au secteur de la santé a également émergé, où de jeunes sages-femmes ayant une formation technique spécialisée ont acquis une autorité communautaire grâce à l'exercice de services de santé reproductive, en

articulant leurs connaissances professionnelles avec un engagement social et en générant des formes de pouvoir économique basées sur des compétences reconnues plutôt que sur l'accumulation de capital. Le leadership économique à Kafountine tend à être plus entrepreneurial et individuel, bien qu'il s'articule avec des réseaux de solidarité qui fonctionnent comme une assurance contre les risques commerciaux.

2.3.1.5 Contraintes structurelles et stratégies collectives pour les surmonter

Malgré la diversité des formes de participation économique et de construction du pouvoir, les femmes casamançaises sont confrontées à des contraintes structurelles importantes qui conditionnent leur parcours économique. Les inégalités en matière d'accès à l'éducation et à la formation technique limitent leur participation dans les secteurs émergents qui exigent des qualifications spécifiques. Bien que les jeunes générations accèdent progressivement à l'enseignement secondaire et supérieur, des écarts importants persistent, en particulier dans les zones rurales et entre certains groupes socioculturels. Les difficultés d'accès au crédit formel excluent les femmes des investissements importants qui leur permettraient d'élargir, de consolider ou de diversifier leurs activités productives ou commerciales. La triple journée de travail (travail productif générateur de revenus, travail reproductif de soins familiaux, travail communautaire dans des organisations) représente une surcharge qui limite le temps et l'énergie disponibles pour développer des activités économiques.

Les politiques économiques et les programmes de développement restent souvent biaisés en faveur des hommes, concevant des interventions à partir d'hypothèses sur la division sexuelle du travail qui rendent invisibles les contributions féminines ou les relèguent à des activités considérées comme complémentaires. Les programmes d'autonomisation économique des femmes reproduisent souvent ces biais en se concentrant sur des activités traditionnelles (transformation agroalimentaire, artisanat).

Face à ces contraintes, les femmes de la Basse-Casamance déploient à la fois des stratégies individuelles et, surtout, des stratégies collectives de résistance et de transformation qui tirent parti des marges de manœuvre existantes et créent progressivement les conditions d'une plus grande autonomie. Les réseaux de soutien mutuel entre femmes fonctionnent comme des mécanismes de solidarité qui permettent de faire face aux crises économiques individuelles et familiales. L'appropriation et la redéfinition des programmes externes, en intégrant des ressources et des opportunités, mais en s'adaptant aux logiques et aux priorités locales, représentent une forme sophistiquée d'action qui évite à la fois le rejet qui ferme les opportunités et la subordination acritique à des cadres externes. L'innovation organisationnelle issue de logiques locales génère des structures hybrides qui combinent l'efficacité dans la gestion des ressources avec des valeurs de solidarité et de réciprocité. L'articulation entre le pouvoir économique et d'autres domaines de pouvoir (politique, religieux) permet aux femmes de mobiliser de multiples sources d'autorité et de construire des positions d'influence qui transcendent le strictement économique.

Le pouvoir économique des femmes de la Basse-Casamance apparaît comme un phénomène multidimensionnel qui ne peut être réduit à des indicateurs conventionnels de participation aux marchés formels ou d'autonomie financière individuelle, ni expliqué à partir des statistiques des

grandes institutions nationales ou internationales, qui ont tendance à rendre invisibles les formes de pouvoir économique non monétisées ou développées en dehors des structures formelles. Il se construit quotidiennement à travers des négociations dans les espaces domestiques, l'organisation collective dans des structures formelles et informelles, la participation à de multiples secteurs productifs et commerciaux, et des stratégies créatives qui articulent des éléments traditionnels et contemporains selon des logiques situées. Cette compréhension complexe du pouvoir économique féminin est fondamentale pour aborder ensuite l'analyse du pouvoir politique, une dimension qui, dans le contexte de Casamance, est étroitement liée aux capacités économiques, mais aussi aux autorités dérivées des positions occupées dans les structures traditionnelles, religieuses et communautaires.

2.3.2 Une pluralité de systèmes politiques avec une longue histoire

Les systèmes politiques dits traditionnels ont une longue histoire dans la région. Dans le cas des Baïnouk et des Joola, ces systèmes, fondés sur des règles complexes basées sur la parenté et la religion (et qui, dans le cas de certains royaumes joola, remontent au moins aux XVe ou XVIe siècles), se sont adaptés aux contextes historiques différents et complexes, depuis les temps dits classiques jusqu'à nos jours, au sein de l'État sénégalais.

Dans ces systèmes traditionnels, les femmes ont joué un rôle socio-religieux et politique très important — et changeant — depuis plusieurs siècles, participant, à partir de structures féminines autonomes, à de multiples décisions politiques et sociales. En outre, dans les deux communautés, bien que l'organisation soit patrilineaire, la participation et le poids important de la lignée matrilineaire sont reconnus.

Cette autonomie et cette complémentarité se manifestent dans d'autres domaines, comme le domaine religieux, où, historiquement, les femmes s'organisent – et s'organisent encore – autour de fétiches féminins spécifiques dont les décisions, après de longues délibérations auxquelles participent les femmes adultes de tout le village ou de toute la région, étaient respectées par l'ensemble de la société. Les décisions prises par le biais de ces structures religieuses concernaient non seulement des aspects religieux, mais aussi sociaux, politiques et économiques. Il est également important de souligner le rôle des prophètes baïnouk et joola — et, bien que moins fréquemment, manjack et mancagne —, reconnues pour leur pouvoir spirituel, dont les révélations reçues à partir de rêves ou d'états de transition étaient et sont écoutées par la société afin de rétablir l'équilibre perdu en cas de crise (comme les maladies, les sécheresses, les épidémies ou les conflits armés).

Dans ces sociétés de la Basse-Casamance, le rôle actif des femmes est également fondamental dans d'autres contextes tels que l'économie, l'éducation et la thérapie.

2.3.2.1 L'islam

D'autres sociétés de la Basse-Casamance, comme les sociétés mandingues, qui étaient autrefois organisées sur le plan sociopolitique de manière relativement similaire à leurs voisins joola de religion traditionnelle, ont été influencées par l'islam dès le XIXe siècle. L'arrivée de cette religion, notamment à partir des confréries Qadriyya et Tidjanyya (et dans une moindre mesure, la Muriddiya), a entraîné un changement dans les systèmes de pouvoir et d'autorité, qui sont devenus plus centralisés et

plus patriarcaux, et s'intégrant dans un ensemble plus large, à travers les réseaux commerciaux et religieux qui relient les sociétés de tout le Sénégal et même des territoires voisins. Les dirigeants, des hommes, de ces confréries très hiérarchisées (califes, cheikhs) appartenaient souvent à des familles très spécifiques de la région (et dans certains cas, comme celui de la Tidjaniyya et de la Mouridiyya, ils vivent dans le nord du Sénégal) et avaient (et ont toujours) pour fonction principale de diriger la confrérie, d'établir les lignes doctrinales et de coordonner le réseau des muqqadam et des marabouts locaux.

Avec l'arrivée de l'islam dans ces sociétés (en particulier au nord du fleuve Casamance), le pouvoir, le leadership, la visibilité et la reconnaissance publique des femmes se sont reconfigurés, assumant d'autres formes et d'autres espaces d'expression. Il serait intéressant de comparer les processus historiques d'adaptation à l'islam en Casamance avec d'autres régions du Sénégal, en ce qui concerne les femmes.

Aujourd'hui, dans les zones où la religion musulmane est pratiquée, le leadership des femmes prend des modalités de visibilité distinctes de celles des cheikhs et des marabouts. Néanmoins, comme toutes les confréries sont soufies, avec une vision de l'islam moins formaliste et moins fondamentaliste que dans d'autres régions du monde (de tendance salafiste), le rôle sociopolitique et religieux des femmes est également important. Leur rôle spirituel et leur influence dans la communauté — en particulier dans les espaces domestiques —, ainsi que leur dynamisme dans le contexte économique et leur rôle dans la transmission des valeurs de mères en filles, sont fondamentaux dans ces contextes. Aujourd'hui, on trouve également des femmes musulmanes très influentes (« mères spirituelles ») en Basse-Casamance, qui sont devenues muqqadam, transmettent les enseignements du Coran et jouent le rôle de médiatrices dans certaines situations de crise. Dans de nombreux cas, les femmes musulmanes disposent en outre d'un réseau commercial et d'une influence économique locale très importante. A titre d'exemple les Dahiras (Groupements religieux) de femmes mobilisent des ressources importantes et créent des systèmes d'entraide performants.

2.3.2.2 La colonisation française

L'arrivée des Français au XIXe siècle et la mise en place d'un système colonial ont entraîné des répercussions sur tous les aspects des sociétés de la Basse-Casamance. Les Français ont imposé par la force des armes un nouveau modèle de société, qui a entraîné des répercussions dans tous les domaines de la société, avec notamment un nouveau système politique de type occidental, un nouveau système législatif et un nouveau système économique. Avec eux est également arrivée une nouvelle religion, le catholicisme (sauf à Ziguinchor, où l'influence portugaise avait déjà donné naissance à une communauté catholique au XVIIe siècle). Tous les systèmes politiques autochtones, qu'il s'agisse de sociétés pratiquant la religion traditionnelle ou de sociétés pratiquant l'islam — ont dû s'adapter d'une manière ou d'une autre à l'arrivée des Français et à leur modèle de société, un modèle fortement patriarcal et centralisé — à l'image de la société française du XIXe siècle — qui a supplanté le rôle politique, économique et religieux des femmes dans toutes les sociétés de la Basse-Casamance.

Sous l'effet de cette pression coloniale et patriarcale, à plusieurs reprises au cours du XXe siècle, certaines femmes — notamment des prophétesses joola et baïnouk — ont mené des mouvements de

revendication anticolonialiste. Leurs messages contenaient souvent une critique de l'ordre établi et appelaient à un renouveau moral, religieux ou politique. Ainsi, par exemple, elles défendaient l'idée que les autochtones devaient lutter contre la présence des Français, ne pas payer d'impôts aux colons, refuser d'envoyer les jeunes de la région aux guerres coloniales ou aux guerres mondiales, et revendiquaient le retour à diverses pratiques économiques locales qui avaient été marginalisées par les politiques coloniales françaises, comme la culture du riz autochtone (et non la culture du riz provenant d'Indochine que les Français avaient implantée dans la région), ou de refuser la culture de l'arachide, l'un des produits phares de la colonisation française. En définitive, elles défendaient un retour à une relation plus équilibrée entre la terre et la société, fondée sur les valeurs locales. La plus connue d'entre elles est Aline Sitoé (Aline Sitoe) Diatta, mais il y en avait d'autres, comme Alandiso Bassène.

2.3.2.3 L'indépendance du Sénégal

Avec l'indépendance du Sénégal en 1960, la Basse-Casamance a été intégrée à l'État sénégalais. L'État a tenté d'institutionnaliser l'autorité étatique par le biais de structures administratives, mais, de nombreuses communautés ont continué à s'organiser à partir de formes locales d'autorité traditionnelle, religieuse ou spirituelle. Dans le cas des Joola (ou Diola), les royaumes traditionnels et les chefs locaux ont conservé leurs fonctions spirituelles, mais aussi leur autorité en tant que médiateurs en cas de conflit ou dans la gestion des ressources, entre autres domaines.

Au cours des premières décennies qui ont suivi l'indépendance et jusqu'au début du XXI^e siècle, l'imposition par l'État d'une administration sénégalaise, ignorant les structures traditionnelles nées avant la colonisation et pleinement légitimes dans de nombreux coins de la Basse-Casamance, a généré d'importants conflits (voir la section consacrée au conflit en Casamance). Ces tensions n'ont pas seulement eu lieu dans les zones de religion traditionnelle, mais aussi dans d'autres communautés où l'autorité traditionnelle, religieuse ou spirituelle a une forte influence. À cet égard, à plusieurs moments de l'histoire récente, les marabouts et les représentants de l'État sénégalais ont dû négocier sur des questions telles que l'éducation, les impôts, l'installation de nouvelles infrastructures (ou de projets agricoles) ou les ressources communautaires.

Les relations entre l'État sénégalais et les formes autochtones de pouvoir et d'autorité ont évolué au cours des dernières décennies et varient selon les zones urbaines-rurales; zones musulmanes-zones où prédominent la religion traditionnelle et le catholicisme; etc. En tout état de cause, l'État sénégalais n'a pas reconnu ni interagit de manière significative avec les structures de pouvoir locales à caractère ethnique, pleinement en vigueur dans leurs régions ; toutefois, dans un contexte de faiblesse structurelle de l'État, celui-ci a toléré une coexistence hautement autonome avec ces structures. L'action des femmes s'inscrit en grande partie dans ces structures, mais au-delà de l'étiquette et de la cooptation des antennes locales, l'État a recours à un profil de femme homologué au niveau international, même s'il sait que celui-ci est traversé par de nombreuses autres solidarités.

Ainsi, parallèlement à cette «fausse ignorance» mutuelle, les différentes politiques des gouvernements sénégalais successifs ont élargi l'éventail des rôles des femmes dans la société sénégalaise. Ainsi, dès 1982, le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance a été créé au Sénégal, et depuis lors, les différents gouvernements ont approuvé ou signé de nombreux accords visant à protéger les droits des femmes, à promouvoir l'éducation, à dynamiser les initiatives économiques et à

encourager la participation aux fonctions politiques.

Dans ce contexte local et national, le dynamisme historique des femmes en Casamance s'est accru à partir des années 1980-1990, notamment en relation avec le conflit en Casamance — et les différentes actions en faveur de la paix qui ont suivi immédiatement —, Depuis lors, de nombreuses associations, GIE et ONG locales féminines ont mené de nombreuses initiatives tant au niveau local (villages) que régional (dans toute la Casamance).

Aujourd'hui, nous assistons à un kaléidoscope complexe d'autorités et de leaderships féminins dans divers domaines, avec un dynamisme extraordinaire: au niveau de l'État et de l'administration, où certaines femmes de Basse-Casamance sont devenues ministres, comme Aminata Assome Diatta (Commerce et PME, 2019-2022) ou Victorine Ndèye (Microfinance et Économie sociale et solidaire, 2022-2024), et également de députées comme Marie-Anne Sohai (première femme députée de Casamance), Oulimata Sidibé (2024-aujourd'hui) —, le niveau local — avec des maires comme Justine Manga (Nyassia) et Victorine Ndèye (Niaguis), élues en 2022. Sans oublier qu'en 1988 déjà, le Sénégal comptait deux ministres originaires de la Basse-Casamance, Ndioro Ndiaye (ministre du Développement social en 1988) et Thèrese King (ministre de la Santé publique en 1988); des femmes occupant des fonctions officielles dans des régions où la religion traditionnelle est pratiquée, notamment chez les Joola, qui sont représentantes autour de fétiches féminins spécifiques, ainsi que reines-mères dans la région d'Oussouye, et femmes influentes dans les contextes catholiques et musulmans; et enfin, dirigeantes d'associations, d'ONG et de plateformes liées à des projets de développement et de paix en Casamance, qui agissent tant au niveau très local qu'à l'échelle de toute la Basse-Casamance.

Le nouveau pouvoir issu des dernières élections présidentielles de 2024, avec la victoire de Bassirou Diomaye Diakharr Faye comme cinquième président et l'arrivée d'Ousmane Sonko comme Premier ministre, a commencé à faire ses premiers pas dans une situation politique, sociale et économique pleine de défis en matière de politiques de genre. Il sera important de suivre de près l'évolution du gouvernement actuel et son impact sur les nombreuses organisations féminines en Basse-Casamance.

2.4. Politiques de genre au Sénégal et en Basse-Casamance

2.4.1 Cadre normatif de l'approche genre

Le Sénégal présente un paradoxe significatif en matière de genre : alors qu'il dispose d'un cadre normatif favorable à l'égalité des sexes et a réalisé des progrès notables en matière de représentation politique des femmes, de profondes inégalités structurelles persistent et limitent l'exercice effectif des droits des femmes. Cette tension entre un cadre juridique progressiste et une réalité sociale inégale caractérise la situation des femmes dans le pays.

2.4.1.1 Représentation politique : avancées et reculs récents

Sur le plan législatif, le Sénégal occupe une position de premier plan au niveau continental et

mondial en matière de représentation parlementaire des femmes. À l'issue des élections législatives du 31 juillet 2022, l'Assemblée nationale comptait 73 députées sur un total de 165 sièges (44,24 %), plaçant le pays parmi les leaders africains en matière de parité parlementaire. Les dernières élections législatives, qui se sont tenues le 17 novembre 2024 après la dissolution de l'Assemblée nationale par le président Bassirou Diomaye Faye, ont abouti à une victoire écrasante du parti PASTEF avec 130 sièges sur 165 (78,8 % des voix). La nouvelle Assemblée nationale compte 68 députées sur les 165 sièges, soit 41 % de la composition parlementaire, ce qui représente un recul par rapport aux 73 députées (44,24 %) de la législature de 2022, même si le Sénégal reste l'un des pays où la représentation parlementaire féminine est la plus importante en Afrique et dans le monde, occupant la première place en Afrique de l'Ouest, la quatrième sur le continent africain et la dix-huitième au niveau mondial³. Cette baisse intervient dans le contexte de la loi sur la parité de 2010 qui exige l'alternance hommes-femmes sur toutes les listes de candidats, ce qui montre que des facteurs tels que la configuration spécifique des circonscriptions, le nombre de sièges par circonscription et la position des candidates sur les listes peuvent entraîner des variations dans le cadre de la parité.

Cependant, ces progrès au niveau législatif contrastent avec les reculs observés au niveau exécutif. Le gouvernement formé le 5 avril 2024 par le Premier ministre Ousmane Sonko, sous la présidence de Bassirou Diomaye Faye, ne compte que 4 femmes ministres sur un total de 25 (16 %), ainsi que 5 secrétaires d'État, tous des hommes. Les quatre femmes ministres sont : Yassine Fall (Justice), Fatou Diouf (Pêche et Économie maritime), Maimouna Dièye (Famille, Action sociale et Solidarités) et Khady Diène Gaye (Jeunesse, Sports et Culture). La suppression des mentions « femmes » et « genre » du nom du ministère de la Famille, désormais appelé ministère de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités, a été particulièrement controversée. Cette décision a donné lieu à une déclaration collective signée par des centaines d'organisations telles que Yewwu-Yewwi et le Collectif des féministes du Sénégal (CFS).

Au niveau local, après les élections municipales de janvier 2022, on compte 18 femmes maires contre 539 hommes (3,2 %), ce qui montre que la parité au niveau législatif ne s'est pas traduite par un leadership politique local féminin. Le nombre de femmes candidates à ces élections n'était que de 10 %, ce qui explique en partie cet écart.

2.4.1.2 Indicateurs de développement humain et d'inégalité entre les sexes

Les progrès réalisés en matière de représentation politique formelle ne se sont pas traduits par des améliorations proportionnelles des indicateurs de développement humain axés sur le genre. Selon le Rapport sur le développement humain 2023/2024 du PNUD⁴ (qui utilise des données de 2023), le Sénégal a un indice de développement humain (IDH) de 0,513, occupant la 168e place sur 191 pays. L'IDH ajusté en fonction des inégalités (IDH-D) est de 0,389, ce qui montre que les inégalités réduisent considérablement le potentiel de développement humain du pays. Ce classement place

3. Union interparlementaire (UIP). (2024). Les femmes dans les parlements nationaux. <https://data.ipu.org/women-ranking>

4. <https://hdr.undp.org/system/files/documents/global-report-document/hdr2023-24snapshotsp.pdf>

le Sénégal dans la catégorie des pays à « faible » IDH.

L'indice d'inégalité entre les sexes est tout aussi préoccupant : 0,925 (169e place), selon les données du PNUD 2024, ce qui témoigne d'inégalités structurelles très élevées entre les hommes et les femmes dans des domaines tels que la santé reproductive, l'autonomisation et la participation économique. En outre, l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) indique que 48 % de la population sénégalaise vit dans une situation de pauvreté multidimensionnelle. Cet écart entre les progrès législatifs et les réalités socio-économiques constitue l'un des principaux défis pour les politiques de genre dans le pays.

2.4.1.3 Cadre constitutionnel et législatif

La Constitution de 2001 établit le principe d'égalité et de non-discrimination fondée sur le genre (articles 7, 15, 18, 19 et 25), garantissant formellement aux hommes et aux femmes les mêmes droits et libertés individuels. Ce cadre constitutionnel a été développé à travers de multiples instruments législatifs qui abordent différentes dimensions de l'égalité des genres :

Lois fondamentales sur la parité et les droits :

- Loi n° 2010-11 adoptée le 14 mai 2010 sur la parité entre les hommes et les femmes dans les fonctions électives. Cette loi, pierre angulaire des progrès en matière de représentation politique, stipule que les listes de candidats et de suppléants doivent alterner les candidats des deux sexes, et s'applique tant au scrutin majoritaire qu'au scrutin proportionnel.
- Loi n° 2020-05 du 10 janvier 2020 qui criminalise le viol et la pédophilie, résultat de la pression exercée par les femmes députées et les organisations féministes.
- Loi n° 2013-05 qui permet aux femmes de transmettre leur nationalité à leurs enfants, éliminant ainsi une discrimination historique.
- Loi n° 2005-18 permettant aux femmes de décider de leur santé sexuelle et reproductive.
- Loi n° 2004-16 sur les droits des femmes et des hommes, en particulier dans les zones rurales, visant à faciliter l'accès des femmes à la terre et au crédit.
- Loi n° 1999-05 contre les mutilations génitales féminines (MGF).

Code pénal : le Code pénal a été modifié pour inclure des protections spécifiques contre les violences de genre :

- La loi n° 99-05 modifie l'article 49 sur les violences de genre.
- L'article 298 criminalise les violences physiques contre les enfants et les filles de moins de 12 ans.
- L'article 299 bis interdit les MGF.
- Les articles 302, 322, 320, 318, 321, 323, 324, 319 bis interdisent expressément la violence sexuelle, la pédophilie, l'inceste, le viol, le proxénétisme et l'incitation à l'outrage sexuel.
- Protections contre les crimes commis contre la famille : adultère, bigamie, répudiation, abandon moral et matériel par la figure paternelle pendant plus de deux mois, ou mariage forcé (articles 350, 330, 329, 333, 300).

Code du travail :

- La loi n° 97-17 établit l'égalité salariale entre les hommes et les femmes, mais son application effective se heurte à des obstacles importants.

Code de la famille : Le Code de la famille de 1972 est l'un des domaines où la résistance au changement est la plus forte. Malgré certains progrès, nombre de ses articles perpétuent les inégalités entre les hommes et les femmes, notamment en matière de polygamie, d'héritage, de veuvage et d'accès à la terre. Comme le souligne la sociologue féministe Fatou Sow, au Sénégal, certaines pratiques islamiques et certaines questions de droit islamique régissant l'héritage, le veuvage et l'accès à la terre ont été introduites dans les lois régissant les familles. En 2002-2003, des initiatives ont été prises pour réformer ce code, mais la pression religieuse a empêché sa révision, comme l'exigeait de nombreux secteurs de la société. Cette réforme reste un combat en suspens pour les organisations de femmes. et, fait significatif, le nouveau gouvernement de Bassirou Diomaye Faye (2024-2025) n'a mis en œuvre aucune réforme dans ce domaine, maintenant le statu quo dans l'un des domaines les plus sensibles pour l'égalité des sexes.

2.4.1.4 Cadre institutionnel

Le Sénégal dispose d'une architecture institutionnelle dédiée à la promotion de l'égalité des sexes, mais dont les capacités et les ressources sont variables :

- Décret n° 91-440 du 8 avril 1991 : création du ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection de l'enfance (actuellement reconfiguré en ministère de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités, supprimant les références explicites aux femmes et au genre).
- Décret n° 20-309 du 7 mars 2011, modifié par le décret n° 2013-279 du 14 février 2013 : création de l'Observatoire national de la parité (ONP).
- Décret-loi n° 2017-313 du 15 février 2017 : cellules de genre dans 37 ministères, chargées d'intégrer la perspective de genre dans toutes les politiques sectorielles.
- Décret n° 01333 du 24 janvier 2014 : création du Comité intersectoriel national de protection de l'enfance (CINPE).
- Décret-loi n° 2008-1045 du 15 septembre 2008 : création de la Direction de l'équité et de l'égalité de genre (DEEG).
- Décret n° 2015-679 du 26 mai 2015 : Cadre harmonisé de suivi et d'évaluation des politiques publiques (CASE).
- Décret-loi n° 2017-2123 du 15 novembre 2017 : création de la Délégation générale à l'entrepreneuriat rapide des femmes et des jeunes (DER FJ).

2.4.1.5 5 Cadre stratégique : transition entre les plans

Le cadre stratégique sénégalais en matière de genre est en période de transition avec l'arrivée du nouveau gouvernement en 2024. Plusieurs plans et stratégies ont pris fin ou sont sur le point de s'achever, tandis que de nouvelles orientations sont en cours de définition :

Stratégies en vigueur :

- Stratégie nationale pour l'égalité et l'équité de genre (SNEEG) 2016-2026 : toujours en vigueur, elle poursuit deux objectifs principaux : (i) promouvoir l'équité et l'égalité entre les sexes et (ii) renforcer les capacités des femmes à occuper des postes à responsabilité. À cette fin, elle prévoit : a) la création d'un environnement institutionnel, juridique et économique favorable, b) l'intégration de la dimension de genre dans toutes les interventions de développement et dans les budgets sectoriels, et c) la valorisation de la position des femmes et leur renforcement dans les instances décisionnelles.
- Stratégie Sénégal Numérique 2016-2025: elle comprend des éléments visant à réduire la fracture numérique entre les sexes, mais sa mise en œuvre effective s'est heurtée à des obstacles.
- Stratégie nationale de protection sociale 2015-2035 : cadre à long terme qui inclut les dimensions de genre dans la protection sociale.

Stratégies achevées ou en cours de révision :

- Stratégie nationale pour l'autonomie économique des femmes (SNAEF) 2021-2025 : elle prend fin en 2025. Elle visait à améliorer la participation des femmes à l'économie en tant qu'entrepreneuses et employées, en éliminant les obstacles structurels. On ne sait pas si elle sera renouvelée sous le nouveau gouvernement.
- Plan d'action national de lutte contre les violences de genre et de promotion des droits humains (PAN/VBG/DH) 2017-2021 : officiellement achevé en 2021, il reste en vigueur en 2025 sans renouvellement officiel. Il s'agit du document de référence qui, pour la première fois, a considéré la violence de genre comme une priorité spécifique. Son renouvellement ou son remplacement sous le nouveau gouvernement est incertain.
- Plan d'action national pour l'accélération de l'abandon des MGF 2010-2015 : achevé, sans information claire sur son renouvellement.
- Stratégie nationale de protection de l'enfance 2013-2017 : terminée.

Nouvelles orientations stratégiques (2024-2050) :

Agenda national de transformation - Sénégal 2050: Lancé en octobre 2024 par le président Bassirou Diomaye Faye, il remplace le Plan Sénégal Emergent (PSE) en tant que cadre stratégique national à long terme. Il fixe un horizon à 2050 avec une phase de démarrage quinquennale (2025-2030). Le document a été entièrement élaboré par des structures de l'État et des experts nationaux. Bien que les détails spécifiques concernant les composantes liées au genre dans cette vision ne soient pas connus, le nouveau gouvernement a exprimé son engagement en faveur de l'égalité et de l'autonomisation des femmes dans le cadre de son projet de transformation systémique., même si les mesures concrètes (telles que la réduction du nombre de femmes ministres et la suppression des références au genre dans les nomenclatures ministérielles) suscitent des doutes quant à la priorité réelle accordée à ces questions.

Plan Diomaye pour la Casamance (PDC) 2024-2025 : il s'agit d'une initiative spécifique du nouveau gouvernement pour la région de Casamance, dotée de 53,6 milliards de francs CFA. Ce plan a pour objectifs principaux le retour des populations déplacées par le conflit armé (6 647 foyers identifiés), le déminage humanitaire (15 milliards de FCFA), la construction d'infrastructures et la

relance économique des régions de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda.

Du point de vue du genre, le Plan Diomaye reconnaît explicitement le rôle fondamental des organisations de femmes en tant qu'acteurs clés du processus de paix et de développement en Casamance. Parmi les acteurs non étatiques spécifiquement mentionnés figurent : la Plateforme des femmes pour la paix en Casamance (PFPC), le Centre national d'assistance et de formation pour les femmes (CNAFF), le Comité régional de solidarité des femmes pour la paix en Casamance (CRSFPC/USOFORAL) et les femmes du Bois sacré. Les comités régionaux inclusifs de pilotage créés dans chaque région comptent explicitement parmi leurs membres des « organisations de jeunes femmes » et « différents réseaux communautaires ».

En mai 2025, le Programme d'urgence de modernisation des axes et territoires frontaliers (PUMA) a mis en œuvre 44 % des engagements du PDC, notamment en accompagnant 992 ménages déplacés grâce à des kits de construction, des infrastructures hydrauliques (dont un système d'approvisionnement en eau avec un réseau de distribution de 75 km), des périmètres maraîchers et des équipements post-récolte. Les femmes sont les principales bénéficiaires de ces interventions, en particulier en ce qui concerne les périmètres maraîchers et les activités génératrices de revenus (AGR), bien qu'aucune approche explicite de l'intégration de la dimension de genre n'ait été documentée dans la mise en œuvre du plan.

2.4.1.6 Cadre international

Le Sénégal a ratifié les principales conventions internationales relatives à la protection des droits des femmes et des filles :

- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) des Nations unies (1985).
- Convention relative aux droits de l'enfant (1989).
- Protocole additionnel à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes (2003), connu sous le nom de Protocole de Maputo. Par ce protocole, les États s'engagent à éliminer toute discrimination à l'égard des femmes et réaffirment le principe de promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes consacré dans l'Acte constitutif de l'Union africaine. Le protocole reconnaît le rôle crucial des femmes dans la préservation des valeurs africaines.

2.4.1.7 Défis à relever et contradictions du cadre réglementaire

Malgré un cadre juridique progressiste dans plusieurs domaines, d'importants défis structurels persistent et limitent l'efficacité de ces normes :

1. **Écart entre le cadre juridique et la réalité socio-économique** : comme le montrent les indicateurs de développement humain et d'inégalité entre les sexes, les progrès législatifs ne se sont pas traduits par des améliorations proportionnelles des conditions de vie des femmes sénégalaises, en particulier dans les zones rurales.
2. **Réforme du Code de la famille** : elle reste le principal combat des organisations féministes sénégalaises, sans progrès sous le nouveau gouvernement mis en place en 2024.

3. **Recul au sein de l'exécutif** : la réduction drastique de la présence des femmes au sein du gouvernement (16 % contre des pourcentages plus élevés dans les gouvernements précédents) et la suppression des références explicites au genre dans les nomenclatures ministérielles indiquent un possible affaiblissement de la priorité politique accordée à l'égalité des sexes, malgré le maintien de la parité législative.

4. **Limites du leadership politique local** : la très faible proportion de femmes maires (3,2 %) montre que la parité au sein du pouvoir législatif ne s'est pas traduite par un accès effectif des femmes aux postes de pouvoir dans les gouvernements locaux.

5. **Mise en œuvre inégale des stratégies** : plusieurs plans nationaux ont pris fin sans que leur renouvellement soit clairement défini, ce qui a créé une incertitude quant à la continuité des politiques spécifiques au genre.

6. **Baisse des financements** (l'impact du retrait de l'USAID sur les projets touchant les besoins des femmes: santé, leadership, agriculture, etc.): ex: UR Santa Yalla avait des projets USAID.

Le cadre réglementaire sénégalais en matière de genre présente ainsi un paradoxe fondamental : des avancées législatives significatives coexistent avec des reculs en matière de représentation exécutive, la persistance d'inégalités structurelles profondes et l'incertitude quant à la priorité réelle que le nouveau gouvernement accordera aux questions de genre au-delà de la parité parlementaire formellement garantie par la loi.

2.4.2 Cartographie des organisations travaillant en Basse-Casamance sur l'autonomisation des femmes

La Basse-Casamance dispose d'un tissu diversifié et dynamique d'organisations qui travaillent sur différentes dimensions de l'autonomisation des femmes, de l'autonomisation économique à la lutte contre les violences de genre, en passant par le leadership politique, la consolidation de la paix et la participation communautaire. Cet écosystème organisationnel reflète à la fois la vitalité de la société civile locale et la complexité des défis auxquels sont confrontées les femmes dans la région.

Le paysage organisationnel de la Basse-Casamance se caractérise par la présence de multiples acteurs locaux et nationaux qui ont développé une expertise spécifique dans différents domaines de l'autonomisation des femmes. Ces organisations fonctionnent selon des logiques différenciées en fonction de leur nature juridique (réseaux, associations, coopératives, ONG locales), de leur champ d'intervention territorial et de leurs domaines thématiques prioritaires.

2.4.2.1 Réseaux d'organisations et plateformes régionales

Plusieurs organisations fonctionnent comme des réseaux ou des plateformes qui articulent de multiples acteurs et renforcent la capacité d'influence collective. La PFPC, dont le siège est à Ziguinchor et qui intervient dans toute la Casamance, est un acteur essentiel dans la coordination entre la consolidation de la paix, la lutte contre les violences de genre et l'autonomisation économique des femmes. Cette plateforme mène des activités de plaidoyer, de médiation, de formation et de sensibilisation destinées aux femmes et aux jeunes, jetant ainsi des ponts entre les agendas de paix, de genre et d'autonomisation.

USOFORAL, également basée à Ziguinchor et intervenant dans les départements de Ziguinchor et de Bignona, a joué un rôle historique fondamental dans le processus de paix en Casamance, en articulant le leadership féminin, la consolidation de la paix et l'autonomisation économique et politique des femmes rurales et des femmes leaders communautaires. Ses activités comprennent la médiation, la formation, (AGR) et le soutien au retour des familles déplacées pendant le conflit, mettant en évidence l'intersection entre la construction de la paix et l'autonomisation économique et politique des femmes.

Au niveau national, le Conseil Sénégalais des Femmes (COSEF), réseau national présent en Casamance par l'intermédiaire de ses membres et de ses coordinations, œuvre en faveur des droits des femmes, de l'autonomisation économique et politique, de l'égalité des sexes et de la participation citoyenne. Ses activités de plaidoyer, de formation et de sensibilisation sont axées sur l'égalité et l'équité politiques, ainsi que sur la justice économique et l'autonomisation des femmes, des jeunes et des associations féminines.

2.4.2.2 Associations et organisations locales

Diverses associations locales mènent des actions spécifiques liées au contexte post-conflit et aux réalités locales des femmes casamançaises. Kabonketoor, dont le siège est à Ziguinchor, œuvre pour la réconciliation, l'autonomisation socio-économique et l'insertion politique des femmes victimes du conflit et des femmes rurales, par le biais du dialogue communautaire, de l'AGR, du renforcement des capacités et de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux jeunes.

Servir Bubajum Ayii (« Servir le Royaume »), organisation récemment officialisée et basée à Oussouye, fonctionne comme un cadre associatif entre l'autorité traditionnelle diola et les sphères contemporaines (administratives, culturelles et de coopération, entre autres). Cette entité s'articule autour de chefs traditionnels masculins et féminins — incarnés par le roi Sibilumbaï Diédhiou et la reine mère Alysse Oumoy Diédhiou — dont l'autorité spirituelle et sociale a permis de promouvoir la médiation communautaire, la réconciliation post-conflit et les espaces de dialogue. La reine mère, ambassadrice de l'ONU Femmes, mène des initiatives de formation et de lutte contre les mariages précoces, plaçant l'autonomisation des femmes et leur leadership spirituel au cœur de la transformation sociale et de la consolidation de la paix.

L'ONG 3D, organisation nationale basée à Ziguinchor, concentre son travail sur la gouvernance, la participation politique et l'autonomisation des femmes leaders et des communautés locales, par la sensibilisation, le plaidoyer et le renforcement des capacités. L'ONG Cause Première, organisation locale basée à Ziguinchor, est spécialisée dans les violences de genre, l'autonomisation et la santé reproductive, et développe des activités de prévention, de formation et d'accompagnement des femmes et des jeunes.

2.4.2.3 Organisations d'économie sociale et de transformation productive

Le secteur de la transformation des produits agricoles et halieutiques concentre des organisations spécifiques de femmes qui articulent les activités économiques avec la construction d'un pouvoir collectif. L'Union Régionale Santa Yalla (URSY), dont le siège est à Ziguinchor et qui intervient

principalement à Ziguinchor et Oussouye, constitue une expérience emblématique d'organisation coopérative de femmes transformatrices et commerçantes qui ont réussi à développer des activités de transformation de produits halieutiques et agricoles, en accédant à la microfinance et au renforcement des capacités.

ETDS, ONG locale et centre d'études basé à Ziguinchor, œuvre pour le développement local et l'autonomisation économique des femmes rurales et des jeunes, à travers des interventions dans les chaînes de valeur des produits agricoles et forestiers, les indications géographiques, les études, la formation et le soutien à des projets de transformation. ETDS a franchi une étape importante en faisant du madd (fruit du *Saba senegalensis*) le premier produit sénégalais à obtenir une indication géographique protégée (IGP), une reconnaissance qui met en valeur et protège les savoir-faire traditionnels de transformation, principalement développés par les femmes.

2.4.2.4 Organisations environnementales avec une composante genre

L'articulation entre la gestion environnementale et l'autonomisation des femmes se concrétise dans des organisations telles que Nebeday, une ONG nationale implantée à Ziguinchor qui œuvre dans les domaines de l'environnement, de l'économie verte et du soutien aux femmes rurales à travers des activités de reboisement, d'agriculture durable et d'énergies renouvelables destinées aux femmes rurales et aux jeunes.

2.4.2.5 Organisations internationales et entités publiques en Basse-Casamance

Outre le tissu organisationnel local et national sénégalais, de nombreux acteurs internationaux et organismes publics interviennent en Basse-Casamance sur des questions liées à l'autonomisation des femmes, bien qu'un recensement exhaustif de tous ces acteurs dépasse le cadre de la présente étude.

Parmi les organisations internationales présentes, on peut citer les agences du système des Nations unies telles que ONU Femmes, qui a établi un bureau à Ziguinchor, renforçant ainsi sa présence territoriale afin de développer des actions axées sur les droits des femmes, les violences de genre et l'autonomisation économique et politique, par le biais de campagnes de sensibilisation et du financement de projets destinés aux femmes et aux jeunes victimes de violences de genre et du conflit.

De nombreuses ONG internationales, notamment d'origine espagnole, mènent des interventions importantes dans la région. Parmi celles-ci, on peut citer XCS, qui a développé des projets spécifiques sur l'autonomisation des femmes et la lutte contre les violences de genre, Manos Unidas, AIDA, Mundubat, ACP, Kakolom, Musol et Bosque y Comunidad, entre autres, qui interviennent dans différents domaines du développement rural, de l'autonomisation économique, de l'éducation et du genre. Cette présence significative de la coopération espagnole s'articule à la fois avec des entités sénégalaises et avec des fonds de coopération décentralisée tels que le Fonds catalan de coopération au développement (FCCD).

Dans le domaine des entités publiques sénégalaises, l'Agence régionale de développement (ARD) de Ziguinchor joue un rôle de coordination des politiques de développement régional, en incluant des composantes liées au genre et à l'autonomisation des femmes dans ses stratégies d'intervention territoriale, ainsi que l'ADEPME (Agence d'encadrement et de développement des petites et moyennes entreprises), l'APDA (Agence pour la promotion et développement de l'artisanat) ou la DER/FJ (Délégation à l'entrepreneuriat rapide des femmes et des jeunes).

Cette cartographie met en évidence la densité et la diversité de l'écosystème organisationnel qui œuvre pour l'autonomisation des femmes en Basse-Casamance, reflétant à la fois la complexité des défis et la vitalité des acteurs locaux, nationaux et internationaux engagés dans la transformation des conditions de vie des femmes casamançaises. L'articulation entre les organisations de femmes de base, les réseaux régionaux, les ONG locales spécialisées et les acteurs internationaux configure un espace d'intervention multidimensionnel où sont négociés les agendas, les ressources et les stratégies d'autonomisation des femmes.

03

Méthodologie

3.1 La méthodologie appliquée dans la recherche et son rapport avec le monde de la coopération au développement

Le débat entre recherche quantitative et qualitative est ancien et s'est développé dans de multiples disciplines. Les études fondées sur des données quantitatives fournissent des informations pertinentes qui permettent une première approche de la réalité. Elles sont largement utilisées dans différents domaines et constituent souvent la base qui conduit ensuite à certaines décisions (par exemple, dans les politiques de coopération internationale). Sans nier la valeur de cette perspective, l'équipe de recherche se déclare clairement favorable aux approches qualitatives.

La recherche qualitative permet de comprendre un phénomène en profondeur et, en même temps, montre la diversité prévisible (des définitions, des perceptions et des interprétations) que peut générer un même fait social en fonction des différents groupes et personnes impliqués. Elle s'interroge avant tout sur le pourquoi et le comment des événements étudiés, et se concentre donc sur la complexité du phénomène et ses dynamiques, si changeantes et fluides, ce qui inclut des aspects tels que l'interaction entre les faits et les personnes, et en particulier entre les personnes elles-mêmes. Elle accorde également une attention prioritaire aux éléments symboliques. Ce type d'approche permet de comprendre que, même s'il n'existe qu'une seule réalité (y compris les rituels, les langues, les institutions, etc.), cette réalité est construite culturellement, socialement et individuellement, et ce de manière différente pour chacune des personnes avec lesquelles nous travaillons.

Le travail de terrain, outil privilégié de la recherche qualitative en anthropologie, permet d'intégrer toute cette complexité et cette diversité dans la recherche. Il est donc idéal pour générer de nouvelles hypothèses à partir de la compréhension et de la description des faits, des hypothèses qui émergent des protagonistes eux-mêmes et non uniquement de modèles statistiques ou quantitatifs élaborés à partir de contextes éloignés de ces réalités et presque toujours appliqués d'en haut, indépendamment du contexte socioculturel dans lequel la recherche est menée.

Dans les études qualitatives, l'échantillon est généralement réduit en raison de contraintes de temps et de personnel, et n'est généralement pas aléatoire. Cette caractéristique permet d'approfondir chaque cas, en évaluant la complexité de chaque personne et sa situation particulière. Alors que les études quantitatives peuvent nous dire combien de personnes pratiquent « X », les études qualitatives montrent les interprétations, les pratiques, les débats, les dilemmes, les appropriations symboliques, les conflits ou les nuances que « X » génère dans une population donnée, population qui est toujours diverse en fonction de variables telles que le sexe, l'âge, l'origine, la religion, la formation, le parcours biographique et bien d'autres encore.

Comme nous le verrons, les techniques utilisées sont flexibles ou semi-flexibles. La collecte de données est donc beaucoup plus ouverte et nous permet de découvrir constamment de nouvelles hypothèses : en plaçant la communauté étudiée au centre du processus et en le faisant de manière

interactive, nous avons la possibilité de comprendre ses propres catégories, définitions, idées et préoccupations. Cela facilite l'intégration de nouvelles perspectives dans la recherche. En effet, une méthodologie construite « à partir de la base » permet de s'adapter aux imprévus du travail de terrain et, surtout, à ses protagonistes.

3.2 Le Sénégal et l'Afrique de l'Ouest : une longue histoire de réflexion sur la méthodologie

Le Sénégal a une longue et fructueuse tradition de réflexion critique sur la méthodologie appliquée à la recherche en matière de coopération au développement, ainsi que sur la nécessité de changer les paradigmes dominants, souvent imposés par l'Occident, dans la conception des projets de coopération. Un exemple paradigmatique est celui d'ENDA, une organisation fondée au Sénégal il y a plus de cinquante ans, quelques années après l'indépendance. Selon sa propre présentation :

« ENDA-TM a été créée en 1972 à Dakar par des hommes et des femmes qui croyaient en la possibilité d'un développement respectueux de l'environnement et dans la recherche permanente de la justice sociale pour tous. À l'origine, comme le reflète son acronyme ENDA-TM (Environnement Développement Action dans le Tiers Monde), elle a été conçue comme un projet articulant différentes dimensions du progrès. Née dans le Sud pour servir les peuples du Sud, ENDA-TM a toujours lutté contre la marginalisation des défavorisés et en faveur du développement durable. Aujourd'hui, ENDA est organisée en réseau d'entités autonomes qui mettent en œuvre des projets et des programmes dans de multiples domaines du développement, avec une présence permanente en Asie, en Amérique latine et en Europe.

Actuellement, ENDA-TM est composée de 24 entités membres, qui travaillent dans environ 40 pays, avec un secrétariat exécutif basé à Dakar. ENDA est née dans un contexte particulier : quelques années seulement après l'indépendance de la France, le Sénégal avait besoin de réfléchir à la manière dont le monde devait se configurer après l'émancipation africaine.

Cette dynamique s'inscrivait également dans un processus plus large de décolonisation des sciences sociales, comme l'a souligné le penseur sénégalais Cheikh Anta Diop, qui a donné son nom à l'université de Dakar. Entre les années 1960 et 1980, le Sénégal et la région ont connu une période d'effervescence intellectuelle marquée par la nécessité de repenser le monde, la société, les relations avec l'Occident et les notions mêmes de développement, en s'éloignant du modèle français (rappelons que la France avait créé l'IFAN en 1936). Fruit de cette nouvelle période, le Sénégal rebaptisé l'IFAN en cette année dynamique de 1966 (qui cesse de s'appeler Institut Français d'Afrique Noire et devient Institut Fondamental d'Afrique Noire), puis, en 1986, à la mort de Cheikh Anta Diop, il est rebaptisé Institut Fondamental d'Afrique Noire-Cheikh Anta Diop.

Cette réflexion critique sur le développement se déroule simultanément dans d'autres pays africains. En conséquence, en 1989, de nombreux penseurs africains se sont réunis à Bamako (Mali) lors d'un colloque organisé par le Centre de Recherche pour le Développement Endogène (CRDE). Ils y ont débattu de questions théoriques et pratiques sur la manière de promouvoir un développement plus

proche des réalités africaines, plutôt que de se baser exclusivement sur des cadres occidentaux. Parmi les thèmes abordés figuraient la renaissance culturelle des peuples africains, la nécessité d'un développement endogène, le développement à partir de la base, la relation entre la recherche et le développement, la coopération interafricaine, le lien entre le développement endogène et le droit international, la promotion des droits de l'homme et la recherche multidisciplinaire, entre autres.

En ce qui concerne les études de cas, centrées sur le Sénégal, le Mali et le Cameroun, bien que l'approche de genre n'ait pas été une priorité à l'époque, des aspects tels que l'environnement naturel, l'éducation, la science et la médecine ont été abordés. Des chercheurs sénégalais de renom ont participé, tels que Mamoussé Diagne, Christian Sina Diatta, Tafsir Malick Ndiaye, Bienvenue Sambou, Eugène Ndiaye et Maximilien Sagna.

Au cours des dernières décennies, certaines recherches liées directement ou indirectement à la coopération ont visé sur des méthodes qualitatives. Parmi les exemples les plus pertinents centrés sur le Sénégal, on peut citer : l'étude de Randall et Legrand (2003) sur les stratégies reproductives et la prise de décision, les recherches d'Amadou Hassane Sylla et al. (2012) sur l'accès à l'information sanitaire, les travaux de Seynabou Diagne (2013) sur les tontines et l'autonomisation des femmes à Dakar, et les recherches de Fatou Niang (2014) sur l'école primaire au Sénégal.

Depuis plus de trente ans, les pratiques de coopération et la recherche dans ce domaine ont considérablement évolué, incluant des expériences de recherche coopérative, bien que moins nombreuses que ne le prévoyaient les réflexions des années 1990 sur la coopération au développement.

Notre propre projet s'inspire de cette tradition de réflexion sénégalaise. Dès le début, une collaboration étroite et sincère, qui s'est avérée très fructueuse, a été mise en place entre différents centres de recherche basés en Casamance et en Catalogne, avec des chercheurs et chercheuses casamançais et catalans ayant une longue expérience sur le terrain.

3.3 Coopération entre centres d'études

XCS et ETDS, entité dédiée à la recherche et aux études sur la Casamance, ont une expérience éprouvée et fructueuse de collaboration antérieure à ce projet, en particulier ces dernières années. À cet égard, voir par exemple le rapport de la dernière recherche conjointe : Violences de genre dans les foyers de la Basse-Casamance, Sénégal (Roca, Tomàs & Pérez, 2023).

ETDS, établie à Ziguinchor, développe divers axes de recherche et de coopération dans des domaines tels que le genre, la souveraineté alimentaire, la mobilité, les migrations et l'emploi des jeunes et des femmes, entre autres. L'équipe est coordonnée par le directeur exécutif, Pape Tahirou Kanouté, agroéconomiste et spécialiste de l'économie et de la gouvernance territoriale. Grâce à son expérience dans les projets de terrain, ETDS a facilité l'intégration d'une douzaine de chercheurs et d'activistes au projet, parmi lesquels Marie Louise Diatta (professeure et membre du COSEF), Khady Mane (professeure et membre du COSEF), Ndèye Amy Lisse Mané (médiatrice et membre

du COSEF), et Abdoul Wahab Cissé (Sociologue), entre autres.

D'autre part, depuis près de trois décennies, l'UdL travaille dans le domaine de la coopération au développement. Selon son propre site web, « l'Unité de développement et de coopération dépend de la Coordination de l'engagement social, de l'égalité et de la coopération ». L'unité a été créée en 1994 dans le but de sensibiliser, de former et d'encourager la solidarité de la communauté universitaire et des citoyens à l'égard des inégalités existantes dans les relations Sud-Nord, en considérant que la coopération est un élément essentiel de l'engagement social de l'université. L'UdL s'efforce de rendre visible et de positionner le travail qu'elle réalise à l'université dans le cadre de l'Agenda 2030.

3.4 Conception de la recherche

La conception de cette recherche s'inspire directement de l'équipe – et de la conception réalisée par cette équipe – dans le cadre de la recherche précédente déjà mentionnée Violence de genre dans les foyers de la Basse-Casamance (communes de Ziguinchor, Oussouye et Kafountine). Cette expérience préalable, dont la méthodologie a donné de très bons résultats, a été fondamentale dans cette nouvelle recherche, tant dans le choix des communes où mener la recherche (et le contexte de chaque commune) que dans la composition de l'équipe (originaires en général des trois communes protagonistes de la recherche), ainsi que dans les questions méthodologiques, techniques et éthiques.

La recherche a été dirigée par Albert Roca Álvarez en tant que chercheur principal de l'UdL, et par Pape Tahirou Kanouté, qui a exercé les fonctions de chercheur coordinateur d'ETDS. L'équipe de recherche de l'UdL/XCS était composée d'Albert Roca Álvarez, Jordi Tomàs Guilera et Armonia Pérez Crosas. La coordination entre les deux équipes s'est adaptée au rythme et aux besoins de chaque phase de la recherche, s'intensifiant pendant les périodes de travail sur le terrain et d'analyse des données.

L'équipe de recherche est composée de 14 chercheurs originaires de Casamance et de 3 chercheurs originaires de Catalogne.

À Ziguinchor :

- Mouhamed Lamine Diatta
- Ndèye Amy Lisse Mané
- Rama Diedhiou
- Awa Cissokho

À Oussouye :

- Catherine Nini Lambal
- Marie Sagna
- Alimou Diallo
- Marie Louise Diatta

À Kafountine :

- Landing Goudiaby
- Lamine Manga
- Khady Mané

La coordination directe de cette équipe a été assurée par Mouhamadou Bachir Diémé, sous la supervision générale de Pape Tahirou Kanouté. Cette structure de coordination locale a joué un rôle essentiel pour garantir l'accès aux communautés, l'adéquation culturelle des entretiens et la qualité du processus de collecte des données. ETDS a également impliqué Abdoul Wahab Cissé, sociologue et consultant indépendant ayant une grande expérience au plan national, africain et international des questions de développement et de sécurité transnationale.

En s'inspirant directement de l'expérience précédente et en adaptant certains aspects au nouveau contexte de recherche, l'aspect dynamique de l'équipe a été maintenu. En ce sens, la méthodologie a été élaborée à partir des débats critiques issus de la recherche précédente. L'opinion et l'expérience de ces chercheurs étaient fondamentales. À cet égard, il était nécessaire que chaque membre de l'équipe soit fermement convaincu que la méthodologie utilisée dans son ensemble (et les techniques spécifiques) était la mieux adaptée à la nouvelle recherche. Pour cela, il fallait du temps, des réunions fréquentes et des débats approfondis sur chaque possibilité et chaque variable. Ce processus a également donné lieu à des discussions sur les techniques concrètes, garantissant ainsi que la mise en œuvre méthodologique soit cohérente, adaptée au contexte et partagée par toute l'équipe. La confiance dans la méthodologie utilisée précédemment et, surtout, le fait que tous les membres de l'équipe aient déjà travaillé ensemble en tant qu'équipe de recherche ont été fondamentaux.

3.5 Conception participative de la méthodologie par tous les membres de l'équipe

Comme nous l'avons fait dans la recherche précédente et compte tenu du parcours de recherche commun des membres de l'équipe, plusieurs sessions ont été organisées pour discuter des techniques à utiliser, en particulier l'entretien semi-structuré. Ce type d'entretien soulève de nombreuses variables à prendre en compte pour obtenir de bons résultats : qui le mène (notamment en termes de genre), dans quelle langue (joola, mandingue, wolof, français ?) Dans quel espace (maison privée, espace public, lieu « neutre ») ? Comment réagir si des tiers étrangers à la rencontre apparaissent pendant la conversation ? Comment transcrire l'entretien ? Quels dilemmes éthiques l'enregistrement implique-t-il ? Et bien d'autres questions pratiques encore.

Le débat a également porté sur la diversité des contextes casamançais, compte tenu de la diversité des trois lieux choisis : est-il judicieux de poser exactement les mêmes questions dans tous les cas, sachant que les environnements urbains et ruraux présentent des différences notables, tout comme les multiples particularités socioculturelles ? Faut-il envisager de la même manière un entretien sur un même sujet avec une femme mandingue musulmane âgée et une jeune étudiante joola de religion catholique ? Comment procéder dans des contextes de religions traditionnelles pour respecter les interdits qui limitent certains sujets qui ne peuvent être discutés publiquement ?

Toutes ces discussions ont entraîné des conséquences importantes qui ont influencé le bon déroulement final des entretiens (après la réalisation d'enquêtes test dans les trois communes, comme détaillé plus loin, comme détaillé plus loin), mais elles ont également eu un impact sur un aspect essentiel : la cohésion de l'équipe de recherche elle-même.

D'autre part, les groupes de discussion et la collecte des rédactions scolaires ont été coordonnés par les enquêteurs et enquêtrices locaux dans chacune des trois communes. Cette décentralisation opérationnelle a permis de tirer parti des connaissances contextuelles et des réseaux de confiance établis par l'équipe locale, facilitant à la fois l'accès aux établissements d'enseignement et la création d'espaces sûrs pour la libre expression dans les groupes de discussion.

3.5.1 Conception d'un glossaire multilingue sur les termes liés à l'autorité et au pouvoir

Avant de mener les recherches sur le terrain et compte tenu de la pluralité des langues et des cultures présentes en Basse-Casamance (voir 2.2 Contexte de la Basse-Casamance), l'équipe de recherche a organisé une longue session visant à identifier les mots utilisés dans les différentes langues prédominantes de la région pour désigner le «pouvoir», l'«autorité», l'«autonomisation», le «leadership», etc. Elle a également analysé les types de pouvoir existants et les champs sémantiques à prendre en compte pour comprendre les thèmes, les variables et les nuances que chaque langue apporte à cette notion.

Deux ateliers ont été organisés, l'un sur les « concepts » et l'autre sur les « qualificatifs » liés au pouvoir et à l'autorité, en langues joola/diola, mandingue, peul et wolof (voir annexe I).

3.6 Techniques de recherche

3.6.1 Entretiens semi-structurés

La plupart des entretiens menés dans le cadre de cette recherche étaient semi-structurés. Ce type d'entretien permet d'obtenir des informations à partir de variables très spécifiques sélectionnées par l'équipe de recherche, tout en laissant aux personnes interrogées la possibilité d'apporter des thèmes, des idées et des exemples qui n'avaient pas été prévus par l'enquêteur/enquêtrice.

Conformément à la tradition anthropologique, chaque équipe de recherche, généralement composée d'une femme et d'un homme, si possible d'âges différents, a consacré beaucoup de temps



à chaque entretien, accompagnant la femme interrogée pendant toute une matinée.

Au total, 79 entretiens semi-structurés ont été réalisés dans les trois communes étudiées. La transcription des entretiens a également été effectuée par l'équipe d'enquêteurs et d'enquêtrices, puis traduite en français à partir des différentes langues locales (joola, peul, mandingue, wolof...) par l'équipe de coordination locale. À Ziguinchor, 25 entretiens ont été réalisés : 10 entretiens tests le 30 janvier 2024 et 15 entretiens définitifs entre le 18 et le 19 mai de la même année ; le travail de terrain à Oussouye a compris un total de 27 entretiens, répartis entre 9 entretiens tests réalisés le 1er février 2024 et 18 entretiens définitifs réalisés les 27 et 28 juin de la même année ; Enfin, à Kafountine, 27 entretiens ont été réalisés, dont 9 entretiens tests (2 février 2024) et 18 entretiens définitifs (26 et 27 juillet 2024).

Les 79 entretiens réalisés en langues locales (diola, wolof, mandingue) ont été transcrits en français par une équipe de 9 étudiants issus de différents établissements d'enseignement supérieur sénégalais⁵. Ce processus de transcription, coordonné par Mouhamadou Bachir Diémé et Pape Tahirou Kanouté, a permis de préserver les nuances linguistiques et culturelles essentielles à l'analyse ultérieure. La participation d'étudiants de divers établissements sénégalais à cette phase a non seulement garanti la qualité technique des transcriptions, mais a également contribué à la formation de jeunes chercheurs locaux aux méthodologies qualitatives, élargissant ainsi l'impact formatif de la recherche au-delà des établissements directement impliqués.

3.6.2 Groupes de discussion

Des groupes de discussion ont également été utilisés dans cette recherche, mais dans une moindre mesure que les entretiens. Quatre groupes de discussion ont été organisés (deux à Ziguinchor, un à Oussouye et un à Kafountine), deux composés de femmes, l'un d'hommes et un mixte de différents âges. Ces espaces ont permis d'explorer des perceptions communes et de comparer des récits individuels en dialogue avec d'autres voix de l'environnement. Dans plusieurs cas, des espaces séparés par groupes d'âge ou par sexe ont été aménagés afin de garantir le confort des participantes, respectant ainsi les normes socioculturelles de communication et de confidentialité.

Parmi les principaux avantages de cette technique de recherche, on peut citer la richesse des informations générées et la possibilité de recueillir de multiples points de vue en une seule session. Ainsi, le dialogue de groupe stimule la mémoire, facilite l'émergence de nouvelles idées et permet d'identifier des consensus, des divergences et des nuances qui apparaîtraient difficilement dans un entretien individuel. En outre, les groupes de discussion permettent de comprendre le contexte social des perceptions et de saisir les émotions, les gestes et les dynamiques qui apportent de la profondeur à l'analyse. Les groupes de discussion se sont déroulés en joola et en français à Oussouye, et en wolof et en français à Ziguinchor et Kafountine.

Les groupes de discussion de femmes organisés à Oussouye et Ziguinchor révèlent diverses

5. L'équipe de transcription était composée de : Souadou Cor, Amy Faye et Remy Diatta (Université Assane Seck de Ziguinchor) ; Malang Biaye Faty et Diakon Diédiou (Institut Supérieur de Management) ; Ndeye Rokhaya Diatta (Institut supérieur de formation agricole et rurale du Sénégal) ; Babacar Faye (École nationale supérieure d'agriculture) ; Marc Henri Thiaw et Souleymane Barry (Lycée agricole de Bignona).

dynamiques du leadership féminin en Basse-Casamance. À Oussouye, les femmes participantes comprennent des autorités traditionnelles telles que la reine Ayii Umoy Ebé de la forêt sacrée de Kafone Kadjinolle, dont l'intronisation lui confère un rôle spirituel et communautaire clé, en prononçant des prières annuelles pour la paix et le bien-être régional. Des dirigeantes d'organisations participent également, qui articulent des réseaux de femmes rurales liées à des projets de développement économique et de formation à la communication non violente. À Ziguinchor, le groupe de discussion réunit des leaders de la communication religieuse et des transformatrices du secteur agroalimentaire, soulignant la récente obtention de la certification du madd casamançais comme produit d'origine par l'OAPI, qui implique plus de 2 000 femmes organisées. Le groupe de discussion des hommes analyse de manière critique les contradictions entre l'importance traditionnelle des femmes casamançaises et la dynamique de perte des valeurs, tout en reconnaissant la résilience des femmes face à de multiples pressions. Le groupe mixte envisage un avenir optimiste pour les femmes dans la famille, la communauté et le pays, citant des avancées législatives telles que la parité, l'accès au financement et la présence croissante des femmes dans les sphères décisionnelles politiques et professionnelles, même si des résistances culturelles persistent dans certains contextes traditionnels qui limitent leur reconnaissance en tant que chefs de famille.



3.6.3 Entretiens avec de jeunes élèves

La technique des rédactions scolaires, utilisée entre autres par des sociologues tels que Richard Banégas (1998) en Ouganda dans son étude sur les processus de démocratisation, consiste à demander aux élèves du secondaire d'exprimer librement leur opinion par écrit sur un ensemble de thèmes suggérés au préalable. Cette méthode présente plusieurs avantages : elle permet aux élèves eux-mêmes d'articuler leurs idées à partir d'une question générale, en utilisant leur propre vocabulaire et en incorporant les exemples qu'ils jugent pertinents.

Outre l'anonymat, les participants sont généralement invités à fournir certaines informations de base qui permettront ensuite d'organiser les résultats en fonction de variables communes. Ces informations comprennent généralement l'âge, le sexe, le lieu de naissance et de résidence, l'origine socioculturelle (ou ethnique) propre et celle des parents, ainsi que la langue et la religion.

Dans le cas de la Basse-Casamance, cette technique a déjà été appliquée dans plusieurs recherches antérieures, comme l'étude déjà mentionnée sur la violence de genre. Elle a également été utilisée dans une recherche sur l'identité joola (Tomàs, 2005) et dans une autre sur les MGF en Basse-Casamance (Tomàs, Kaplan, Le Charles, 2019), avec des résultats très satisfaisants dans tous les cas.

L'analyse de 364 rédactions scolaires réalisées dans trois instituts (CEM) d'Oussouye, Ziguinchor et Abéné révèle une vision extrêmement positive du leadership féminin parmi les élèves, avec 97 % de discours admiratifs présentant les femmes comme des modèles à suivre. Les élèves (58 % de filles, 42 % de garçons) identifient la communauté comme le principal espace de pouvoir féminin (93 %), bien avant la famille (15 %), et reconnaissent l'influence des femmes notamment dans les décisions entrepreneuriales (51 %) et dans les questions éducatives et professionnelles (21 %). De manière significative, 96 % des élèves attribuent le pouvoir des femmes à leurs qualités personnelles, tandis que 48 % soulignent l'importance de l'éducation comme facteur clé d'autonomisation. Les mères, les tantes et les grands-mères apparaissent comme les principaux soutiens (43 %), sans aucune référence à des figures masculines familiales comme facilitateurs. 21 % des rédactions intègrent la dimension spirituelle ou mystico-religieuse du pouvoir féminin, ce qui témoigne de la persistance des conceptions traditionnelles du leadership. L'analyse montre également une invisibilisation notable de la violence de genre, avec à peine 1 % des discours dénonçant ce phénomène, ce qui suggère la normalisation de certaines dynamiques de pouvoir ou la difficulté à les verbaliser dans les contextes scolaires. Enfin, 71 % des rédactions adoptent un discours orienté vers le progrès, projetant des attentes positives sur l'évolution du rôle des femmes dans la société casamançaise.

3.6.4 Analyse des données et production académique

L'analyse des données a suivi un processus collaboratif qui a combiné le travail individuel et des sessions d'interprétation conjointes entre les équipes de l'UdL et d'ETDS. Les sessions d'analyse conjointe avec les membres de l'équipe sénégalaise, en particulier Pape Tahirou Kanouté et Mouhamadou Bachir Diémé, ainsi que les 11 enquêteurs/trices, ont été fondamentales pour comparer les interprétations, clarifier les nuances culturelles et valider les catégories analytiques émergentes. Ce processus d'analyse itératif a permis de construire des catégories théoriques à partir du dialogue entre les cadres conceptuels académiques et les connaissances situées dans le contexte casamançais.

3.7. La « restitution » comme forme de recherche

Comme dans la recherche précédente, l'équipe de recherche a estimé qu'il était nécessaire de faire des restitutions une étape supplémentaire dans le processus de recherche. À cette fin, deux journées ont été organisées, l'une en interne avec les équipes casamançais et catalanes, l'autre avec des invités externes, dans le but d'expliquer, de réfléchir, de proposer et de concevoir la manière dont la restitution pouvait être mise en œuvre en fonction des doutes et des résultats découlant de la méthodologie utilisée.

3.7.1. « Restitution » : vers un nouveau paradigme ?

En général, dans la grande majorité des projets de recherche, la restitution est conçue de manière unidirectionnelle : l'équipe de coopération (qui, avec un peu de chance, a mené ou commandé une recherche spécifique) présente les résultats à la « communauté » protagoniste du projet. Celle-ci peut tout au plus poser des questions concrètes sur les résultats, qui ont souvent déjà été publiés. D'autre part, outre cette unidirectionnalité, il existe également l'idée que la restitution marque la fin définitive du projet. Peut-être, qui sait, que les lignes proposées seront reprises plus tard, ou peut-être pas. Mais la notion sous-jacente de restitution est souvent associée à une conclusion, à une fin.

Dans ce projet, conformément à la philosophie de coopération, de co-participation et de co-conception de la recherche elle-même entre tous les participants, il a été décidé de faire des restitutions une partie intégrante de la recherche. Et cela s'est fait en présence physique d'une grande partie des personnes qui ont participé au projet en tant que chercheurs, quel que soit leur rôle.

Au cours de la première journée (10 septembre 2025), une réunion préparatoire interne a été organisée entre toute l'équipe d'enquêteurs et enquêtrices locaux, ETDS et l'équipe catalane, axée sur l'échange d'expériences de terrain et la planification stratégique concrète de l'atelier participatif du lendemain. Les enquêteurs et enquêtrices des trois communes ont partagé leurs connaissances sur le parcours de vie des femmes leaders, soulignant leur résilience face aux violences subies, les difficultés d'accès au territoire et la persistance d'obstacles structurels, en particulier dans le domaine politique, où l'existence d'un « plafond de verre » limitant l'avancement des femmes au-delà de certains niveaux hiérarchiques a été identifiée. À partir de ces échanges, la méthodologie de l'atelier participatif du 11 septembre a été conçue, avec un consensus sur trois axes thématiques de travail (autonomisation économique, autonomisation politique et droits humains, et pouvoir socioculturel et religieux) avec un horizon prospectif fixé à 2035. Il a été convenu d'une dynamique de travail en plénière pour identifier les craintes et les espoirs des femmes, suivie d'un travail en groupes thématiques pour élaborer conjointement des scénarios optimistes et pessimistes basés sur l'identification des facteurs de changement positifs et négatifs. Cette méthodologie prospective visait non seulement à restituer les résultats de la recherche, mais aussi à construire collectivement des stratégies d'autonomisation à partir de l'expérience vécue par les femmes participantes elles-mêmes. L'atelier préparatoire s'est conclu par un engagement fort de tous les participants à assurer le succès de la journée participative élargie du lendemain, témoignant ainsi de la consolidation d'un processus de recherche-action véritablement collaboratif.

L'atelier du 11 septembre 2025, intitulé « Atelier de construction d'une approche collective de recherche et de compréhension des processus d'acquisition du pouvoir et d'autonomisation économique, politique, socioculturelle et religieuse des femmes en Basse-Casamance : communes de Ziguinchor, Oussouye et Kafountine » et a réuni 39 participants au siège d'ECAF à Ziguinchor, parmi lesquels des chefs religieux et traditionnels, des représentants d'organisations communautaires de base, d'associations féminines, de services techniques, d'institutions académiques et des partenaires du projet, provenant des trois communes étudiées (Ziguinchor, Oussouye et Kafountine). Pape Tahirou Kanouté a contextualisé les deux phases de recherche (violences de genre 2021-2023 et autonomisation 2023-2025), expliqué la méthodologie utilisée et justifié le choix des trois

communes en fonction de leurs caractéristiques distinctives. La méthodologie de travail a combiné deux exercices : premièrement, une séance plénière au cours de laquelle chaque participant a exprimé par écrit ses craintes et ses espoirs concernant l'autonomisation des femmes dans les domaines économique, politique, socioculturel et religieux ; deuxièmement, un travail en trois groupes thématiques qui ont identifié les facteurs de changement positifs et négatifs et ont élaboré conjointement des scénarios prospectifs optimistes et pessimistes projetés à 2035. Le groupe 1 (économie) a identifié comme moteurs clés l'éducation/la formation, l'accès à la terre et au financement, la commercialisation, la gestion de l'eau, la mécanisation et l'accès aux technologies numériques/IA ; le groupe 2 (politique et droits humains) a mis en avant l'éducation, l'application de la loi sur la parité, l'engagement des femmes, la confiance en soi et la masculinité positive ; le groupe 3 (socioculturel et religieux) a mis en avant le leadership culturel/religieux, l'éducation, les formations qualifiantes et la déconstruction des croyances culturelles préjudiciables aux femmes. Les scénarios prospectifs ont permis de visualiser des futurs alternatifs en fonction de l'évolution de ces facteurs, mettant en évidence à la fois les potentialités et les risques auxquels sont confrontés les processus d'autonomisation des femmes en Casamance. Comme recommandation principale, les participants ont proposé d'exploiter les données recueillies au cours des deux phases de recherche et de l'atelier pour alimenter la continuité du projet en 2026, en soulignant la nécessité d'un suivi des propositions afin de garantir un impact réel.

Bien sûr, cela présente des inconvénients : les participants étant habitués à être des « récepteurs » d'informations sous forme de conclusions, certaines personnes dans le public peuvent ne pas comprendre l'utilité de cette approche très participative. Mais elle présente également divers avantages, qui sont détaillés dans les sections suivantes.

3.7.2. La participation des chercheurs/cheuses sur le terrain lors de la restitution publique de la recherche

Au fur et à mesure de l'avancement de la recherche, et compte tenu de la cohésion indéniable du groupe et de l'implication active de nombre de ses membres, il est apparu clairement que les chercheurs devaient participer activement à la restitution en Casamance. Ils ne devaient pas se contenter d'être invités et mentionnés avec des remerciements publics, mais devaient raconter certaines des expériences vécues pendant la recherche et exprimer leur opinion à ce sujet.

Cette implication totale de tous les protagonistes présente de multiples avantages. D'une part, les

personnes qui ont mené l'enquête se sentent reconnues en pouvant expliquer de vive voix ce qu'elles ont ressenti et vécu devant le public présent. D'autre part, présenter une recherche ou une partie de celle-ci en public permet au chercheur lui-même de prendre conscience de la complexité et de la richesse de tout ce qu'il a vécu, aspects qu'il n'avait peut-être pas complètement verbalisés jusqu'alors. En outre, cela crée de nouvelles relations avec le public, intéressé par le sujet de l'étude.



4.1 Calendrier de la recherche et organisation du calendrier

La présente recherche sur le pouvoir et l'autonomisation économique et politique des femmes en Basse-Casamance s'est déroulée dans le cadre de trois projets de financement complémentaires : l'ACCD, l'AECID et la mairie de Barcelone. Le projet de l'ACCD s'est déroulé du 1er mars 2023 au 28 mai 2025. Le projet de l'AECID a débuté le 15 mars 2024 et s'achèvera le 14 juin 2026. Le financement de la mairie de Barcelone, spécifiquement destiné à la production audiovisuelle (documentaire, capsules et photographies), a débuté le 1er décembre 2024 et s'étendra jusqu'en novembre 2026.

Le processus de recherche a été structuré en trois phases principales clairement différenciées :

Phase préparatoire et de conception méthodologique (septembre-décembre 2023)

Cette phase initiale a été marquée par un intense travail de collaboration entre l'équipe de l'UdL et l'équipe locale d'ETDS. Au cours de ces quatre mois, les activités suivantes ont été menées :

- Plus de 20 réunions préliminaires de coordination entre les équipes de recherche
- Conception participative de la méthodologie avec l'équipe locale d'ETDS
- Sélection et formation des 11 enquêteurs/trices locales
- Élaboration des outils de collecte de données (guides d'entretien, guides pour les groupes de discussion, propositions pour les rédactions scolaires, concepts et terminologie dans les langues locales (voir annexe 1), etc.
- Identification et prise de contact préliminaire avec des informateurs clés dans les trois communes (Ziguinchor, Oussouye et Kafountine)
- Établissement de liens avec les organisations locales et les autorités traditionnelles

Phase de travail sur le terrain (janvier 2024-septembre 2025)

Cette phase a constitué le cœur empirique de la recherche et s'est étendue sur 21 mois, permettant une immersion profonde dans les dynamiques locales. Le travail de terrain a été organisé selon le calendrier suivant :

Janvier 2024 : phase test d'entretiens semi-structurés. 28 entretiens test ont été menés avec des femmes leaders dans les trois communes, dans le but de valider et d'ajuster les outils méthodologiques. Cette phase a permis d'identifier les difficultés dans la formulation des questions, de déterminer les langues les plus appropriées (diola, wolof, mandingue, français) et d'établir les lieux et les moments les plus propices aux entretiens.

Mi-juillet 2024 : phase définitive d'entretiens semi-structurés. Après les ajustements méthodologiques issus de la phase test, 51 entretiens supplémentaires ont été menés auprès de femmes, pour un total de 79 entretiens dans les trois communes étudiées.

Septembre et décembre 2024 : Des groupes de discussion (groupes focaux) de femmes et d'hommes ont été organisés, ce qui a permis de saisir les dynamiques collectives et les perceptions communautaires sur le leadership féminin.

Janvier et mars 2025 : collecte de rédactions scolaires et organisation de groupes de discussion. Au cours de ce mois, deux techniques complémentaires fondamentales ont été mises en œuvre. D'une part, 364 rédactions rédigées par des élèves du secondaire dans les trois municipalités ont été recueillies, à partir d'exercices guidés tels que « les figures féminines importantes dans ma communauté » ou « qui prend les décisions à la maison ou dans le quartier ». D'autre part, le dernier groupe de discussion (groupes de discussion) mixte a été organisé.

Septembre 2025 : Atelier de construction d'une approche collective de recherche et de compréhension des processus d'acquisition du pouvoir et d'autonomisation économique, politique, socioculturelle et religieuse des femmes en Basse-Casamance : communes de Ziguinchor, Oussouye et Kafountine. Dans le cadre du processus de validation participante, cet atelier a été organisé dans la commune de Ziguinchor avec divers acteurs locaux afin de discuter et de valider les résultats préliminaires. Les 39 participants comprenaient une sélection de femmes et d'hommes interrogés, des représentants d'organisations locales et des autorités traditionnelles. La méthodologie participative a permis de valider la pertinence des typologies de leadership identifiées et d'ajuster les cadres conceptuels du point de vue des protagonistes eux-mêmes.

Participation de l'équipe de l'Université de Lleida au travail de terrain

L'équipe de recherche catalane a effectué cinq séjours de travail sur le terrain en Basse-Casamance, qui ont permis d'accompagner directement le processus de recherche, d'assurer la supervision méthodologique et d'établir des relations de confiance avec les communautés participantes :

- Décembre 2023 : séjour préparatoire pour établir des liens avec l'équipe locale et les communautés, et finaliser la conception méthodologique conjointe.
- Janvier 2024 : accompagnement et supervision de la phase test des entretiens, avec participation directe à la validation des instruments méthodologiques.
- Juin 2024 : Suivi de la phase finale des entretiens et premières sessions d'analyse conjointe avec l'équipe locale.
- Septembre 2024 : accompagnement des groupes de discussion et des sessions de travail pour l'analyse préliminaire des données.
- Septembre 2025 : participation à l'atelier de construction d'une approche collective de recherche sur le pouvoir et l'autonomisation des femmes, et validation des résultats avec l'équipe d'ETDS.

Cette présence continue sur le terrain, au-delà de faciliter la coordination opérationnelle, a été fondamentale pour développer une compréhension contextualisée des dynamiques locales du pouvoir et du leadership féminin, ainsi que pour garantir la cohérence méthodologique entre les différentes phases de la recherche.

Phase d'analyse et d'élaboration des produits (parallèle au travail de terrain)

L'analyse des données n'a pas constitué une phase postérieure au travail de terrain, mais un processus continu et parallèle qui a débuté dès les premières entrevues. Cette décision méthodologique a permis :

- D'ajuster progressivement les instruments de collecte de données en fonction des résultats émergents
- Identifier rapidement les catégories analytiques pertinentes
- De maintenir un dialogue constant entre la théorie et les données de terrain

4.2 Produits et actions de diffusion de la recherche

La diffusion des résultats de la recherche a suivi une stratégie multicanale combinant des espaces académiques internationaux, des produits audiovisuels pour la sensibilisation communautaire et la restitution des résultats tant dans le contexte sénégalais que catalan.

4.2.1 Antécédents : projet ICIP et émissions radiophoniques

Comme antécédent direct de la présente recherche, il convient de mentionner le projet financé par l'Institut catalan international pour la paix (ICIP) en 2023 à l'UdL, intitulé « Femmes et paix en Casamance (Sénégal) : de la culture (et de la mémoire) à la médiation » (ICI023/23/000013). Dans le cadre de ce projet, deux émissions radiophoniques ont été diffusées sur Kassumay FM, abordant le rôle des femmes dans la construction de la paix en Casamance. Les résultats de ce projet préliminaire ont permis de tirer des conclusions fondamentales qui ont orienté la conception et le développement de la présente recherche sur le pouvoir et l'autonomisation des femmes.

4.2.2 Participation au Congrès catalan d'anthropologie (CoCa) 2024

Dans le cadre du Congrès catalan d'anthropologie (CoCa) qui s'est tenu en janvier 2024 à Lleida, deux communications ont été présentées par les chercheurs principaux lors du symposium 31 « Stratégies locales de gestion de la violence de genre. Enseignements comparés » (<https://coca.antropologia.cat/simposi/31-estrategies-locales-de-gestio-de-la-violencia-de-genere-aprenentatges-comparats/>) :

- Albert Roca Álvarez a présenté l'exposé « Autonomie contre identité ? Enseignements tirés de la gestion domestique de la violence de genre en Casamance (Sénégal) », qui abordait les tensions entre les concepts universalistes d'autonomie individuelle et les formes locales de gestion de la violence de genre basées sur les identités collectives et les structures familiales élargies.
- Jordi Tomàs Guilera a présenté « La technique des rédactions scolaires pour étudier la perception des jeunes de Basse-Casamance (Sénégal) sur les violences de genre dans les foyers », en réfléchissant sur la méthodologie innovante des rédactions scolaires comme technique de recherche pour saisir les perceptions des jeunes sur les dynamiques de genre dans le contexte familial.

Ces communications s'inscrivent dans la phase initiale de la recherche et ont permis de comparer les méthodologies et les résultats préliminaires avec d'autres équipes de recherche travaillant dans des contextes similaires

4.2.3 Participation au 12e Congrès ibérique d'études africaines de Barcelone 2025 (CIEA25)

La recherche a occupé une place importante lors du 12e Congrès ibérique d'études africaines qui s'est tenu à Barcelone en janvier 2025 (CIEA25) (<https://redestudiosafricanos.org/>), où de nombreuses communications abordant différentes dimensions de l'étude ont été présentées :

Albert Roca a assuré la coordination du congrès depuis le GECID et le GESA de l'UdL, tandis que Jordi Tomàs Guilera a participé en tant que membre du comité organisateur.

Armonia Pérez a coordonné le panel 53 « Pouvoir et autonomisation des femmes africaines à l'ère décoloniale : défis méthodologiques et implications expérientielles », un espace spécifiquement dédié à l'exploration des formes contemporaines du pouvoir féminin dans les contextes africains à partir de perspectives décoloniales. Dans ce même panel, elle a présenté la communication « Sutura et muñ : silence, discrétion et honneur dans la Basse-Casamance, Sénégal », qui analyse les concepts wolofs de Sutura (discrétion, respect de l'intimité) et Muñ (résilience, patience) dans la gestion des violences domestiques de genre en Basse-Casamance, en explorant comment ces vertus culturelles, à l'origine protectrices, conditionnent le silence des victimes et activent les réseaux féminins traditionnels de médiation familiale.

De même, Jordi Tomàs a coordonné le panel 55 « Casamance : mémoires, pouvoirs, tensions et initiatives locales dans le nouveau contexte sénégalais », qui a abordé les dynamiques politiques et sociales contemporaines dans la région casamançaise. Il a présenté deux communications : « Le long chemin d'une reine-mère (Bubajum áai, Oussouye, Basse-Casamance, Sénégal) », qui analysait le parcours et le rôle de la reine-mère dans les structures traditionnelles du pouvoir ; et « Informations, émotions et éthique dans les groupes de discussion : exemples d'une recherche en cours sur les processus de paix et le leadership féminin en Basse-Casamance » (dans le panel 53), qui a réfléchi aux défis méthodologiques et éthiques du travail avec des groupes de discussion dans des contextes culturellement divers.

4.2.4 Atelier de restitution et de validation participative à Ziguinchor (septembre 2025)

Le 11 septembre 2025, Ziguinchor a accueilli l'« Atelier de construction d'une approche collective de recherche et de compréhension des processus d'acquisition du pouvoir et d'autonomisation économique, politique, socioculturelle et religieuse des femmes en Basse-Casamance : communes de Ziguinchor, Oussouye et Kafountine ». Une quarantaine de personnes y ont participé, dont toute l'équipe de recherche, des autorités institutionnelles et traditionnelles, des chercheurs, des organismes et différents acteurs locaux liés à ce thème.

4.2.5 Produits audiovisuels en cours d'élaboration

Grâce au financement de l'AECID et de la mairie de Barcelone, un ensemble de supports audiovisuels produits par Marta Moreiras et Laura Feal⁶, professionnelles ayant une grande expérience dans la photographie documentaire, le journalisme et la coopération internationale dans le contexte africain, est actuellement en phase de post-production. Marta Moreiras dirige Feitizo Prod, une société de production audiovisuelle spécialisée dans les projets documentaires.

Processus de production

Le travail audiovisuel a été développé dans le cadre d'un processus collaboratif lancé en février 2025, avec des réunions de coordination régulières entre l'équipe audiovisuelle, l'équipe de recherche catalane et l'équipe de Casamance. Le tournage a eu lieu en octobre 2025 dans les trois communes étudiées (Ziguinchor, Oussouye et Kafountine), documentant les histoires de vie et les parcours de leadership des femmes et des hommes interviewés à l'aide de méthodologies participatives qui garantissent la centralité des voix des protagonistes.

Produits audiovisuels

- **Documentaire (30 minutes)** : documentaire vidéo qui met en lumière les multiples formes de pouvoir et de leadership exercées par les femmes, en valorisant leurs parcours. Le documentaire articule les voix des femmes leaders avec l'analyse de la recherche, offrant un récit qui combine des témoignages directs, le contexte socioculturel et une réflexion sur les modèles d'autonomisation.
- **Capsules audiovisuelles (4 à 6 pièces)** : série de quatre à six pièces de courte durée (entre 1 et 2 minutes). Chacune d'entre elles sera centrée sur un thème spécifique et un seul personnage qui structurera le discours et le message. Les protagonistes seront diverses afin d'offrir un échantillon du large éventail de femmes influentes et autonomes de la région, avec leurs différents facteurs et particularités.
- **Histoires de vie photographiques (10 portraits)** : Travail photographique documentaire qui capture les histoires de vie de dix femmes leaders représentatives des différents profils identifiés dans la recherche. Chaque photographie est accompagnée d'une brève histoire de vie qui contextualise son parcours, son style de leadership et sa contribution à sa communauté. Ce matériel constitue une archive visuelle des formes contemporaines de leadership féminin en Basse-Casamance, alliant rigueur documentaire et sensibilité artistique.

Les documents audiovisuels et photographiques sont protégés par les droits d'auteur (copyright)

6. Marta Moreiras est photographe documentaire et journaliste résidant à Dakar depuis 2015. Elle est titulaire d'un master en photographie documentaire et photojournalisme (London College of Communication, 2009). Son travail, exposé à l'échelle internationale, combine pratique artistique et méthodologies participatives. Laura Feal est diplômée en sciences de la communication et experte en coopération internationale et en genre. Elle réside à Saint-Louis (Sénégal) depuis 2012, où elle coordonne des projets culturels et de développement avec Hahatay, notamment des résidences artistiques, des festivals de cinéma documentaire et des productions journalistiques sur la culture et le développement en Afrique.

de Feitizo Prod et seront distribués sous licence permettant leur utilisation à des fins éducatives, académiques et de sensibilisation, dans le respect de la paternité de l'œuvre et des droits à l'image des femmes participantes.

Stratégie de diffusion

Les documents audiovisuels seront disponibles sur la plateforme numérique de XCS (<https://xarxaconsum.org/ca/recursos-2/videos/>) et sur la plateforme 3Cat, dans l'espace "Mirades del sud global" (<https://www.3cat.cat/3cat/coleccio/21350/>) où sont hébergées des productions financées par l'ACCD, avec des licences permettant leur usage éducatif et de sensibilisation.

En outre, un **plan de diffusion spécifique** est en cours d'élaboration en collaboration avec Feitizo Prod, qui prévoit :

- **Des présentations publiques** en Catalogne et au Sénégal (Casamance, Dakar)
- **Circuit de festivals** de cinéma documentaire, de droits humains et d'études africaines
- **Diffusion sur les réseaux sociaux** avec une stratégie de communication différenciée selon les plateformes et les publics
- **Cession de matériel** à des organisations de la société civile sénégalaise et catalane, à des établissements d'enseignement et à des universités
- **Projections thématiques** dans des espaces consacrés aux études africaines, à la coopération internationale et aux études de genre
- **Utilisation pédagogique** du matériel dans le cadre de formations sur le leadership féminin, la coopération au développement et les études postcoloniales

Ce plan de diffusion vise à maximiser l'impact du matériel audiovisuel tant dans les contextes universitaires que dans les espaces d'influence politique et de sensibilisation citoyenne, en veillant à ce que les voix des femmes casamançaises atteignent des publics diversifiés sur les deux continents et contribuent au débat sur les modèles alternatifs d'autonomisation et de développement.

4.2.6 Publications scientifiques prévues

Il est prévu de publier deux ou trois articles dans des revues indexées et scientifiquement reconnues, ainsi que dans une publication liée à l'influence et au transfert de connaissances. Le contenu de ces articles développera en profondeur les conclusions sur :

- Les formes discrètes et invisibles du pouvoir féminin (sutura et muñ) et leur rôle dans la gestion des conflits
- Les trajectoires du leadership traditionnel-religieux, en particulier le cas de la reine-mère d'Oussouye
- Les défis méthodologiques et éthiques de la recherche qualitative sur le leadership féminin dans des contextes de diversité culturelle

4.2.7 IXe Journées sur le genre et le développement - XIIIe Visions du monde africain (décembre 2025)

Organisées par GESA-GECID/UCIS (Unité de coopération et de solidarité de l'UdL) et AfricalnEs (Université de Grenade), ces journées se tiendront le 1er et 2 décembre 2025 sous forme hybride à l'UdL, sous le titre « Pouvoir des femmes contre autonomisation des genres. Regards transatlantiques ».

La première session, spécifiquement consacrée aux « Pouvoirs féminins et politiques d'autonomisation en Basse-Casamance », comptera sur la participation d'une partie de l'équipe casamançais et catalane.

4.2.8 Projection du documentaire et débat (mai 2026)

La possible projection du documentaire et le débat qui suivra, prévus pour le 25 mai 2026 (Journée de l'Afrique), sont en cours de coordination avec la délégation du gouvernement catalan en Afrique de l'Ouest (siège à Dakar), dans le cadre du Festival Itinérant de Cinémas Africains de la Catalogne (FICAC) (<https://ficac.cat/>). Cette activité se déroulera dans différentes localités du Sénégal, principalement en Basse-Casamance, ainsi qu'en Catalogne. La possibilité de projections et de débats à l'Institut Cervantes de Dakar (<https://dakar.cervantes.es/es/>), à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) et au Musée des civilisations noires de Dakar (<https://mcn-sn.com/>) est également à l'étude.

05 Discussion des résultats (conclusions, enseignements et recommandations)

Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'un axe de travail mené par l'équipe depuis 2020. Cet axe a été inauguré par une première étude sur le rôle et les capacités des femmes dans la gestion de la violence de genre dans les foyers de la région, c'est-à-dire dans la prévention, l'arbitrage et la réparation de cette violence. Les résultats, qui sont encore en cours de traitement et que nous résumons plus loin, ont révélé certains mécanismes clés de l'influence des femmes dans la prise de décision locale (voir la description des informations ethnographiques recueillies dans la section 3. Méthodologie). La conséquence presque naturelle de cette recherche était donc d'aborder les formes de pouvoir local des femmes, ce qui impliquait d'examiner comment les stratégies que l'on pourrait qualifier de traditionnelles se sont articulées avec les politiques d'autonomisation promues par les institutions, très souvent en lien avec la coopération internationale. C'est dans ce cadre de continuité de la recherche que s'inscrit cette étude, qui se déploie à travers deux projets de coopération (ACCD et AECID) complémentaires, autour de l'autonomisation économique et politique des femmes, et qui est également associée à une autre recherche (ICIP) sur le rôle des femmes dans la construction de la paix dans la région. Il est important d'ajouter que toutes ces synergies de recherche (qui ont réuni et continuent de réunir différents spécialistes des États espagnol et sénégalais) s'appuient à leur tour sur plus de deux décennies d'expérience dans la zone d'étude (Basse-Casamance) et dans le domaine thématique (relations de genre et développement économique et politique) de la part de deux des membres de l'équipe, Armonia Pérez (XCS) et Jordi Tomàs (UB).

L'influence des pouvoirs locaux

La concrétisation de cette recherche oblige à affronter les contradictions et les paradoxes entre les formes de pouvoir local que les femmes de la Casamance considèrent comme les leurs et celles proposées par les politiques d'autonomisation. Quiconque se trouve, même temporairement, sur le « terrain casamançais » — qu'il soit autochtone ou étranger, professionnel, fonctionnaire, coopérant, chercheur ou femme au foyer... — ne manquera pas de percevoir cette opposition. Cependant, en général, on l'ignore ou on tente simplement d'instrumentaliser « l'autre partie », celle dans laquelle chacun ne se reconnaît pas ou se reconnaît moins. Celui qui mène des recherches ne peut faire ni l'un ni l'autre. Il doit observer comment les deux formes de pouvoir en question (formes de pouvoir local des femmes et formes de pouvoir corrélatives aux politiques d'autonomisation) s'imbriquent, s'opposent ou s'excluent etc.

L'autonomisation, en particulier dans les zones rurales ou périurbaines, vise à permettre aux femmes de prendre elles-mêmes les décisions, en les regroupant en groupes d'intérêt ; les membres de ces groupes partageraient ces intérêts, en principe individuels, du simple fait de participer à la condition de femme dans un même contexte local. L'organisation de ces associations de femmes est généralement basée sur des assemblées, mais elle s'articule autour de leaderships individuels plus ou moins structurés à travers des organigrammes établis par une réglementation validée par

l'administration. Les membres du groupe encouragent et soutiennent ces leaderships en tant que hiérarchies fonctionnelles, c'est-à-dire pour des raisons d'efficacité, de connaissances accumulées, de capacité à représenter l'ensemble de manière ... Autrement dit, pour des qualités ou des mérites individuels qui peuvent toujours être inversés.

Indépendamment du fait que les politiques d'autonomisation puissent être promues à partir de toutes les positions du spectre politique, et malgré l'utilisation de la notion de communauté, le schéma n'en reste pas moins construit sur des principes libéraux : a) comprendre l'individu comme l'unité juridique et sociale fondamentale et inaliénable ; b) miser sur la complémentarité des potentiels et des besoins comme force qui maintient unis les intérêts communs de satisfaction individuelle et, par conséquent, les associations.

La Basse-Casamance regorge de ce type d'entités. À tel point que, dans une commune comme Oussouye, rurale à bien des égards et périurbaine en raison de sa connexion quotidienne avec Ziguinchor, un pourcentage très élevé de femmes adultes (mariées ou ayant des enfants et en âge de travailler) sont membres d'une ou plusieurs de ces associations. La liste des acronymes est interminable et désigne l'associationnisme des femmes dans les domaines d'activité les plus divers : organisation de la société civile, organisation du travail (parfois depuis l'État), dynamisation rurale, demandes coopératives de projets économiques et de coopération, initiative économique locale, incidence sur le processus de paix (voir la section 2.4.2. Cartographie des organisations). Au regard des politiques en vogue à la BM au tournant des XXe et XXIe siècles, les femmes de la Basse-Casamance semblent disposer d'un capital social important. L'associationnisme y est florissant, comme il l'était dans le nord de l'Italie étudié par Robert Putnam ou en Catalogne, depuis la Renaissance catalane, au début et pendant la maturation de la révolution industrielle. Cependant, le sud du Sénégal est à la traîne du développement mondial, dans de nombreux domaines encore plus que le nord, malgré son potentiel agro-écologique.

Une réponse récurrente, bien que erronée, insiste sur la nécessité de "moderniser" l'Afrique, et avec elle le Sénégal et par ricochet, la Casamance. Cela permettrait de résoudre les deux problèmes qui compromettent la promesse du capital social des femmes casamançaises : le conflit sécessionniste et le patriarcat africain. D'une part, il faudrait faire progresser la démocratisation et la participation politique des citoyens afin de mettre fin au conflit sécessionniste qui a éclaté dans les années 80 et, dans un contexte économique moins médiatisé, optimiser les rendements des initiatives des femmes. D'autre part, la subversion du pouvoir patriarcal serait également optimisante, car elle réduirait les obstacles auxquels se heurtent les femmes dans l'accumulation et le réinvestissement des bénéfices. Ces deux axes se renforcent mutuellement et, dans les deux cas, les formes et les discours locaux, même s'ils peuvent aider à résoudre certains problèmes quotidiens immédiats, ne cesseraient d'être les piliers du caciquisme et du sexisme qui limitent le bien-être des femmes et, avec elles, celui de leur environnement social. En d'autres termes, faciliter les conditions d'une plus robuste participation politique et promouvoir des mécanismes d'atténuation des effets inhibiteurs du pouvoir patriarcal sont les deux leviers d'action utilisés dans les politiques d'autonomisation pour favoriser le bien-être des femmes et de leur environnement.

Le problème est que cette réponse n'est absolument pas nouvelle. Exprimée avec plus ou moins de politiquement correct, elle imprègne l'administration de la région depuis l'indépendance. Les

politiques WID et la dynamisation rurale sont connues depuis leur lancement dans les années 60 au Sénégal et se sont transformées en stratégies GAD dans les années 80 et 90. Ainsi, faire référence au patriarcat des sociétés africaines n'est pas une explication suffisante en soi, et encore moins en Basse-Casamance. Il en va de même pour le conflit. Qualifiée de « conflit de faible intensité », elle a été suspendue par de nombreuses trêves depuis le sopi d'Abdoulaye Wade. Bien qu'elle ait eu des effets profonds sur la société casamançaise et l'imaginaire politique sénégalais, elle ne peut être considérée comme un frein absolu au développement, pas plus que ne l'ont été les conflits en Europe, de l'Ulster au Pays basque, dans les années 70...

On peut naturellement faire valoir, comme le font la plupart des experts, qu'il est nécessaire de prendre en compte le contexte mondial pour comprendre l'échec relatif des stratégies de développement africaines, y compris les politiques d'autonomisation en Casamance. Sans entrer dans le débat sur cette influence, ce qui n'est pas l'objet du présent rapport, il suffit de noter que ces politiques s'appliquent dans un espace d'échange asymétrique qui penche en faveur des pays riches. Cette asymétrie se répercute inévitablement sur les échanges au sein des sociétés africaines, en particulier entre les zones urbaines et rurales, et pourrait expliquer en grande partie les limites des résultats des politiques d'autonomisation, notamment économiques. On pourrait étudier dans quelle mesure ces limites répondent à des stratégies de diversification et de modulation de la productivité de la part des femmes elles-mêmes, en prévision de marchés instables qui peuvent se transformer en pièges si l'on met tous ses œufs dans le même panier, comme on dit souvent.

Nous ne pouvons pas démontrer ici cette interprétation, même si elle ressort de certains récits de vie recueillis et de nombreuses approches de l'évolution des économies locales africaines. Toutefois, cette piste ne fait qu'inciter à approfondir le regard local, à examiner comment les initiatives issues des programmes d'autonomisation s'articulent avec d'autres formes de pouvoir local, sans solution de continuité du point de vue des femmes qui les incarnent. En ce sens, il est crucial de comprendre que ce que nous pourrions appeler le bien-être de base, assuré par l'accès aux « produits de base » (riz, poisson, vin de palme, logements...), est principalement maintenu par les réseaux endogènes de parenté et d'alliance, traversés par des groupes d'âge, d'initiation, de fétiches traditionnels, régulés par des formes participatives de pouvoir local où les femmes ont leurs propres rôles et espaces. Ce schéma d'économie locale est sans doute plus dominant dans les zones rurales, mais il peut avoir un poids notable dans les zones urbaines. Cela s'explique par les liens entre les deux, un poids tant dans l'imaginaire que dans la genèse de compléments économiques significatifs ; les femmes jouent souvent un rôle crucial dans cette connexion.

Ainsi, une grande partie des femmes installées en Basse-Casamance pourraient considérer les politiques d'autonomisation comme une ressource subsidiaire d'accumulation plutôt que comme une action obligatoire pour sortir d'une situation de vulnérabilité. Une ressource pour se promouvoir au-delà des instances sociales les plus immédiates, pour satisfaire des besoins croissants, avec un horizon illimité. Et, plus important encore, bien que les lignes de pouvoir locales et les effets de l'autonomisation globale se combinent continuellement, il est possible de les séparer lorsque cela s'avère plus opportun. Et cette capacité de discrimination situationnelle est un signe de pouvoir.

En effet, les informations qualitatives recueillies dans le cadre du projet confirment les études antérieures qui mettaient l'accent sur ce pluralisme économique et politique. Il y a une quinzaine

d'années, Clara Bastardes (2009) a étudié comment les femmes d'Oussouye, pour la plupart épouses des fils des lignées autochtones, ont organisé pendant des mois un boycott contre la hausse des prix des produits locaux « de base ». Elles n'ont pas cherché à influencer sur le coût des marchandises d'origine extérieure, « moins de base » et produites hors du contrôle des communautés locales. Mais elles l'ont fait pour le riz, le poisson ou tout autre article dont la production s'inscrit dans le cadre des travaux et des réseaux collectifs de la région. Marina P. Temudo (2025) a présenté les résultats d'un macro-projet mené sur les côtes de Guinée-Bissau (dont l'agroécologie est très comparable à celle de la Casamance), où cette autonomie fondamentale des communautés locales classées comme extrêmement pauvres selon les indicateurs habituels était également mise en évidence. En plein XXI^e siècle, les terres de mangroves de Haute-Guinée apportent une nouvelle dimension au débat lancé par Oscar Lewis il y a 75 ans sur la « culture de la pauvreté ».

Il est essentiel de souligner qu'au Sénégal comme dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, de nombreux professionnels de l'anthropologie et de la sociologie, ou de disciplines connexes, ont abordé le sujet – au sens large – en mettant l'accent sur la perspective endogène et en écartant l'application de modèles imposés d'en haut. Depuis Joseph Ki-Zerbo, déjà bien connu, défenseur, avec d'autres comme Paulin Hountondji (1994), de l'idée du développement endogène, jusqu'à l'éclairent Oxford Street, Accra : *City Life and the Itineraries of Transnationalism*, Accra, d'Ato Quayson, en passant par plusieurs auteurs d'origine sénégalaise tels qu'Aminata Diaw et Aminata Touré (1998), Abdoulaye Kane (2010) ou l'étude inspirante de Diatta et al (2023), pour n'en citer que quelques-uns, à partir de perspectives et de disciplines très différentes.

Il est donc indispensable d'aborder les pouvoirs locaux des femmes, et des hommes, sur le terrain, non pas comme des obstacles, mais comme les piliers de l'économie populaire actuelle — construite dans un contexte de précarité structurelle favorisée par l'asymétrie forcée des échanges internationaux — et comme des atouts potentiels pour l'avenir de l'économie pure et simple de la région. La compréhension des stratégies et des pouvoirs économiques des femmes implique nécessairement d'aborder leur dimension politique, qui semble indissociable des protagonistes elles-mêmes et de tous les observateurs locaux consultés. La première, et peut-être la principale, condition de cette approche multidimensionnelle est de tenir compte du fait que les femmes casamançaises, en tant qu'individus, oscillent entre des stratégies où elles sont souvent des composantes distinctes, mais indissociables, de sujets de droit collectifs. Le pouvoir local des femmes se déploie en recourant à des réseaux et en suivant des critères solidement établis par la « tradition » (voir 5.1.2.2. Pluralisme culturel et efficacité sociale), c'est-à-dire validés en permanence par des collectifs qui agissent comme des sujets de droit indivisibles, soumis à des consensus : lignées (« filles »), alliance avec des lignées (« épouses des fils »), groupes d'âge et d'initiation (associés aux autels, à la religion traditionnelle enracinée dans le territoire) ... Ces liens sont souvent fortement intériorisés, inaliénables, toujours hiérarchisés et variables selon les ethnies, la localisation... Le constat est qu'ils constituent une ressource fréquente dans les stratégies individuelles et collectives, chaque fois que cela est possible.

Au début de cette introduction, nous avons mentionné les paradoxes et les contradictions perceptibles entre les politiques d'autonomisation et les formes de pouvoir local. L'une des clés pour les expliquer est sans doute d'étudier comment les femmes (ainsi que les hommes dans ce cas) les surmontent et même les instrumentalisent pour « contourner » le manque de reconnaissance

formelle de ces sujets de droit par les institutions et la coopération. Il s'agit donc d'approfondir, au-delà des disqualifications ou des idéalizations, la diversité et le formalisme fréquent de la sphère « informelle » du pouvoir, dans ce cas, des femmes.

Le discours de la dynamisation locale (rurale, mais aussi urbaine), tant de la part de l'administration que de la coopération internationale, a tenté de conjuguer ces deux approches, pouvoirs endogènes et autonomisations universalistes, ces deux sources d'influence des femmes à travers le concept de « communauté de base ». Cette notion, largement utilisée dans les églises chrétiennes, renvoie en réalité à des associations d'adhésion individuelle volontaire, ce qui n'est absolument pas le cas de la plupart des solidarités locales auxquelles adhèrent les femmes. Une observation dans le temps montre que ni la terminologie ni les normes imposées par les politiques de développement ne peuvent à elles seules fusionner des dynamiques structurellement différentes. Elles ne peuvent, même par la force du financement, réduire les initiatives locales à de simples variantes d'un impératif associatif, même féministe, de nature universelle. Or, ce langage facilite le passage stratégique de l'une à l'autre par les individus, génère un espace de communication qui ouvre une « brèche » idéologique, presque juridique, au pluralisme africain, qui a été capable d'instrumentaliser les initiatives des différents gouvernements, dès l'animation rurales de l'époque de Senghor, avec des agents locaux tels que Ben Mady Cissé, un casamançais, un des fondateurs ENDA Tiers Monde, jusqu'à les actuelles politiques d'autonomisation.

5.1 Résultats liés aux enseignements tirés de la recherche précédente sur la gestion de la violence de genre dans les foyers

Les résultats de la recherche se sont révélés très cohérents avec ceux obtenus dans une enquête précédente⁷ sur les formes locales de gestion (prévention, arbitrage, réparation) de la violence de genre dans les foyers de la Basse-Casamance, l'actuelle région de Ziguinchor. Cette cohérence est en soi un indice d'interprétation des lignes de pouvoir des femmes dans la région, que nous aborderons dans la dernière partie de ce chapitre. Nous souhaitons ici en donner un aperçu succinct. Les enseignements tirés de cette recherche ont été organisés dans un rapport avant d'être présentés lors de congrès et traités dans des publications (travail en cours), à partir d'une triple approche : cosmovision, contexte, acteurs. Cette organisation ne se voulait ni exclusive ni exhaustive, et ne cherchait pas non plus à résumer les contenus pouvant être transposés dans des articles scientifiques. Elle se voulait plutôt une référence pour l'intégration progressive d'éléments de travail, facilitant le retour d'information continu entre les acteurs impliqués, ainsi qu'avec les recherches ultérieures. Une ambition que nous exploitons aujourd'hui à partir des trois axes de la systématisation originale : conceptions, facteurs, acteurs.

7. <https://xarxaconsum.org/wp-content/uploads/2024/01/Recherche-violences-FR.pdf>

5.1.1 Conceptions (vision du monde). Implications en matière d'enculturation-éducation-formation

5.1.1.1 Polysémie et « traduction » culturelle

La multiplication des adjectifs associés au terme « violence » découle de la volonté des militants et des chercheurs d'inclure toutes les formes de coercition dans la prise de décision, même si elles correspondent à des termes vernaculaires différents. Ce désir se cristallise dans l'utilisation du mot français, adjectivé ou non, par les informateurs eux-mêmes, dans le but de relier certaines situations de coercition à d'autres. Cette convergence de traductions (traduttore, traditore) a quelque peu brouillé la recherche sur la violence physique : l'insistance sur la « violence économique », par exemple, était écrasante. Cependant, ce biais apparent s'est avéré révélateur sur le plan méthodologique et a généré une grande quantité d'informations sur les pouvoirs locaux des femmes.

Il convient de souligner un biais d'observation/d'interrogation plus que probable dans la facilité d'obtenir des informations sur la violence économique, qui contraste avec la difficulté de savoir ce que l'on pourrait appeler « violence physique » et « violence sexuelle », c'est-à-dire les coups et les mauvais traitements infligés au corps, ainsi que les abus et même les viols au sein du foyer, constituant souvent des incestes. Ce biais pourrait réapparaître dans la recherche sur le pouvoir et implique la deuxième conception mise en évidence dans les enseignements (silence).

Une RECOMMANDATION générique et provisoire dans le domaine de la prévention de la violence par l'éducation, reproductible presque point par point lorsqu'il s'agit des formes de pouvoir favorisées par les politiques d'autonomisation : au lieu d'opposer les stratégies publiques dans ce domaine à l'enculturation traditionnelle (marquée par le recours à des relations et des catégories hiérarchisées et inégales), en la considérant trop souvent comme réactionnaire en matière de genre et d'égalité en général, il faudrait étudier comment renforcer et articuler ces formes locales et traditionnelles dans l'espace public, sans les dénaturer, en mettant en valeur TOUTE leur dimension participative.

5.1.1.2 Silence

Il s'agit d'une catégorie omniprésente, présentée sous différentes formes vernaculaires, comme sutura, en wolof. Elle fait référence à la discrétion ou à la confidentialité concernant les questions relatives au cercle proche (le foyer, la famille...) qui ne sont pas publiques, ce qui inclut les éventuelles manifestations de violence, mais aussi les sources hiérarchisées d'influence sur les personnes et les groupes. Du point de vue de la coopération et de l'activisme (droits des femmes et des enfants, etc.), il est souvent interprété comme une sorte de loi du silence, sans connotations mafieuses, mais sans pour autant cesser de rendre difficile la garantie des droits au sein des noyaux de cohabitation. Les effets potentiellement permissifs du « silence » envers les comportements violents sont renforcés par la valorisation du « supporter », de la capacité à rester unis et à remplir les fonctions de chacun au sein de l'unité domestique. Or, le silence — et le fait de « supporter » — est bien plus que cela et il est nécessaire d'en comprendre l'importance pour pouvoir aborder toute intervention dans ce domaine de manière participative — et avec une plus grande perspective d'efficacité. La disposition, dans le sens de Pierre Bourdieu, à « supporter » est inculquée dès le bas-âge par une socialisation qui est faite autour des valeurs de courage, de l'impératif de « sauver les apparences » (dans les sens d'Erving Goffman) qui débouche sur une philosophie de vie qui emprunte beaucoup

au stoïcisme. Dans les récits autour des personnages légendaires de la communauté, homme ou femme, il y a toujours la présence d'une mère, d'une épouse etc. qui a supporté les affres de la vie conjugale pour que l'enfant devienne un enfant « béni ».

En effet, au sein du groupe lui-même, le silence, dans ses variantes ethniques assez similaires, est considéré comme une vertu. C'est une conception qui déclenche une attitude continue de protection du groupe, de la famille, de la lignée, de la concession... La discrétion liée à ces domaines peut être exprimée en termes comparables aux « secrets » liés au domaine sacré. Il acquiert ainsi des connotations positives qui le relient à la dignité, à l'identité, à l'honneur, à la cohésion, à la solidarité ou même à l'amour... Il est significatif que cette caractérisation constructive puisse être évoquée par les mêmes personnes qui, dans certains contextes, parlent du « silence » traditionnel, familial et en termes de principal obstacle à la lutte contre la violence de genre dans les foyers ou la corruption par l'infiltration de réseaux clientélistes dans les institutions. En fait, cette ambivalence semble essentielle pour comprendre les sources de pouvoir d'une partie importante des dirigeants locaux (voir 5.3.1. Typologies de leadership). Ce silence a été une source de protection dans des situations de pression extérieure, pendant la traite, la colonisation et avec l'État indépendant. La pénurie et la précarité économiques ont souvent limité le rôle de garant des services de l'État, tandis que le conflit qui secoue la région depuis 1982 a exacerbé son rôle coercitif, remettant en question le pacte social fondamental : la cession du monopole de la violence physique, ainsi que de la source ultime du pouvoir, à l'État, en échange de la garantie du bien-être de la population (droits politiques, sociaux, économiques). Ce contexte contribue non seulement à valoriser le silence d'un point de vue moral, mais aussi utilitaire.

L'ENSEIGNEMENT le plus important est que la discrétion sur la violence et sur les sources de pouvoir (toujours sujettes à suspicion) s'inscrit dans un contexte plus large qui, dans la situation et les perspectives actuelles, qu'il ne serait ni raisonnable ni même souhaitable de vouloir briser sans autre forme de procès.

Ainsi, à titre de RECOMMANDATION, les stratégies de promotion de la transparence dans les relations familiales, comme dans les relations de pouvoir, ne doivent pas annuler les liens traditionnels par une simple promotion de la dénonciation (si souvent associée à des campagnes très appréciées dans le monde occidental) ou de l'autonomisation purement individuelle, si l'on ne veut pas perdre le potentiel d'action collective des liens locaux.

Cela ne signifie pas que la dénonciation et l'autonomie individuelle ne sont pas des outils utilisables, bien sûr, mais il semble nécessaire de travailler sur le contexte et le scénario dans lesquels ils pourraient être déployés afin d'éviter leurs pires effets sur la concurrence locale.

Quoi qu'il en soit, l'approfondissement de cette recommandation, et plus généralement des conséquences du silence, conduit à prendre en compte les acteurs. L'approche du silence, comme celle de la violence, du pouvoir traditionnel et de la cosmovision en général, conduit en outre à une question centrale : la production de consensus réels pour garantir la légitimité et le soutien de toute décision ou stratégie liée à la vie communautaire dans laquelle il est non seulement inévitable, mais aussi souhaitable d'inclure toutes les parties, les dirigeants et la communauté, les auteurs et les victimes.

5.1.2 Facteurs (causes, conditions, catalyseurs)

Les facteurs susceptibles d'inhiber la violence de genre au sein des foyers fournissent des indices sur les sources de pouvoir des femmes. Plus encore que les facteurs déclencheurs les plus cités, tels que la pauvreté ou l'influence de la tradition, qui ne peuvent en aucun cas être considérés comme des causes suffisantes ou nécessaires.

La tradition peut précisément être, et être considérée comme, un catalyseur, négatif ou positif, tant de la violence que de la réussite socio-économique. Elle peut justifier les faits accomplis, qu'il s'agisse de violence — en légitimant l'autorité de l'homme sur sa femme, ses enfants ou ses proches — ou de pouvoir — en validant socialement les échanges inégaux —, mais souvent, les différents acteurs et actrices impliqués défendent que cette fonction « mystificatrice » ne se produit que lorsque le scénario et le discours traditionnels sont déformés, lorsque les personnes font une interprétation biaisée et unidirectionnelle de la tradition, sans tenir compte du consensus nécessaire dans les décisions traditionnelles. Cette déformation pourrait être plus fréquente dans des situations telles que l'exode urbain ou la migration transnationale, en raison de l'isolement accru des décideurs par rapport à leurs propres réseaux, mais aussi en raison de la plus grande précarité économique (qui n'est pas exactement synonyme de pauvreté), sans qu'il soit possible d'établir un lien automatique. Un bon exemple de cette complexité que la recherche incite à étudier est la diversité de l'influence de la tradition sur la relation entre l'accès à la terre — et à ses ressources — et le degré de réussite et d'autonomie sociale des femmes : cette diversité contredit l'application simple de politiques de réforme agraire ou de discours tels que le célèbre « la terre à ceux qui la travaillent ». Mais cela relève d'une autre recherche.

Le même besoin d'une analyse dynamique s'observe en ce qui concerne le deuxième facteur le plus souvent cité de violence et de marginalisation, la pauvreté. Les analystes et les protagonistes s'accordent à désigner la pauvreté comme l'expression et la cause de la violence économique, qui n'est qu'une autre façon de parler de soumission économique, c'est-à-dire de déficit de pouvoir. Cette soumission, cette violence économique, peuvent être à l'origine de relations clientélistes et d'autres violences. Or, les enquêtes menées indiquent qu'il n'y a pas d'association automatique entre les indicateurs de pauvreté et la violence systématique ou les situations de soumission à la volonté d'autrui. La solidité des liens sociaux sanctionnés culturellement, variable multidimensionnelle en soi, est un facteur crucial dans la matérialisation de la pauvreté comme catalyseur de violence et de soumission. Dans l'ensemble, les informations provenant de la Basse-Casamance, tout en reconnaissant leur forte hétérogénéité, renforcent la thèse d'Oscar Lewis dans le débat qu'il a lui-même ouvert sur la « culture de la pauvreté » : les indicateurs de pauvreté/richeesse ne suffisent pas à eux seuls pour prédire ou répondre aux situations de déstructuration sociale, avec leurs manifestations de violence et d'exploitation. En effet, dans les zones rurales de la région — où les indicateurs de pauvreté peuvent exploser —, il est facile de détecter une grande capacité des femmes à gérer la violence domestique, tout en prenant des initiatives surtout économiques, mais qui ont des effets sur les prises de décision locales.

5.1.2.1 Multifactorialité et pluralisme dans les modèles de pouvoir des femmes

Comme pour la capacité à gérer la violence, dans le leadership social (économique ou même politique), l'imbrication inévitable des facteurs en jeu (tant les facteurs favorables que les facteurs inhibiteurs) rend leur séparation prioritaire incohérente, voire contre-productive, dans le but de les atténuer ou même de les éradiquer un à un, comme le préconisent souvent les politiques publiques (et les projets de coopération). Le modèle des « campagnes » dans le domaine de la prévention de la violence ou de la promotion du leadership féminin génère sans aucun doute des opportunités pour ceux qui peuvent en tirer parti, mais il entraîne rarement des améliorations généralisées. Nous pensons que la clé ne réside pas seulement dans le manque de ressources (évident) ou dans la faiblesse de la volonté politique (motivée par des intérêts de genre ou de classe), mais aussi dans le fait que ces politiques entravent, obstruent, rendent invisibles ou ne sont pas sensibles du tout aux dynamiques collectives locales.

Le principal ENSEIGNEMENT à tirer de l'imbrication des facteurs qui conditionnent à la fois le déclenchement et l'inhibition de la violence et du leadership réside : a) dans leur dynamisme, qui conseille à son tour l'association continue de la recherche locale à toute politique sur le terrain, à toute campagne ; b) dans le pluralisme culturel dans lequel elle s'enracine, pluralisme qui implique une autonomie des sujets de droit collectifs qu'il est nécessaire de reconnaître.

RECOMMANDATION : 1) éviter les campagnes de sensibilisation ou de « bonnes pratiques » qui sont monothématiques (un seul facteur) et unidirectionnelles (éducatives, descendantes) ; 2) promouvoir, en revanche, des déploiements structurels dans différents domaines, basés sur la participation et l'établissement de consensus non prédéfinis, la participation en tant que membres de collectifs, avec des principes et des valeurs propres qui ne doivent pas être ignorés ; c) faciliter la coordination des communautés et des gestionnaires publics avec les chercheurs locaux (y compris ceux issus du milieu militant), ainsi qu'avec leurs partenaires (dans ce cas, de la coopération), dans la conception de stratégies et de discours, ainsi que dans la révision continue des résultats, pourrait favoriser le processus.

5.1.2.2 Pluralisme culturel et efficacité sociale

Les facteurs culturels jouent un rôle central dans l'adhésion aux stratégies et aux initiatives, dans l'approbation sociale des influences des femmes et des hommes, non pas à travers des croyances arbitraires, comme on le suppose souvent, mais à travers leur association quotidienne à des situations et des interactions touchant tous les domaines de la vie humaine. Nous entendons donc par « culturel » tout ce qui concerne la sphère complète de l'activité humaine qui se matérialise et se transmet par la communication et l'imitation, et qui adopte continuellement des formes et des dynamiques propres, façonnées historiquement dans des collectifs ayant leur propre identité ; nous ne l'entendons donc pas comme une simple « idéologie » ou superstructure. Cette insistance, qui, comme nous l'avons souligné, fait souvent appel à la conception de la tradition, est perceptible dans la recherche sur les pouvoirs et l'autonomisation, comme elle l'était dans celle sur la violence. Elle exige une approche des facteurs impliqués qui parte de la même complexité structurelle qui caractérise la culture, quelle qu'elle soit. Nous avons déjà souligné cette nécessité méthodologique (épistémologique et politique) en commentant l'ambivalence des conceptions les plus répandues

dans l'étude de la gestion de la violence par les femmes, la tradition et le silence, qui sont également essentielles pour comprendre leurs formes de pouvoir.

Une différence, peut-être surtout de degré, mais très révélatrice, est que l'étude du pouvoir et de l'autonomisation des femmes met davantage en évidence le grand pluralisme culturel de la Basse-Casamance, une caractéristique très visible dans l'ensemble du Sénégal et courante en Afrique subsaharienne — et, par conséquent, dans sa diaspora. Dans la recherche sur la violence domestique, le caractère « privé » du domaine d'étude, à savoir les foyers, faisait apparaître la spécificité culturelle comme cruciale dans chaque cas, une spécificité surtout ethnique et religieuse, bien que toujours nuancée par l'histoire — variable par définition — de chaque personne et de chaque environnement familial abordé : foyers diolas, foyers mandingues, foyers autochtones, foyers d'origine étrangère... La connaissance des usages des « autres » foyers, ou des « autres » femmes, est limitée, bien qu'il existe une conscience aiguë de cette différence et de sa validité, au point que, le cas échéant, comme cela s'est produit lors des restitutions, un grand intérêt pour cette connaissance de « l'autre » apparaît généralement. En outre, de nombreuses situations — mariages mixtes, migrations... — écartent toute connexion simplificatrice entre les modèles et les catégories identitaires. De plus, tout indique que la diversité peut être l'un des éléments constitutifs des mécanismes locaux de gestion de la violence. Cette fonctionnalité de l'ethno diversité, si l'on veut l'appeler ainsi, est évidente lorsqu'on aborde le rôle des femmes dans l'arène du pouvoir local, très souvent en lien avec leur influence domestique.

Dans une section ultérieure, nous reviendrons sur cette fonctionnalité de la diversité en proposant une sorte de typologie des leaderships, qui ne serait pas comprise, ou du moins pas de la même manière et avec le même prestige, s'ils existaient de manière isolée. Et nous aborderons un facteur crucial que nous pourrions appeler « **l'effet Diola** » : l'importance de la composante autochtone dans l'organisation d'un pluralisme culturel inclusif.

Le principal ENSEIGNEMENT à tirer de l'importance des composantes culturelles est qu'elles donnent leur nom et constituent le tissu qui permet la solidarité, non sans contradictions ni risques, mais toujours associées à des sujets de droit collectif.

RECOMMANDATION : premièrement, se familiariser avec et reconnaître les composantes culturelles des populations des zones d'intervention, en tenant compte de leur diversité locale, sans les simplifier ; deuxièmement, plaider de manière pratique, au-delà du discours (puis « permettre », même de manière informelle) l'autonomie politique des groupes et sous-groupes culturels ; ces deux recommandations sont complexes et nécessitent des recherches afin de garantir des articulations non prévues — et souvent imprévisibles — par la loi, leur adoption devant donc être procédurale, participative et reposer sur l'intégration d'équipes hétérogènes tant dans le domaine de la coopération que dans celui de l'action institutionnelle locale.

5.1.3 Acteurs (alliances et stratégies, domaines de consensus)

La simple opposition entre espace public et espace privé — comme entre campagne et ville — est souvent source de confusion en Afrique et, sans aucun doute, en Basse-Casamance. Cette confusion affecte autant l'étude de la violence domestique que celle des sources de pouvoir locales.

Si la simplification dualiste est maintenue pour des raisons opérationnelles, il faut partir du principe que les oppositions binaires qui peuvent être détectées sont changeantes, partielles, non exclusives par rapport à d'autres possibilités de systématisation des relations et, surtout, qu'elles ne constituent pas un tout logique étiquetable, cohérent en tant que catégorie, même si cela est compréhensible si l'on analyse des situations concrètes et que l'on tient compte des acteurs et de leurs intérêts divers. Nous suggérons qu'une première approche du terrain puisse distinguer les espaces de la tradition et de la réciprocité des espaces de la loi et du marché ; cette double approche peut être utile à condition de tenir compte du fait que ces deux domaines sont hétérogènes et traversés par des sociétés différentes, que tous les individus se situent des deux « côtés » et dans différents groupes de solidarité, générant de nombreuses intersections locales sur lesquelles les influences et les opportunités mondiales ont un impact (de manière très différenciée). Ces intersections signifient que les légitimités, les consensus et les communautés différents impliquent partiellement les personnes elles-mêmes, qui adoptent des rôles pas nécessairement cohérents dans ces domaines qui se chevauchent et se développent simultanément.

Ainsi, rechercher une cohérence parfaite entre les acteurs — basée, par exemple, sur des actions de formation spécifique des agents locaux cooptés par les programmes de coopération ou les services sociaux — ou sur l'élaboration d'organigrammes définissant clairement le rôle de chacun des acteurs, serait non seulement inefficace, mais pourrait même être contre-productif. Les acteurs et actrices, qu'ils soient leaders ou arbitres, suivent principalement des règles différentes ; à l'intersection : plus on impose de règles communes, plus il sera difficile de renforcer les complémentarités et, par conséquent, on finit par promouvoir la clandestinité, l'informalité... non loin de là où nous en sommes actuellement.

La clé qui rend les différences opérationnelles réside dans le fait que les identités (qui impliquent des règles du jeu propres, mais pas nécessairement exclusives) se matérialisent toujours dans des groupes de personnes. Et ce sont ces groupes qui ont besoin d'autonomie au niveau local. Et s'ils ne l'ont pas, ils la recherchent, même s'ils sont « invisibles » pour les programmeurs et les experts.

Dans le cas de la violence, le cadre expliqué et observé répond à plusieurs reprises à cette importance des collectifs. L'opposition entre la famille biologique et la famille politique, entre parents et alliés, entre fils et filles de différentes épouses, entre épouses et filles des hommes d'une concession... est une constante qui affecte non seulement la violence subie par les femmes, mais aussi par les enfants, jusqu'à l'arbitrage et la résolution des conflits. Cette ambivalence se reflète bien dans les rôles adoptés par les belles-mères et les belles-filles, qui peuvent varier énormément, dépassant tout stéréotype. Dans le cas des dirigeants, cette influence est plus largement acceptée, même si cela entraîne rarement une action positive de la part des femmes, sachant que l'appartenance et les connexions des femmes leaders, des femmes influentes, déterminent des structures de pouvoir bien différenciées (groupes d'âge, lignées et clans, parenté fictive, solidarités ethniques et interethniques, groupes religieux...) intervenant dans la société elle-même et dans ses nombreuses instances (du marché du travail aux institutions).

5.1.3.1 Sujets communautaires (collectifs)

La nécessité de traiter la violence comme un fait collectif (tant son déclenchement que son inhibition

ou sa réparation) doit être abordée par la reconnaissance analytique des sujets de droit collectifs, même s'ils n'ont pas la validité juridique des individus. Un sujet de droit collectif, plus précisément « communautaire », est une unité sociale indivisible, même si elle est composée. En d'autres termes, il ne s'agit pas d'une simple somme d'individus, d'un ensemble de partenaires individuels, le plus haut niveau de reconnaissance juridique collective généralement autorisé par le droit occidental — libéral ou socialiste —, projeté sur la réglementation mondiale naissante. Les exemples dans la société casamançaise sont nombreux et très divers : lignées, groupes d'âge, groupes d'initiation, membres d'un autel ou d'une confrérie, groupes de sœurs, groupes d'épouses d'une même concession, groupements d'intérêt économique... Cette indivisibilité ne signifie pas que ces sujets collectifs annulent l'individualité de leurs membres ou méconnaissent les associations régulièrement requises par les institutions et la coopération : les femmes (et les hommes) de Casamance opèrent à la fois sur le plan individualiste et communautaire, mais dans chaque domaine avec leurs propres règles et mécanismes qui ne sont pas réductibles l'un à l'autre. Un exemple particulièrement révélateur : dans le domaine communautaire, les décisions doivent nécessairement être prises par consensus, tandis que dans les situations régies par le principe individualiste, comme la sphère politique ou le marché formel, elles sont prises à la majorité.

Tant en ce qui concerne les actions menées contre la violence domestique en Basse-Casamance, dans le cadre de sa prévention ou de sa répression, qu'en ce qui concerne les politiques d'autonomisation, il semble crucial de vérifier dans quelle mesure les liens des femmes concernées (effectivement ou potentiellement) avec les différents groupes auxquels elles appartiennent sont opérationnels.

Les témoignages révèlent que le pouvoir féminin s'exerce dans un environnement composé d'espaces divers qui se chevauchent et se renforcent mutuellement. Contrairement aux interprétations qui réduisent la sphère domestique à la subordination, les concessions familiales constituent des espaces fondamentaux d'exercice du pouvoir, liés en outre à l'espace public, ce que de nombreux organismes ont sous-estimé ou tout simplement ignoré. Dans le domaine public, au-delà des activités économiques fondamentales, fortement influencées par le « pouvoir privé » des femmes (agro-aquaculture, transformation et marché local), les institutions sanitaires apparaissent comme des espaces où le leadership des femmes se matérialise à travers des connaissances spécialisées à nouveau connectées à l'espace domestique. Il en va de même pour les structures associatives qui fonctionnent comme des espaces de construction du pouvoir collectif où les femmes développent des capacités organisationnelles qui transcendent les cadres individuels, mais qui sont fortement articulées avec d'autres cadres collectifs (lignées, alliés, religion...), là encore ignorés par les bases mêmes des associations, légiférées sur un individualisme juridique qui contraste avec la réalité. Cette multiplicité d'espaces ne représente pas une fragmentation mais une stratégie : les femmes casamançaises construisent leur autorité à partir de positions multiples simultanées, augmentant ainsi leur résilience face aux transformations dans n'importe quel domaine spécifique. Nous aborderons ces conclusions de la recherche plus loin dans ce même chapitre.

APPRENTISSAGE : l'une des clés pour aborder plus efficacement l'autonomisation locale des femmes (tout comme la lutte contre la violence de genre au sein des foyers) réside dans la reconnaissance et le dépassement des difficultés, de l'incapacité à intégrer sans les coopter les formes actuelles de pouvoir local des femmes, considérées comme informelles. Cela implique

d'aborder l'articulation (plutôt que l'intégration) des sujets de droit communautaire avec le système juridique hérité de la colonie et ajusté par la mondialisation.

RECOMMANDATION : il ne s'agit pas simplement de légiférer (d'ailleurs, il n'existe pas de bons modèles en ce sens), mais plutôt de créer des « espaces » de pluralisme juridique, nécessairement informels, même si cela semble être un oxymore. Nous proposons deux stratégies à tester. 1) D'une part, la coopération pourrait faciliter l'intégration effective dans les projets de développement de consensus informels avec l'exigence de participation de groupes difficiles à normaliser, mais bien reconnus localement (en tant que tels ou par l'intermédiaire de représentants ayant une légitimité interne). Cette approche pourrait faciliter l'interaction avec l'État, en servant de pont et en stimulant son leadership dans la création de cadres de légitimité adaptés à la diversité locale (voir 2). Ce qui revient à travailler autour de l'émergence d'un pluralisme normatif et à promouvoir une cohabitation des légitimités (légitimité des groupes difficiles à normaliser et légitimités dérivant de l'Etat).

Ce rôle d'accompagnement, et non de traduction de la « norme mondiale », de la part de la coopération est particulièrement sensible dans le domaine de la violence de genre — où il comporte plusieurs pistes de réflexion qui ne peuvent être résolues a priori —, mais il est également crucial dans le domaine du leadership et de l'« autonomisation », où la cooptation et le déracinement (délégitimation locale) sont des pratiques qui semblent inévitables. Nous en soulignons deux très importantes. L'expérience montre que la tentative de « capturer » les solidarités et les réseaux locaux (le « droit coutumier » et ses agents) par la législation positive n'a pas fonctionné jusqu'à présent : comme le disait un juriste de la coopération française en référence à Madagascar, mais il aurait tout aussi bien pu parler de la Casamance, « plus de normes, pas de normes ». C'est pourquoi nous affirmons que la coopération peut fonctionner avec des consensus informels, des collectifs mal définis par la loi (fétiches, royauté, prêtres et prêtresses, pasteurs chrétiens, groupes d'initiation, etc.). Le caractère informel, mais continu, peut être une garantie supra-domestique pour maintenir en tension les réseaux locaux qui permettent à la fois de gérer la violence de genre dans les foyers (en particulier de l'inhiber) et de soutenir les leaderships locaux fondés sur des solidarités « informelles ».

2) D'autre part, les ONG pourraient faciliter la formation des consensus minimaux qui rendent possibles ces « espaces informels de pluralisme » — tout en veillant à ce qu'ils ne soient pas pervers —, ainsi que promouvoir la circulation d'informations sur les modèles réussis (d'arbitrage de la violence, d'autonomisation) ; Elles pourraient le faire dans le cadre des projets de coopération en cours, en encourageant les échanges continus entre les représentants communautaires (autorités légitimes), l'État (y compris les élus) et l'administration (avec les écoles et les centres de santé au premier plan), la société civile ou les entreprises. Ces consensus pourraient générer des retours d'information locaux alternatifs ou complémentaires — là encore par l'intermédiaire d'institutions telles que les écoles et les centres de santé — à l'interprétation qui a été faite jusqu'à présent de la démocratie mondiale. Cette dernière, qui semble avoir produit beaucoup de nouveaux despotismes éclairés, repose sur une vision laïque et prétendument égalitaire qui ne correspond pas à ce que pense et fait la majeure partie de la population en Casamance (et au-delà) dans la plupart des situations quotidiennes ; elle n'est pas totalement étrangère, mais elle est très incomplète et parfois tourne à un jeu à somme nulle où le vainqueur rafle alors que le partage est une valeur encore très forte dans les communautés de la Basse-Casamance. Cette incohérence démocratique est comparable à celle soulevée par des phénomènes tels que l'islamisme en Algérie ou en Égypte,

avec des répressions catastrophiques bénies par l'Europe. Or, le contexte de la Casamance a montré qu'il disposait de beaucoup plus d'outils propres pour contrôler la violence et tirer parti des pouvoirs locaux que les sociétés méditerranéennes, tout en suscitant beaucoup moins d'inquiétude : c'est donc une occasion de tester et d'apprendre.

5.1.3.2 « Polysémie » des agents sociaux (acteurs, actrices)

Cette condition est essentielle : les mêmes instances — et souvent les mêmes personnes — qui stimulent et renforcent les situations de violence sont généralement aussi celles qui les inhibent et les préviennent ; celles qui semblent faciliter la soumission sont celles qui garantissent les formes de pouvoir local des femmes. Les différences qui déterminent les différents types d'effets à chaque occasion dépendent de l'adéquation variable avec l'environnement lui-même, de l'exhaustivité et de la solidité des réseaux impliqués, de la préservation d'une participation réelle, de l'autonomie connectée, mais non hiérarchique, entre les différents domaines de prise de décision...

Il ne s'agit en aucun cas de « fermer les yeux » (lors du traitement de la violence, des scénarios très complexes ont été abordés, dont l'évolution doit être traitée à partir de cas concrets, tels que les MGF (initiations féminines dans la cosmovision traditionnelle), les mariages arrangés (précoces ou non), l'inceste ou le sexisme machiste), mais au contraire d'encourager à ouvrir davantage les yeux à tous les moments possibles d'un scénario de violence ou d'influence sur les autres. Les yeux, pour commencer, de tous les membres de la communauté elle-même, selon les critères de la communauté elle-même. Cela n'exclut pas l'intervention des services sociaux ou de la justice, mais recommande de maintenir, en principe, leur subsidiarité de fait (et non de droit) si la communauté elle-même n'en demande pas autrement. Et ce d'autant plus compte tenu des lacunes de l'État sénégalais (et de nombreux autres) lorsqu'il s'agit d'offrir des alternatives de vie, non ponctuelles, aux victimes. La recherche associée permet d'examiner et de réviser en permanence le degré et l'opportunité de cette subsidiarité. Cette même recherche pourrait être valorisée dans le cadre des curricula de formation des intervenants sociaux agents de l'Etat ou des ONG et autres société civile locale. Ceci permettrait d'affiner les méthodes d'intervention et de les rendre plus sensibles au contexte, notamment aux formes de co-construction possibles avec les légitimités communautaires.

APPRENTISSAGE : La lutte contre la violence dans les foyers et sa prévention, tout comme la validation des leaderships et des influences, ne sont pas l'affaire des « justes ». Il faut compter avec les groupes concernés et il ne suffit pas de séparer la victime de l'agresseur, les leaders de leurs subordonnés, même si cette décision ne fait pas toujours partie de la solution.

RECOMMANDATION : La coopération, en collaboration avec des partenaires de la société civile importants au niveau local (dans ce cas, USOFORAL, la Boutique de Droits de Ziguinchor de l'AJS et, par l'intermédiaire de membres de comités locaux, le COSEF) peut promouvoir une présence efficace, systématique et non « dénaturée » (grâce à de nouveaux partenariats) des instances communautaires les plus impliquées dans la sphère publique. Cela est évident en ce qui concerne la violence domestique à l'égard des femmes, à commencer par les familles, les lignées et les concessions, dans les institutions de l'administration locale ; cela pourrait également l'être dans le soutien et la légitimation publique des liens locaux (plus ou moins traditionnels) qui sous-tendent l'action et le pouvoir collectifs des femmes. Dans 5.1.2.2. Pluralisme culturel et efficacité sociale, nous

analyserons comment la diversité des pouvoirs existants affecte les mécanismes d'autonomisation évoqués ici. L'un des outils de la coopération pour faciliter cette articulation passe à nouveau par des projets, des projets qui obligent à affronter directement les obstacles liés à la conciliation entre travail et famille, ou aux problèmes pour registre, voir formaliser les groupes de décisions, obstacles qui rendent souvent impossibles les réunions (coûts et opportunité), indispensables pour légitimer les stratégies et les décisions.

5.2 Perspectives de recherche depuis la Casamance. Analyse SWOT réalisée par l'équipe ETDS

Bien que l'ensemble du rapport ait été révisé par l'équipe de coordination hispano-sénégalaise (avec des consultations systématiques de toute l'équipe de recherche), il a été demandé à l'équipe casamançaise d'inclure une sorte d'analyse SWOT avec une structure totalement libre, analyse que nous incluons dans cette section et que nous intégrons ensuite dans les conclusions et recommandations.

5.2.1 Points faibles du processus de recherche : analyse rétrospective à partir de la recherche antérieure sur la violence domestique à l'égard des femmes

a) Le dialogue annoncé entre la recherche et le projet de coopération visant à prévenir et à réduire la violence domestique n'est pas explicitement reflété dans le rapport à travers des actions spécifiques documentées. Cependant, ce dialogue s'est principalement concrétisé dans les méthodologies partagées, la composition de l'équipe de recherche (qui comprend des militants et des membres d'organisations locales) et le transfert de connaissances vers les pratiques des organisations partenaires. L'articulation entre la recherche et la coopération a été plus procédurale qu'instrumentale, privilégiant le renforcement des capacités et les cadres interprétatifs communs plutôt que la mise en œuvre d'actions ponctuelles.

b) Si l'objectif principal de la recherche était de documenter les « mécanismes actifs » de gestion, y compris la prévention de la violence domestique, la description figurant dans le rapport pourrait être élargie et systématisée de manière plus explicite. Les mécanismes endogènes ont été identifiés et documentés dans le rapport — médiation familiale par l'intermédiaire de femmes âgées (sutura), intervention des autorités religieuses, arbitrage de la reine-mère, résolution par le biais de tontines et de réseaux de coépouses, gestion collective du silence comme protection communautaire — et une codification initiale de ceux-ci a été effectuée. Cependant, il existe une divergence entre les mécanismes que l'équipe de recherche a mis en évidence de manière analytique et ceux qui ont retenu en priorité l'attention de la composante casamançaise de l'équipe. Cette divergence ne représente pas une faiblesse méthodologique, mais une occasion d'approfondir le dialogue entre les approches EMIC (perspective interne, celle des protagonistes eux-mêmes) et ETIC (perspective analytique externe). Une révision conjointe s'impose afin d'articuler la vision « populaire » et la vision « experte », le « bon sens » et l'« analyse scientifique », en reconnaissant le potentiel et les limites de chaque perspective. Cette réflexion reflète également une tension productive entre deux conceptions de la recherche : comme témoignage et engagement social direct ou comme

explication et construction de connaissances à long terme. Les publications en cours permettront d'aborder certains mécanismes de manière plus large et plus systématique, mais le rapport conserve sa valeur en tant que document qui privilégie les voix et les cadres interprétatifs des protagonistes.

c) Dans la description de la méthodologie, il aurait peut-être été nécessaire de refléter davantage les débats antérieurs sur les concepts de violence de genre, le choix des concepts autochtones (dans les langues vernaculaires et véhiculaires) de violence, en particulier de genre dans les situations domestiques, et la manière dont cela s'est traduit. Il serait également intéressant de recueillir la compréhension qu'ont eue les femmes interrogées de ces concepts. Il s'agit d'un aspect anthropologique important qui mériterait une section complète dans les futurs rapports. Le lexique vernaculaire sur la violence et le pouvoir a été compilé de manière collaborative lors de la phase préparatoire de la recherche, à la demande de l'équipe catalane. Cependant, les équipes d'enquêtrices ne l'ont pas utilisé systématiquement sur le terrain, en partie en raison de problèmes pratiques liés à la dynamique réelle des entretiens et aux contextes d'énonciation. Ce décalage entre les instruments préparés et la pratique ethnographique soulève la nécessité d'une réflexion sur la coordination méthodologique entre les membres de l'équipe, en particulier en ce qui concerne l'articulation entre les protocoles établis et l'adaptation in situ. Cet aspect doit être revu en vue des publications et des recherches futures, en abordant les tensions entre la standardisation des instruments et la flexibilité ethnographique.

d) La lecture du rapport de la première recherche montre que le prologue a été rédigé en espagnol avant d'être traduit en français. L'utilisation de phrases et de formulations longues rend la lecture difficile pour un lecteur qui n'est pas familiarisé avec la problématique. Il serait peut-être souhaitable que le prochain rapport soit rédigé en français avant d'être traduit en espagnol.

e) La structure du rapport accorde une place importante à la présentation de données qui, bien que fondamentales, auraient pu être incluses par une référence au site web d'où elles ont été extraites.

5.2.2 Points forts et impact de la recherche : une approche inédite et innovante dans le domaine de la recherche sur la situation des femmes en Casamance

a) L'approche méthodologique utilisée est innovante et novatrice. Elle a été testée dans trois domaines de recherche contrastés : Ziguinchor, centre urbain, multiethnique et multiconfessionnel, où les femmes ont l'habitude d'« interagir » avec les ONG, les institutions et les chercheurs ; Kafountine, avec son empreinte écologique, démographique et économique sous-régionale, due à la combinaison de l'économie bleue et du tourisme, y compris des singularités culturelles telles que les îles Karone et leurs usages matrimoniaux particuliers et, surtout, avec le rôle croissant des femmes entrepreneurs ; Oussouye, représentative (exemplaire) dans toute la région pour la préservation d'un mode de vie agro-écologique et traditionnel, basé sur l'économie communautaire de la mangrove — avec la culture du riz en premier lieu —, réglementée, comme l'ensemble de la vie sociale et politique locale, par la pratique de la religion traditionnelle, qui confère un pouvoir (une autonomie) accru, marqué par les archétypes des nombreuses reines et prêtresses de la région.

b) La création d'une alliance de connaissances par l'équipe de recherche elle-même, associée au

tissu coopératif local et espagnol, une création qui a progressé tout au long du processus. En effet, l'équipe de recherche, composée de profils différents et variés, sous la direction des chercheurs espagnols et du directeur d'ETDS, a appris à concevoir une approche méthodologique basée sur la discussion des concepts clés de la recherche et leur traduction dans les langues locales afin de préserver la pertinence de l'objet de la recherche. Elle a su débattre des meilleures approches pour permettre une meilleure collecte dans chacun des domaines de recherche. Elle a su développer une sensibilité à la délicatesse de certaines situations d'entretien. Cela s'est reflété dans les ateliers organisés après les recherches sur le terrain. Aujourd'hui, ce processus a donné naissance à un groupe d'assistants de recherche capables de contribuer de manière significative à la conception d'un projet de recherche, de débattre de la méthodologie, de créer des outils de collecte (guides d'entretien, etc.), de mener des entretiens de qualité et d'aider à rédiger un rapport de recherche de qualité. À titre d'exemple, la formation de binômes et l'enquête test à Ziguinchor sont des étapes méthodologiques très instructives. Cette alliance de connaissances constitue une base solide pour des projections futures, y compris d'éventuelles extensions de la méthodologie et des thèmes de recherche vers la Guinée-Bissau, où des contextes socioculturels comparables et des connexions transfrontalières préexistantes faciliteraient la reproduction adaptée de ce modèle collaboratif.

c) Les ateliers de restitution, repensés comme des séminaires participatifs d'analyse, sont également des leviers importants. Ils ont permis aux promoteurs de cette recherche de commencer à construire un réseau d'alliés (université, société civile, religieux, femmes leaders, ONG, police, justice, développement social, parlementaires, chefs de quartier, etc.), à partir de collaborations concrètes de réflexion et d'analyse conjointe. L'objectif commun est de permettre une mobilisation conjointe à tout moment afin de diffuser les nouveaux résultats ou de mener des actions éclairées, tant dans le domaine de l'autonomisation que dans celui de la gestion de la violence de genre.

d) Bien que, comme décrit précédemment, aucun dialogue entre la recherche et le projet de coopération n'ait été annoncé, la composition de l'équipe (en particulier en ce qui concerne les enquêtrices de terrain, dont beaucoup sont des militantes pour l'égalité des sexes, et la coordination depuis ETDS) a facilité l'exploitation des connaissances acquises dans le cadre de la recherche. Ces connaissances ont ainsi été mobilisées dans une certaine mesure dans d'autres actions et projets sur le terrain liés aux femmes. Il s'agit principalement du projet d'autonomisation socio-économique dans les communes de Nyassia et Enampore, du projet « Employabilité des jeunes dans les communes de Ziguinchor et Kafountine » du projet de développement de l'IGP MADD DE LA CASAMANCE, et « La recherche comme thérapie de groupe ou l'impact positif de l'expression orale sur les enquêtées et les chercheurs eux-mêmes ».

5.2.3 Perspectives

a) Identifier et codifier systématiquement les ressources et les stratégies de résilience et de prévention décrites dans les entretiens. Cette codification permettrait de documenter analytiquement les logiques de gestion endogènes sans les transformer directement en « modèles d'action » prescriptifs. Le lien entre ces mécanismes documentés et les activités économiques (AGR dans le cadre de projets agroalimentaires ou de préservation de l'écosystème) constitue une perspective de recherche intéressante, mais nécessite de distinguer clairement entre le travail de recherche — qui documente, analyse et comprend — et l'intervention en coopération — qui conçoit et met

en œuvre des projets. La recherche peut éclairer la pratique de la coopération en identifiant les facteurs de résilience et leurs articulations avec les dimensions économiques, mais il appartient aux acteurs de la coopération, en dialogue avec les communautés, de traduire ces connaissances en activités concrètes et pertinentes dans leur contexte. Cette distinction est cruciale pour préserver la rigueur analytique de la recherche et éviter l'instrumentalisation extractive des connaissances ethnographiques.

b) Identifier et caractériser dans les entretiens les formes et les bonnes pratiques de médiation et de résolution endogènes, en favorisant un dialogue entre le recours aux droits formels et les pratiques endogènes de gestion des conflits, en particulier dans la prévention de la violence domestique. Cette perspective pourrait se concrétiser par l'élaboration d'un manuel ou d'un guide méthodologique (actuellement à l'état embryonnaire) qui constituerait un sous-projet spécifique. Il est toutefois essentiel d'éviter de créer un ensemble figé de « bonnes pratiques » qui ferait l'impasse sur des dynamiques sociales intrinsèquement contextuelles et changeantes. L'approche doit être processuelle plutôt que prescriptive : documenter les logiques sous-jacentes aux pratiques de médiation, leurs conditions d'efficacité, leurs limites reconnues localement et les cadres d'articulation possibles avec les systèmes formels. L'objectif n'est pas de produire un recueil de recettes d'intervention, mais de fournir des outils de compréhension qui permettent à divers acteurs (coopération, institutions locales, organisations de femmes) d'identifier et de renforcer les mécanismes endogènes en fonction de leurs contextes spécifiques, en respectant leur caractère dynamique et en évitant leur fossilisation normative.

c) Analyser conjointement tous les entretiens recueillis au cours des recherches. L'équipe de recherche pourrait procéder à une première analyse systématique de ces documents afin d'identifier les thèmes prioritaires récurrents, qui complètent les points de vue des jeunes étudiants sur le pouvoir, le genre et la violence. Il est nécessaire de prévoir le temps et les ressources nécessaires à cette analyse minutieuse, qui ne doit pas être déléguée mais réalisée par l'équipe consolidée. Les résultats de cette analyse pourraient éventuellement inspirer des collaborations avec des étudiants de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ), par exemple dans le cadre de mémoires de licence ou mémoires de master, à condition que l'UASZ manifeste un intérêt institutionnel pour cette collaboration — aspect qui nécessite une exploration préalable. Si cette collaboration se concrétise, le rôle des étudiants universitaires doit être conçu comme une véritable formation à la recherche (co-analyse, réflexion critique, production de connaissances), et non comme un travail auxiliaire de transcription ou de systématisation qui incombe à l'équipe de recherche. Cette perspective contribuerait à décloisonner la recherche universitaire, l'intervention sociale et la formation universitaire, mais elle nécessite des cadres institutionnels clairs et une volonté politique explicite de toutes les parties concernées.

d) La perspective d'une utilisation continue de la méthodologie et des données recueillies au cours des dernières années pourrait contribuer à maintenir et à renforcer l'alliance de connaissances construite autour de la problématique de la violence domestique et du pouvoir/autonomisation des femmes en Basse-Casamance. Cette alliance transcende l'équipe de recherche formelle pour inclure des organisations de la société civile locale (USOFORAL, Boutique de Droits, organisations de femmes de base), les autorités traditionnelles et religieuses, les institutions locales et les communautés participantes elles-mêmes. Le renforcement de ce réseau nécessite des mécanismes

de socialisation continue des connaissances, des espaces réguliers de réflexion commune et la reconnaissance explicite que les connaissances produites sont un patrimoine partagé, et non la propriété exclusive du monde universitaire ou des agences de coopération. Cette perspective implique de repenser les rythmes et les formats de diffusion des résultats, en donnant la priorité aux retours communautaires, aux ateliers participatifs dans les langues locales et aux émissions radiophoniques sur les publications universitaires exclusivement en langues européennes. La durabilité de cette alliance dépend de la reconnaissance mutuelle de tous les acteurs (université, ONG, société civile locale, communautés) en tant que producteurs légitimes de connaissances, chacun à partir de ses épistémologies et pratiques spécifiques.

e) Consolider la collaboration entre les différents acteurs impliqués (UdL, ETDS, XCS, organisations locales de femmes et potentiellement UASZ) pour la formulation de futurs projets de recherche-action intégrant les dimensions de production de connaissances et de transformation sociale. Cette collaboration — qui pourrait être formalisée par diverses figures institutionnelles en fonction des contextes et des bailleurs de fonds — doit garantir que les personnes et les organisations participant aux recherches soient également bénéficiaires des processus et des résultats, en dépassant les logiques extractives. Il est toutefois essentiel de distinguer deux types d'activités complémentaires mais différenciées : (1) la recherche scientifique, qui exige une indépendance analytique, une rigueur méthodologique et des temps de réflexion incompatibles avec les urgences opérationnelles ; et (2) le diagnostic participatif ou la collecte d'informations structurées qui alimentent directement la conception des projets de coopération. Les deux sont légitimes et nécessaires, mais elles ne doivent pas être confondues ni instrumentalisées l'une par l'autre. L'implication de XCS en tant que partenaire de coopération est fondamentale pour garantir cette distinction et pour articuler de manière productive les connaissances générées par la recherche avec les pratiques d'intervention, en respectant les logiques spécifiques à chaque domaine et en créant des synergies sans subordination de l'un à l'autre.

f) Réflexion épistémologique sur l'articulation entre activisme et recherche. La composition de l'équipe, qui comprend des chercheuses qui sont à la fois militantes pour l'égalité des sexes et membres d'organisations de la société civile, représente une force méthodologique et éthique qui mérite d'être approfondie sur le plan conceptuel. Ce chevauchement apporte une légitimité communautaire, un accès privilégié à des espaces et à des récits, ainsi qu'un engagement en faveur de l'applicabilité sociale des connaissances produites. Cependant, elle génère également des tensions productives entre les objectifs de transformation sociale immédiate et la construction de connaissances rigoureuses qui nécessitent un détachement par rapport aux faits faisant l'objet de recherche. Il serait souhaitable d'organiser des sessions de formation et d'échange sur le positionnement des chercheurs, en abordant des questions telles que les limites de la distance ethnographique, la réflexivité positionnelle, les implications éthiques du double rôle et les cadres permettant d'articuler une recherche engagée avec une rigueur analytique. Cette réflexion ne vise pas à résoudre la tension en l'éliminant, mais à la gérer de manière productive en reconnaissant que la recherche sociale dans des contextes d'inégalité n'est jamais neutre, et que l'explicitation de l'engagement peut être plus honnête que sa dissimulation sous des prétentions d'objectivité impossible.

g) Le processus de recherche a donné lieu à l'acquisition d'une grande quantité d'informations

qualitatives codifiables et exploitables — une fois anonymisées — par différents acteurs. C'est le cas des ressources utilisées pour prévenir la violence domestique et des ressources utilisées par les victimes de violence domestique pour éviter la récidive. Mais c'est encore plus vrai pour les centaines de documents rassemblés, qui regorgent d'informations encore inexploitées et qui pourraient, par exemple, apporter le point de vue des enfants de femmes victimes de violence domestique. Une perspective qui peut être encore plus fructueuse en termes d'expérience de la violence domestique que celle des adultes, parfois « socialement inhibée ». Cette richesse documentaire comprend également des supports pour le développement d'activités éducatives, comme le programme pilote « Le gouvernement des élèves », qui pourrait bénéficier de l'analyse des perceptions des jeunes sur le pouvoir et le genre.

5.3 Proposition de systématisation des apprentissages

La somme des informations ethnographiques issues de trois recherches a généré un corpus de connaissances analysables qui dépasse le cadre de la coopération. La production d'articles est en cours, tandis que la création de supports de sensibilisation et de plaidoyer est terminée, du moins dans un premier temps, étant donné que la ligne de recherche est appelée à se poursuivre. À tel point que les utilisations et les réceptions de ces supports ont été programmées non seulement comme des « destinations sociales », mais aussi comme des sources potentielles de recoupement ethnographique.

Toutefois, cette validité, ce caractère inachevé de la recherche ne signifie pas qu'il n'est pas possible d'établir des résultats sous forme d'enseignements, qui peuvent se traduire par des recommandations dans différents domaines. Nous en avons déjà présenté certains, en présentant l'approche générale de la recherche au début du chapitre, en commentant la cohérence avec les recherches antérieures (5.1), en incluant des éléments d'autocritique et d'évaluation partielle de la recherche dans son ensemble et de son applicabilité (notamment en 5.2), et pas seulement dans ses résultats intellectuels ou académiques. Ci-après, à partir du classement des informations ethnographiques spécifiques à cette recherche, nous tentons de systématiser les principaux enseignements, en tenant compte du contexte mentionné, qui la dépasse. Nous présentons cette tentative de systématisation autour de deux axes argumentatifs : une typologie des femmes leaders en Basse-Casamance et une analyse du caractère nécessaire et interconnecté du pluralisme que nous avons observé.

5.3.1 Typologies du leadership

Compte tenu du caractère qualitatif de la recherche, la sélection des informateurs n'a pas été aléatoire, mais planifiée afin d'essayer de mettre en lumière le contraste entre les pouvoirs locaux et les politiques d'autonomisation des femmes de la région de Ziguinchor. Ainsi, la sélection, qui a nécessité un effort considérable et collectif de consultations et de sondages, formulait en soi une hypothèse à vérifier : la validité des lignes de regroupement (et de scission) identitaires dans la formation des leaderships des femmes casamançaises au XXI^e siècle, après l'irruption des politiques d'autonomisation et d'entrepreneuriat (autonomisation). Il convient de rappeler que, bien que ces politiques ont évolué (en intégrant des éléments du « développement ethnique », par

exemple), elles ont pris de l'ampleur pendant l'essor du néolibéralisme au niveau international, y compris dans le domaine de la coopération.

5.3.1.1 Critères pour une typologie instrumentale⁸

La sélection elle-même a imposé certains critères hiérarchisés afin de garantir la diversité de l'échantillon et une certaine représentativité, non pas tant proportionnelle aux populations qu'inclusive, en ce qui concerne les principaux modèles et imaginaires sociaux qui coexistent dans le pluralisme culturel de la Casamance. En outre, le recours à des sondages pré sélectifs au sein de l'équipe, consciemment diversifiée depuis sa constitution en 2021, s'est avéré assez cohérent avec la proportionnalité ethnique et religieuse la plus acceptée pour chacune des trois zones d'étude, selon les études et les opinions populaires consultées. La hiérarchie découle d'une prévision (basée sur des recherches antérieures, externes et menées par des membres de l'équipe) du potentiel des différents critères pour encourager les actions en réseau, à la fois source et effet du pouvoir des femmes. Ces facteurs comprennent : la parenté, qui dépend à son tour de l'ethnicité et est associée à l'autochtonie, la cohabitation (en tenant compte de l'ancienneté et du mode d'installation des personnes d'origine étrangère reconnue) ; la religion ; l'âge...

Au moment de lire les résultats et de générer des typologies, les deux principaux critères de catégorisation ont été **l'autochtonie** (dérivée du lien entre identité ethnique et territoire, ressources) et le **niveau d'études** des femmes interrogées (associé à la capacité de dialogue avec l'administration et la coopération internationale). Ces deux critères sont *déterminants pour comprendre les sources de pouvoir que certaines femmes peuvent mobiliser ou, d'un point de vue collectif, les dynamiques et les structures de pouvoir dans lesquelles elles peuvent insérer et harmoniser leurs initiatives.*

- Pour travailler, nous avons proposé une codification simplifiée de ces deux grandes lignes :
- a) 1 = étranger ; 2 = autochtone.
 - b) A = sans études ou avec études primaires de base ; B (études secondaires ou supérieures).

Il en résulte quatre catégories principales (1A, 1B, 2A et 2B), types ou profils, dont nous avons commencé à examiner les caractéristiques spécifiques, les variations et les interactions possibles.

L'autochtonie suppose en fait une identification à l'ethnie diola dans les trois communes étudiées (indépendamment de leur diversité interne et du fait qu'ils existent d'autres groupes plus petits considérés comme autochtones, telles que le bainouk), mais elle peut être accompagnée ou nuancée par une autre catégorie (comme les îles Karone, à Kafountine, ou les étrangers installés depuis des générations, souvent fortement « diolisais »). Le critère d'autochtonie est concrétisé ou nuancé par celui de l'ethnicité (qui détermine les formes concrètes que prennent les réseaux, sur des bases relativement similaires), mais il a l'avantage de le lier aux ressources, une composante cruciale dans les relations de pouvoir. Nous avons également pris en compte les nuances et les catégories dans le critère du **niveau d'études** (comme l'enseignement universitaire ou les études coraniques...) ;

8. Voir en annexe le tableau 3 présentant les caractéristiques sociodémographiques des femmes interrogées par lieu d'étude.

ce critère implique structurellement des variations professionnelles du type de leadership de base, associables spécifiquement ou génériquement aux opportunités et aux positions sociales ouvertes par les études de chaque personne.

En tout état de cause, nous considérons que cette simplification est particulièrement utile dans une première présentation des résultats, en partie parce qu'elle aide à expliquer la mise en valeur d'autres facteurs à partir de l'histoire de chaque femme, ce qui implique la mise en valeur de sa vision (décisions) et de ses capacités, dans un contexte de réseaux et de sujets de droit collectifs. Elle permet de relier les stratégies économiques et politiques. Beaucoup des femmes considérées suivent *des parcours politiques, voire semblent constituer des variations politiques*. Leur collaboration (que l'on peut qualifier dans certains cas de « cooptation ») avec les pouvoirs publics du moment peut être considérée comme un facteur de pouvoir en soi, mais à condition de comprendre qu'elle découle de la création antérieure d'une position d'influence locale et communautaire.

Il existe évidemment d'autres critères pertinents, que nous avons pris en compte (cohabitation, religion, âge...), mais que nous avons considérés comme secondaires, analytiquement subsidiaires, par rapport aux précédents lors de l'établissement d'une typologie initiale. Les raisons en sont qu'ils sont soit peu spécifiques, soit étroitement liés aux divisions précédentes.

L'âge, facteur sans doute dominant, répond à la première objection. La plupart des femmes interrogées, qui avaient été préalablement désignées comme leaders lors de la sélection, avaient un âge moyen de 56 ans. Mais l'âge ne génère pas automatiquement du pouvoir chez toutes les personnes, le temps qui passe est nécessaire pour augmenter les sources de pouvoir des individus. D'une part, il augmente la capacité à rassembler les personnes grâce à l'ordre généalogique (parents, alliés, groupe d'âge et initiation...) et, d'autre part, il permet d'avoir une perspective au moment d'« évaluer » l'histoire de chacun, ses capacités et son engagement envers le groupe. Il ne semble donc pas s'agir d'un bon critère typologique « parmi » les femmes influentes, car la plupart d'entre elles le remplissent. Les rares « jeunes » (moins de 45 ans !) sont plus pertinentes d'un point de vue analytique à cet égard, car elles offrent une description du moment même de la consolidation d'une influence.

En ce qui concerne la **religion**, bien qu'il s'agisse d'un facteur qui génère différentes variantes de leadership, elle est statistiquement associée à la division majeure entre autochtones et étrangères. Ces dernières sont presque toutes musulmanes (moyenne sénégalaise), si elles n'ont pas d'ascendance non sénégalaise (comme une femme capverdienne du côté paternel). Il est certain que la pratique de l'islam varie en fonction de divers facteurs qui interviennent dans la formation des réseaux, comme l'appartenance à différentes confréries (turuq). Néanmoins, cette diversité interne est moins importante que celle qui existe chez les femmes autochtones (diola), majoritairement musulmanes au nord du fleuve Casamance (Kafountine), mais avec un pourcentage élevé d'adeptes de la religion traditionnelle et de chrétiens dans la région d'Oussouye. Cette plus grande diversité autochtone s'ajoute à l'importance de l'enracinement, des liens ancestraux avec les ressources. La religion ne paraît avoir généré les typologies principales de leadership utilisées, même si elle peut avoir de l'importance dans les variations et, sans doute, dans les itinéraires particuliers.

Enfin, avant d'analyser les types proposés, nous voulons nous attarder sur un dernier facteur, celui

de la **cohabitation ou du voisinage**. Cette condition peut être un facteur fédérateur, en particulier dans les situations d'émigration (exode urbain, transnationalité), avec des effets plus étroits et contraignants que d'autres identités supralocales, telles que l'identité sénégalaise ou africaine. Or, dans le contexte de la Casamance, même si elle est perceptible, elle apparaît soit comme subsidiaire aux relations de lignage et d'alliance, soit comme associée à des « actions vers l'extérieur », face à l'administration notamment. Ce type d'actions correspond à la capacité de certains types de leadership à s'articuler avec les politiques d'autonomisation émanant de l'administration ou de la coopération plutôt qu'avec la mobilisation des pouvoirs locaux. Une capacité associée en premier lieu aux quatre types considérés. C'est pourquoi nous aborderons la capacité de rassemblement local des femmes (du point de vue des femmes leaders situationnelles et des collectifs) en effectuant une première analyse du déploiement et de la répartition des profils de leadership de base mentionnés, en tenant également compte de leurs variantes.

En analysant le profil des femmes interrogées, il apparaît que l'âge moyen de l'échantillon est de 56,4 ans. Les femmes de la région de Ziguinchor étaient les plus âgées, tandis que les plus jeunes venaient de Kafountine. Ces âges reflètent une génération qui a vécu à la fois les transformations sociales contemporaines et l'impact prolongé du conflit armé qui a débuté en 1982. La moyenne d'âge de 56,4 ans suggère un leadership consolidé par l'expérience et des générations exposées à de longs cycles de conflit ; c'est pourquoi l'âge exprime davantage l'accumulation de liens et de reconnaissances qu'un critère typologique en soi. En ce qui concerne la maternité, la moyenne d'enfants par femme était proche de quatre, un chiffre similaire à la moyenne nationale, estimée à 4,3 enfants par femme (BM, 2024). Plus de 64 % des personnes interrogées parlaient le diola et le wolof, ce qui a conditionné le fait que les entretiens se déroulent principalement dans ces langues, en plus du français. En ce qui concerne la religion, la majorité des femmes interrogées étaient musulmanes, même si à Oussouye, 35 % se déclaraient catholiques et 31 % pratiquantes de la religion traditionnelle.

En termes de situation matrimoniale, les femmes mariées prédominaient (68 %) (tant dans le cadre de la monogamie que de la polygamie), ce qui témoigne de formes d'autorité qui se construisent principalement au sein de structures familiales établies plutôt qu'en rupture avec celles-ci, suivies par les veuves (20,3 %) et les femmes divorcées (6,3 %). Au niveau de l'éducation : 23,5 % avaient suivi des études primaires et 28,2 % des études secondaires, ce qui confirme que le leadership féminin transcende les diplômes universitaires et repose sur des compétences avérées et la reconnaissance de la communauté.

En termes de profils, l'agriculture/la transformation renforce le profil économique et entrepreneurial (2A/2B) ; la santé, le profil sanitaire émergent (1B/2B) ; et l'associationnisme/la fonction publique, le profil politico-institutionnel et communautaire-associatif.

À partir de ces types de base, et en tenant compte de **l'âge, de la religion, du secteur et du parcours, six profils** de leadership spécifiques ont été identifiés, qui opèrent de manière combinée dans les trois communes :

1) Leadership traditionnel-religieux (principalement 2A). Basé sur la parenté, l'expérience accumulée et la légitimité spirituelle découlant de positions occupées dans les structures

traditionnelles. Il s'exprime à travers les rituels, la médiation communautaire, l'éducation et, de plus en plus, l'influence politique et culturelle. Il est particulièrement dominant à Oussouye, où la préservation de la religion traditionnelle confère à des femmes telles que la reine mère Alysse Oumoy Diédhiou une autorité en matière d'éducation et de droits des femmes. La légitimité découle moins des études formelles que de la position dans les lignées et de l'âge.

2) Leadership économique ou productif-commercial (types 1A, 2A et, de plus en plus, 2B). Centré sur la gestion des ressources, la mobilisation de la main-d'œuvre et la durabilité des activités productives et commerciales. Dans les zones rurales (2A), il se manifeste dans l'organisation du travail agricole, la transformation agroalimentaire et le commerce local/transfrontalier, ces femmes leaders, sans études, étant les pivots de la coopération et des formes de dynamisation locale (état), ce qui leur permet d'étendre leur influence à la zone urbaine de Ziguinchor (notamment par le biais de leurs contacts). Dans les contextes urbains, il intègre des femmes plus qualifiées (2B) capables de gérer des GIE, des coopératives ou d'autres structures formelles. La coordination d'initiatives telles que l'URSY à Ziguinchor illustre ce profil hybride qui articule les connaissances en matière de transformation avec la gestion organisationnelle, l'accès au financement et la commercialisation à l'échelle régionale.

3) Leadership politico-institutionnel (principalement 1B et 2B). Exercé dans des structures formelles de participation (partis, conseils municipaux) et dans des organisations de la société civile ayant la capacité d'influencer les politiques publiques. Nécessite une médiation entre les logiques communautaires et institutionnelles, la gestion des procédures administratives et la traduction des demandes locales en langage administratif et coopératif. Il est plus visible à Ziguinchor en raison de son statut de capitale régionale, mais il est présent dans les trois communes.

4) Leadership associatif-communautaire (tous les types sont présents, avec des nuances, mais avec une prédominance des types 2A et 2B). Articulé autour de réseaux quotidiens d'entraide, de tontines, de groupes d'âge et d'associations de base ayant des objectifs spécifiques ; étroitement lié aux leaderships 1 et 2. Il opère dans des espaces formels (associations enregistrées) et informels (solidarité de voisinage). À Oussouye, il s'entremêle avec les structures traditionnelles ; à Ziguinchor, il adopte des formes plus institutionnalisées ; à Kafountine, il combine les deux dimensions en mettant l'accent sur les réseaux commerciaux transfrontaliers.

5) Leadership associatif-transformationnel (types 1B, 2B). Il favorise le changement social par la participation communautaire. Il nécessite une formation qui facilite le dialogue entre les différents acteurs (administration, coopération, leadership traditionnel et communauté) et se légitime par son ancrage et son engagement. La notion de sutura (discrétion et soin du commun) opère de manière stratégique : le changement se produit de l'intérieur, en évitant les confrontations publiques qui susciterait des résistances. Principalement lié au milieu urbain et étroitement lié au leadership politique (3).

6) Leadership professionnel (prédominance de 1B et, dans une moindre mesure, de 2B). Il conditionne et fonde dans une large mesure le leadership associatif (dans les zones urbaines et dans la connexion avec l'extérieur). On distingue certains sous-types tels que celui associé à l'enseignement (très lié à 5) et le « **leadership sanitaire** » émergent (principalement 1B et 2B).

Profil particulièrement significatif à Kafountine, où les sages-femmes et les travailleuses de santé ayant une formation technique assoient leur autorité grâce à la prestation de services de santé reproductive. Elles combinent connaissances médicales et engagement social, générant un pouvoir économique et politique fondé sur des compétences reconnues plutôt que sur le capital économique ou la parenté. Leur relative jeunesse (souvent <45 ans) ne limite pas leur reconnaissance : leur légitimité provient de compétences rares et appréciées. Elles représentent une voie de leadership avec un fort potentiel d'avenir, en particulier là où les systèmes de santé publics sont déficitaires. Leur essor récent s'explique par les déficits de l'offre publique, la mobilité transfrontalière et la demande en matière de santé sexuelle et reproductive.

Pour visualiser l'évolution entre la phase test et la phase définitive, nous présentons la répartition par phases (tableau 1).

Tableau 1 : Répartition des profils de leadership par commune et phase d'entretiens

Commune	Phase	Total	1A (étrangère sans/ basique)	1B (étrangère moyenne/ supérieure)	2A (autochtone sans/ basiques)	2B (autochtone moyenne/ supérieure)
Ziguinchor	Test (Z0)	10	2 (20%)	1 (10%)	1 (10%)	6 (60%)
	Définitive (Z1)	15	5 (33%)	5 (33%)	3 (20%)	2 (13%)
	TOTAL Z	25	7 (28%)	6 (24%)	4 (16%)	8 (32%)
Kafountine	Test (K0)	9	2 (22%)	2 (22%)	3 (33%)	2 (22%)
	Définitive (K1)	18	2 (11%)	2 (11%)	7 (39%)	7 (39%)
	TOTAL K	27	4 (15%)	4 (15%)	10 (37%)	9 (33%)
Oussouye	Test (O0)	9	1 (11%)	0 (0%)	5 (56%)	3 (33%)
	Définitive (O1)	18	1 (6%)	3 (17%)	8 (44%)	6 (33%)
	TOTAL O	27	2 (7%)	3 (11%)	13 (48%)	9 (33%)
TOTAL GÉNÉRAL		79	13 (16%)	13 (16%)	27 (34%)	26 (33%)

Élaboration propre
Les variations entre les phases sont cohérentes avec le profil final par commune et expliquent les légers ajustements dans 1A/1B/2A/2B.

5.3.1.2. . Répartition des taux (quelques enseignements)

Cette première analyse de la répartition des types n'utilise pas d'instruments statistiques à proprement parler, car cela n'aurait pas de sens compte tenu de la nature de l'échantillon. Elle ne vise donc pas à esquisser une description rigoureuse de la prévalence des profils ou des types, mais plutôt à réfléchir à leur adaptation à l'environnement que chaque domaine d'étude souhaite représenter. Ce résultat peut orienter les enquêtes sociologiques qui génèrent cette description ; ces enquêtes pourraient être menées dans le cadre de projets pédagogiques de l'Université Assane Seck de Ziguinchor, comme base pour différentes pistes d'approfondissement ; il s'agit d'une ligne de collaboration que l'équipe envisage de mettre en œuvre dans les restitutions de la présente recherche. La sélection intentionnelle tend à surreprésenter les leaderships visibles (institutionnels) et à sous-représenter les leaderships plus invisibles (domestiques-rituels).

Ci-dessous, la photographie globale par commune (tableau 2) permet de comparer les proportions finales de 1A/1B/2A/2B.

Tableau 2 : Répartition des profils de leadership par commune

	Ziguinchor	Oussouye	Kafountine	TOTAL
Type 1A (étrangère sans études/études élémentaires)	4 (16%)	1 (4%)	4 (15%)	9 (11%)
Type 1B (étrangère ayant suivi des études secondaires/supérieures)	8 (32%)	3 (11%)	2 (7%)	13 (16%)
Type 2A (autochtone sans études/études élémentaires)	6 (24%)	16 (59%)	10 (37%)	32 (41%)
Type 2B (autochtone études secondaires/supérieures)	7 (28%)	7 (26%)	11 (41%)	25 (32%)
TOTAL	25 (100%)	27 (100%)	27 (100%)	79 (100%)

Note méthodologique : 1 = étranger (non originaire de Casamance ou d'origine étrangère signalée) ; 2 = autochtone (originaire de Casamance sans marqueurs d'extériorité) ; A = sans études formelles ou avec études primaires de base ; B = avec études de niveau moyen (collège, lycée) ou supérieur (universitaires).
Élaboration propre

La lecture qualitative par commune (tableau 3) synthétise la prédominance autochtone/étrangère, les caractéristiques territoriales et les profils de leadership.

Tableau 3 : Caractéristiques dominantes par commune

Commune	Prédominance (autochtone/étranger)	Caractéristique territoriale	Niveau d'éducation dominant	Profil de leadership
Ziguinchor	Étranger (48 % 1A+1B)	Urbain–institutionnel	Élevé (60 % 1B+2B)	Associatif–formel et institutionnel ; lien fort avec la coopération internationale et l'administration
Oussouye	Autochtone (85 % 2A+2B)	Rural–traditionnel	Basique/faible (59 % 2A)	Traditionnel–religieux ; lignées, âge et légitimité spirituelle
Kafountine	Autochtone (78 % 2A+2B) (avec équilibre général)	Côtier–transfrontalier	Équilibré	Économique–adaptatif ; commerce transfrontalier, santé communautaire (sages-femmes), gestion de la pêche et tourisme

Élaboration propre

- **Ziguinchor** : prédominance des profils étrangers (48 % types 1A+1B) et forte présence de femmes ayant suivi des études formelles (60 % types 1B+2B), ce qui correspond à son caractère urbain et institutionnel en tant que capitale régionale. Le leadership se caractérise par un profil associatif-formel, avec un lien fort avec la coopération internationale, l'administration et les organisations de la société civile.

- **Oussouye** : forte prédominance autochtone (85 % types 2A+2B) avec une nette prépondérance des femmes sans instruction formelle ou élémentaire (59 % type 2A), reflétant le poids du leadership traditionnel et religieux. L'autorité découle principalement des structures généalogiques, de l'âge, de la légitimité spirituelle et de la position dans la lignée, plutôt que des diplômes formels.

- **Kafountine** : meilleur équilibre entre les autochtones (78 % types 2A+2B) et les étrangers (22 % types 1A+1B), avec une répartition relativement équilibrée entre les niveaux d'éducation. Ceci est cohérent avec son profil côtier et transfrontalier qui nécessite une diversité de leaderships

: commerce avec la Gambie, santé communautaire (sages-femmes), gestion des ressources naturelles (pêche, tourisme) et médiation interculturelle.

- **Tendance générale** : la prédominance des profils autochtones sans études formelles (type 2A : 41 % du total) confirme que le leadership féminin en Basse-Casamance ne dépend pas principalement des diplômes formels, mais plutôt de la reconnaissance communautaire, de l'expérience accumulée, de la position dans les réseaux de parenté et des capacités démontrées en matière de médiation et de mobilisation collective. La complémentarité entre les profils (étrangères-autochtones, formées-non formées) constitue une ressource stratégique du pluralisme casamançais plutôt qu'une fragmentation problématique.

Cette répartition des typologies présente des continuités significatives avec les profils documentés dans la recherche sur la violence de genre (2021-2023). Les profils 2A (autochtones sans études formelles) apparaissent comme des médiateurs centraux dans les cas de violence domestique, tandis que les profils 1B (étrangères avec formation) ont souvent joué le rôle de relais avec les institutions étatiques. Cette cohérence entre les deux recherches renforce la validité des typologies proposées comme cadre analytique pour comprendre les dynamiques du pouvoir féminin dans la région.

Cette répartition de base fournit des informations pertinentes qui sont confirmées et enrichies par le contenu des récits de vie des informatrices. Nous soulignons les principales d'entre elles en raison de leur pertinence dans le domaine de la coopération et de l'activisme social.

Tout d'abord, il convient de souligner la **prévalence autochtone** dans le leadership féminin dans les zones rurales⁹, qui s'inverse (**prévalence étrangère**) dans la capitale, Ziguinchor. Ce contraste est très explicatif, comme le confirment les entretiens.

Même en tenant compte d'un biais de sélection qui aurait pu privilégier les informatrices autochtones, le contraste est significatif, et pas seulement parce qu'il traduit le cosmopolitisme social, culturel et démographique plus marqué de la principale zone urbaine de la région, très perceptible dans la rue. Nous avançons deux facteurs qui découlent des récits de vie et qui interagissent dans la dynamique qui matérialise les leaderships et leur continuité : l'autochtonie dans les milieux ruraux ; le potentiel de connexion avec l'extérieur de la région dans les zones rurales.

9. La distinction entre zones rurales et urbaines n'est pas claire dans la région. Par exemple, la municipalité d'Oussouye, qui compte plus de 5 000 habitants et une densité supérieure à 1 300 habitants au km², est également la capitale du département (et le siège administratif et des services de l'administration) et répond aux critères de l'ONU/BM pour être qualifiée d'urbaine. Cependant, le poids des activités agricoles, la structure de la propriété et de l'exploitation des terres dans tout le département, ainsi que la prévalence quotidienne des formes de coexistence et de prise de décision locales, avec un rôle central de la population autochtone, recommandent de la considérer comme une zone rurale, qui, en fait, imprègne les institutions urbaines (même au-delà du département). La recherche adopte cette vision multidimensionnelle, ainsi que cette idée d'interpénétration des mondes rural et urbain dans toute la région de Ziguinchor (Basse-Casamance). Cela détermine, à des fins analytiques et non administratives, deux grandes zones : une zone urbaine, concentrée dans la commune de Ziguinchor, et une zone rurale, étendue au reste de la région, pouvant présenter des noyaux de vie plus urbanisés, organisés au cœur des communes, comme c'est le cas à Bignona ou à Oussouye.

Le premier et le plus évident est que l'autochtonie est une condition essentielle pour accéder à la terre, une exigence centrale dans l'activité principale des zones rurales, l'agriculture (riz, horticulture, sylviculture...) et la pêche. Cette domination du **secteur primaire**, qui emploie des hommes et des femmes, dans le cadre d'une organisation complexe et participative, détermine dans une large mesure le développement des autres secteurs, à partir de la **transformation des produits primaires et du commerce local**, gérés principalement par des femmes, ce qui se traduit par une nette prédominance des types autochtones (2A, 2B), avec une présence très notable du type **2A**, les femmes autochtones sans études ou ayant suivi une scolarité de base. Toutefois, cette « domination autochtone » dans l'exploitation des ressources, notamment de la terre, n'est pas exclusive et les formes d'intégration des étrangers, les différents degrés et rôles de l'étrangeté, nécessitent une recherche spécifique. Il suffit ici de souligner que le rôle d'hôte implique une sorte de fonction de médiation du groupe autochtone (par l'intermédiaire de personnes de ce groupe) dans les activités productives. Cette fonction génère un « **effet diola** » qui va au-delà de la démographie. Nous reviendrons sur cette caractéristique différentielle lorsque nous aborderons le pluralisme culturel dans la dernière section des résultats.

Il est important de souligner que ce facteur détermine le profil des femmes dites « femmes de développement » dans les zones rurales (2) : l'image de ces « grandes femmes » s'inspire du type 2A, femme autochtone sans études ou ayant un niveau d'éducation de base, et a été effectivement dominante jusqu'à aujourd'hui (voir une réflexion sur l'évolution prévisible dans la section suivante). La compétence clé qui explique le pouvoir de ces femmes, ainsi que l'intérêt (jusqu'à l'autonomisation actuelle) qu'elles suscitent, est leur capacité à mobiliser les personnes dans les processus productifs et commerciaux (voir 5.3.2. Le pluralisme nécessaire). Dans le type 2A, le pouvoir réside dans le contrôle organisationnel de la chaîne (production-transformation-commercialisation), et pas seulement dans la contribution au travail. Cette image implique une très **haute valorisation des rôles et des compétences** que les protagonistes elles-mêmes n'hésitent pas à qualifier de **traditionnels**, une typification endogène qui imprègne toutes les situations de leadership et d'autonomisation, rurales ou urbaines, malgré leur origine externe évidente.

Les récits de vie révèlent comment cette situation a débuté (sans doute à partir de bases préexistantes pendant et avant la colonisation) pendant la période de Senghor et a entraîné la cooptation des informatrices et de leurs homologues, des femmes influentes, par les autorités locales (mairie, préfecture), un processus dont on se souvient clairement pour les présidences d'Abdou Diouf et d'Abdoulaye Wade. Il est essentiel de comprendre que ces femmes n'ont pas été manipulées, ou pas uniquement : elles ont aussi instrumentalisé les autorités et les institutions publiques, ainsi que les programmes et projets de coopération. Cette attitude stratégique, inscrite dans le tissu social casamançais, a favorisé une **accumulation de connaissances transmises de génération en génération** qui s'active par rapport aux politiques actuelles d'autonomisation. En ce sens, non seulement « il pleut sur mouillé », mais la mémoire effective des schémas antérieurs — avec leurs contraintes, leurs succès et leurs échecs — ainsi que la possibilité de déclencher une réaction collective sont sensiblement plus importantes chez les femmes locales — souvent classées comme vulnérables — que chez leurs interlocuteurs et partenaires de la coopération internationale. C'est un enseignement qui devrait être pris très au sérieux.

Le deuxième facteur est peut-être encore plus pertinent : les femmes étrangères (1A, 1B) semblent

être considérées comme des médiatrices plus appropriées dans des contextes institutionnalisés, c'est-à-dire en relation avec l'administration, mais aussi avec l'ensemble de la société sénégalaise, de « l'espace public national ». Cette prédominance dans les **relations extérieures** n'entraîne ni tensions ni accusations d'imposition de ce renversement du rôle de médiation par rapport à la composante autochtone de la population. Si la médiation « étrangère » est généralement fonctionnelle et acceptée, elle n'est pas exempte de méfiance liée à la visibilité publique et à la dispute des ressources. On assiste donc à une nouvelle spécialisation « spatiale », pourrait-on dire, car ce renversement est beaucoup plus visible et utile dans les zones urbaines. Tout particulièrement à Ziguinchor, où l'administration publique est plus présente et où la nécessité de contextualiser les initiatives dans des domaines transrégionaux est plus facile à concrétiser.

Le conflit avec l'État depuis 1982, ainsi que la perpétuation de la situation de **marginalisation** qui l'avait engendré, contribuent à expliquer cette « préférence », qui peut sembler surprenante. Sans qu'il soit nécessaire de l'associer à des affrontements sécessionnistes, cette « externalisation » de la représentation de la population locale vis-à-vis de l'État se répète dans de nombreuses régions africaines marginalisées, au moins depuis la période coloniale, voire avant (royaume de Kassa). Dans le cas de la Basse-Casamance, le conflit amplifie ce besoin de médiation, besoin qui ouvre à son tour un espace « informel » à des stratégies complémentaires et ambivalentes, qui peuvent s'avérer paradoxales si l'on aborde la région uniquement en termes de marginalisation. Le facteur genre s'avère déterminant dans ces stratégies, en partie parce que les femmes ne font généralement pas partie des troupes de combattants et d'activistes, mais acquièrent un rôle plus important dans les économies et les politiques locales, même dans un scénario de conflit quelque peu sui generis, qualifié de « faible intensité ». Ainsi, les femmes deviennent les conceptrices et les exécutantes de nombreuses stratégies ambivalentes motivées par le besoin réciproque de médiation (avec l'État et l'étranger, avec les ressources et la société locales). Il ne s'agit pas là non plus d'une nouveauté du XXI^e siècle, d'un acquis de la modernisation, ou pas seulement. Comme pour la connaissance de l'articulation extérieure (coopération internationale comprise), la capacité de « substitution » des rôles masculins s'inscrit dans la société casamançaise elle-même, en particulier diola (voir 5.3.2. Le pluralisme nécessaire) : l'initiative et la notoriété publique acquise par la jeune reine d'Oussouye (Alysse Oumoy Diédhiou) en sont un bon exemple, que nous reviendrons aborder.

Ce phénomène est donc loin d'être une imposition ou un ventriloquisme (même si les deux cas peuvent se présenter), il implique toujours une relation spécialisée et non univoque entre des collectifs distincts, fondée sur la complémentarité des réseaux de chacun d'entre eux ; dans certains cas, on peut observer une certaine invisibilisation de la composante locale, qui n'implique ni acculturation ni ethnocide, mais une sorte d'« effet écran », établi par une autonomie endogène et collective notable dans la prise de décision selon le secteur d'activité (Roca 2005, pour Madagascar). Dans le cas de la Casamance, cette invisibilité est atténuée par divers facteurs, parmi lesquels se distingue le niveau relativement élevé **d'alphabétisation** et **d'études** (y compris supérieures), un indicateur parallèle à la présence de la religion chrétienne, plus importante que dans toute autre région du Sénégal.

Le facteur de formation est central dans l'une des principales variantes du leadership féminin urbain : la **variante professionnelle** (fonctionnaires, enseignantes, sages-femmes, Badiénou Gokh, etc.), fondée sur la capacité de connexion extérieure. S'y ajoutent la variante entrepreneuriale

(commerce, gestion de projets...) et la variante politico-religieuse (carrière politique/associative, prêtresses...). L'autre grand facteur de connexion avec l'extérieur ne constitue pas une variante du leadership à proprement parler, mais un potentiel complémentaire à l'autochtonie en termes d'intégration socioreligieuse des femmes non-diola dans des réseaux ou des conglomerats plus larges, étendus à l'ensemble du Sénégal, des réseaux tissés par des identités ethniques (wolof, peul...) ou religieuses (islam mouride ou tidjane, organisé en confréries, turuq). Ces deux facteurs deviennent dominants dans des contextes où l'influence ne peut pas facilement pivoter sur l'accès aux ressources, médiatisé au moins par l'autochtonie ; cette situation caractérise les zones urbaines. Une fois encore, l'importance ne réside pas dans les proportions, mais dans l'orientation qui ressort des sondages de sélection des échantillons travaillés. Dans l'ensemble des femmes d'ethnie non-diola¹⁰, le rapport entre les femmes leaders ayant une formation réglementée (1B) et celles n'ayant pas de formation réglementée (1A) est bien équilibré, qu'il s'agisse de zones rurales ou urbaines. Chez les femmes diola (indépendamment du niveau d'alphabétisation plus élevé), cet équilibre semble pencher en faveur des femmes sans instruction formelle (2A) dans les zones rurales et peut-être plus nettement dans le sens inverse dans les zones urbaines. Dans le vaste domaine des variantes professionnelles (plus de la moitié des cas à Ziguinchor) en milieu urbain, une variante mérite une attention particulière : celle des **éducatrices**, tant dans le modèle d'enseignement officiel que dans l'enseignement coranique ; elle apparaît également dans les zones rurales comme un élément clé de la connexion avec la société en général, avec un petit groupe de fonctionnaires et de professionnels (principalement des professionnels de santé).

Une typologie émergente particulièrement significative est le leadership sanitaire exercé par les jeunes sages-femmes dans des zones telles que Kafountine. Ce profil (souvent 1B : étrangères ayant suivi une formation) combine des connaissances techniques spécialisées et une légitimité communautaire construite à partir du service. Leur autorité ne découle pas d'une position dans les structures traditionnelles ni d'un capital économique, mais de compétences techniques reconnues comme vitales par la communauté. Ce type de leadership représente des formes adaptatives qui répondent aux besoins contemporains sans nécessairement rompre avec les cadres traditionnels de légitimation.

Dans ce contexte de connexion externe, particulièrement développé dans les zones urbaines, apparaît également la figure des femmes de développement (1), mais elle prend une forme différente de celle appliquée aux femmes de pouvoir dans les zones rurales. La capacité fondamentale n'est pas la mobilisation économique, mais la représentation politique par le biais de partis et d'associations, d'organisations nationales telles que le COSEF... Cette représentation fait souvent, voire toujours, référence à ce que l'on pourrait appeler des « groupes d'intérêt de genre », c'est-à-dire des alliances conjoncturelles établies à partir de la conscience de partager des besoins transversaux entre les différents collectifs (lignées, concessions, confessions...) qui s'articulent dans la société casamançaise.

Ainsi, la combinaison de ces deux facteurs principaux indique une **spécialisation dans le leadership**

10. Cette division est sans doute une simplification abusive, car les informatrices non-diola, donc non autochtones, présentent des degrés d'identification variables avec la société locale, pouvant même être nées dans la région, avec ce que cela implique en termes d'acculturation et, souvent, d'assimilation de rôles (ce que l'on appelle à Madagascar les « enfants de la terre », zanatany). La simplification est toutefois utile dans une première analyse.

et la représentation collective des femmes qui ne peut être comprise que de manière interactive, symbiotique, pourrait-on dire. Ou, d'un autre point de vue : chaque leadership individuel des femmes n'acquiert pleinement son sens et sa fonctionnalité que lorsqu'il est mis en opposition avec l'action d'autres femmes leaders, issues de contextes différents (ethniques, religieux, parentaux, etc.) ; la diversité écologique et historique de la Casamance, mise en évidence par les trois communes de recherche sélectionnées (Kafountine, Ziguinchor, Oussouye), multiplie le pool de spécialisations partagées. En d'autres termes, la diversité des types de leadership (pouvoir et autonomisation) des femmes en Casamance doit être comprise dans un contexte de **pluralisme culturel** de fait, même si le droit positif n'en tient guère compte.

Ce pluralisme fonctionne comme un cadre **d'autonomisation endogène intersectionnelle**, car il active la somme des différentes dimensions apportées par chacun des types de leadership (1A, 1B, 2A, 2B et leurs variantes respectives). Les dimensions ethniques, religieuses, linguistiques, générationnelles et de classe ne constituent pas des obstacles à l'autonomisation, mais des ressources que les femmes mobilisent stratégiquement en fonction de contextes spécifiques. L'intersectionnalité, concept initialement développé pour rendre visibles les multiples oppressions auxquelles sont confrontées les femmes, nécessite dans les contextes casamançais une réinterprétation fondamentale : l'intersection des identités génère non seulement des vulnérabilités, mais aussi, et surtout, des espaces d'action.

Par exemple, une femme diola, musulmane, âgée, sans instruction formelle mais dotée de connaissances traditionnelles, n'est pas simplement un sujet souffrant de multiples marginalisations selon les cadres interprétatifs occidentaux, mais peut mobiliser chacune de ces identités comme source de légitimité : son appartenance ethnique diola lui confère des droits reconnus sur la terre et les ressources naturelles qui fondent son autorité dans les médiations communautaires ; son adhésion à l'islam lui permet de s'articuler avec de vastes réseaux régionaux et nationaux ; son âge lui confère un respect socialement reconnu.

L'autonomisation « située » nécessite la capacité d'activer stratégiquement les identités, une aptitude que de nombreuses femmes casamançaises démontrent quotidiennement. La recherche montre comment, dans le contexte de la gestion des ressources, ces mêmes femmes se présentent tour à tour comme représentantes de groupes ethniques lorsqu'il s'agit de discuter de l'accès à la terre, comme membres d'organisations religieuses lorsqu'il s'agit d'aborder la solidarité intercommunautaire, et comme aînées d'une lignée lorsqu'elles interviennent dans des conflits intergénérationnels. Cette **multiplicité identitaire**, déjà perçue dans la recherche sur la gestion de la violence, n'est pas un signe de confusion, mais plutôt une maîtrise stratégique de codes multiples.

Cette situation implique l'autonomie des collectifs et des comportements sociaux de différents réseaux. Il ne s'agit pas d'un simple cosmopolitisme dans lequel des factions stratégiques se feraient concurrence selon les mêmes règles du jeu, mais d'un véritable pluralisme. Pour nous comprendre, les normes de l'État, les lois positives — et, avec elles, l'articulation avec la coopération internationale, par exemple — sont l'une des lignes d'influence parmi lesquelles les femmes casamançaises se situent et prennent leurs décisions.

5.3.2 Le pluralisme nécessaire

Le **pluralisme culturel africain** n'est pas un caprice de l'histoire, du hasard, et encore moins un anachronisme, un vestige fossile des difficultés d'un bien commun translocal, qui se serait maintenu par pur atavisme. L'énorme diversité linguistique, par exemple (au moins un tiers des langues du monde sont africaines), n'est pas simplement un casse-tête impossible à résoudre pour les responsables de la politique linguistique nationale. Cette exubérance s'est maintenue parce qu'elle s'est avérée adaptative sur le plan politique et écologique. La multiplicité linguistique et culturelle témoigne d'une autonomie remarquable des espaces de prise de décision locaux, une autonomie qui n'a pas été historiquement exclusive à l'égard des sociétés voisines ou des personnes de passage (Juillard, 1995).

Divers auteurs, avec lesquels l'équipe est d'accord, ont qualifié cette coexistence dynamique de groupes ayant des visions du monde, des règles du jeu, des structures sociales et des intérêts différents par le concept de « **frontière africaine** ». Le Sénégal offre un exemple « condensé » de l'une des interfaces les plus connues de la frontière africaine, celle qui relie le Sahara (membrane à son tour avec le reste du monde) à la région forestière. En Basse-Casamance, cette connexion entre des écologies politiques différenciées qui se sont articulées historiquement est plus visible que dans toute autre région du Sénégal ; face à des scénarios frontaliers beaucoup plus étendus géographiquement, cette « micro-frontière africaine », pourrions-nous dire, présente la particularité que les composantes autochtones sont réductibles à un seul groupe, le peuple diola ou joola. Cette spécificité a un effet non négligeable sur le déploiement du pluralisme africain dans la région, « l'effet diola », que nous aborderons à la fin.

Cette **autonomie soutenue des acteurs collectifs** a des implications centrales dans la gouvernance des sociétés de la région, et donc également dans l'intervention de la coopération internationale pour le développement. Et ces implications sont particulièrement pertinentes lorsqu'il s'agit d'introduire une approche de genre dans les politiques, les programmes et les projets. Il ne s'agit pas simplement d'une question de politiquement correct ou d'inclusivité envers les secteurs sociaux prétendument vulnérables : c'est du pur réalisme, c'est une nécessité opérationnelle, si l'on ne veut pas continuer à fausser le potentiel local, avec ce que cela implique d'irresponsabilité et de détournement d'efforts et de fonds, avec un retour à peine embelli à l'ère WID, sans avoir tiré les leçons de ses limites, que les stratégies GAD n'ont pas éliminées.

Cette approche ne semble pas tout à fait nouvelle. Elle est avancée depuis des décennies, parallèlement aux va-et-vient des dynamiques modernisatrices qui font table rase du passé en matière d'économie politique (citoyenneté et gestion des ressources) des pays en développement, en particulier africains, depuis le pari sur les marchés (néolibéralisme, consensus de Washington) jusqu'à ses « réformes » (post-consensus de Washington, « consensus de Pékin »). L'idée est que l'ethno diversité peut contenir un ensemble de « solutions » à des situations de stress évolutif dans le domaine social, comparable à celui que recèle la biodiversité dans le domaine de l'évolution biologique. Cette option a donné naissance à des concepts générateurs de programmes de coopération internationale tels que les connaissances autochtones (IK) et le capital social (SCI) de la BM, les systèmes de connaissances locaux et autochtones (LINKS, <https://www.unesco.org/es/links>) de l'UNESCO, les systèmes importants du patrimoine agricole mondial (GIAHS, <https://www.>

fao.org/giahs/es) de la FAO ou la médecine traditionnelle, complémentaire et intégrative (TCIM) de l'OMS (https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA78/A78_4Add1-sp.pdf).

Le problème de cette approche est que, explicitement ou implicitement, ces concepts et leurs programmes sont associés à des groupes minoritaires ou à des pratiques en voie de disparition ou nécessitant une protection. Cependant, en Basse-Casamance (comme le soulignent de nombreuses études pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne), cette approche est majoritaire, notamment en ce qui concerne l'organisation socio-économique, y compris les rôles des femmes. Cette situation non seulement contredit l'universalité supposée (sans doute impérialiste) du mythe de Babel (qui condamne la diversité culturelle comme un frein au bien commun, au progrès), mais elle rejoint également le message révolutionnaire des féminismes africains depuis le milieu des années 80, tant loué par les universitaires qu'ignoré en ce qui concerne ses répercussions factuelles.

Le présent projet a mis en évidence que les pouvoirs locaux, endogènes, ont souvent plus d'influence que les politiques d'autonomisation sur la participation considérable des femmes aux décisions économiques (développement, bien-être, etc.), sans que l'un exclut l'autre, bien au contraire. De nombreux indices ont également été recueillis sur la diversité des mécanismes concrets en jeu, très variables selon les acteurs et les circonstances impliqués. Ces informations sont trop détaillées et complexes pour être reprises dans un rapport comme celui-ci (elles seront toutefois abordées dans de nombreux cas dans les publications scientifiques en cours), mais elles ne seraient pas non plus opérationnelles, comme nous l'expliquerons plus loin. Dans le présent rapport, nous nous sommes donc attachés à décrire les grandes lignes de la diversité évoquée dans la section précédente et les principaux facteurs qui favorisent ou rendent possible le pluralisme nécessaire, comme indiqué ci-dessous

À partir des différents enseignements déjà mentionnés, nous proposons de regrouper ces facteurs de pérennité du pluralisme en quatre nouveaux scénarios d'apprentissage : sur l'interaction entre les espaces sociaux, sur l'âge et la transmission des modèles de pouvoir des femmes, sur les formes locales d'aborder la concurrence, voire la compétitivité, et sur le caractère formel ou informel des relations de pouvoir impliquées.

5.3.2.1 1 L'osmose entre les espaces sociaux : privé et public, rural et urbain

La communauté internationale d'experts a eu tendance à considérer la connexion multidirectionnelle entre des espaces sociaux institutionnellement différenciés dans les sociétés occidentales comme un obstacle au développement et au progrès social. Cependant, la recherche a montré comment, en Basse-Casamance, les chevauchements entre les espaces semblent être une condition essentielle pour optimiser l'influence des femmes, ainsi que pour articuler les formes de pouvoir féminin local avec les politiques d'autonomisation promues par l'administration et la coopération. Nous proposons d'explorer deux dichotomies spatiales qui ont souvent été prises en compte dans les analyses de genre et dans la coopération.

La première est celle de l'espace privé par opposition à l'espace public. En général, quelle que soit sa définition, l'intrusion de l'espace public dans l'espace privé a été interprétée comme un signe

de pouvoir totalitaire ; or, la faiblesse des États africains la rend rare. À l'inverse, l'inverse, à savoir l'irruption du privé dans le public, a été perçue comme fréquente et associée à une corruption structurelle, que l'on a voulu catégoriser à travers le concept néo-wébérien de néo patrimonialisme. Dans le cas des femmes, cette corruption contribuerait à perpétuer leur subordination en projetant le patriarcat africain présumé sur le tissu institutionnel hérité de la colonisation, pervertissant ainsi leur potentiel de libération. Cette vision coïncide avec les études qui indiquent que les femmes seules, célibataires ou plus souvent divorcées, abandonnées ou veuves, ont plus de facilités à devenir des entrepreneuses prospères. En ce sens, quelle que soit la cause, on considère que la dispense ou même l'assouplissement des liens familiaux des femmes est un facteur de progrès, tant individuel que collectif. En revitalisant l'approche WID, on suppose que cette situation leur permet d'accumuler et de décider des réinvestissements, ce qui profite à l'ensemble (en raison de leur plus grande volonté d'épargne, de leur responsabilité dans l'éducation des enfants, etc.). Dans le même ordre d'idées, la libération des femmes est l'un des rares avantages que bon nombre de chercheuses féministes ont attribué aux politiques néolibérales, en associant l'autonomisation individuelle des femmes à l'entrepreneuriat et à la privatisation de l'accès aux ressources.

Sans nier que cette interprétation explique en partie certains cas, les témoignages recueillis dans le cadre de la recherche brossent un tableau différent. D'une part, la grande majorité des femmes désignées comme leaders dans la sélection et interrogées en tant que telles étaient ou avaient été mariées (veuves) et avaient des filles et des fils. D'autre part, les récits de vie montrent souvent que cette situation matrimoniale est l'un des fondements de leur influence, grâce aux liens avec leur mari et sa famille, liens parfois encore plus fréquents et efficaces que ceux entretenus avec leur propre lignée (il faut rappeler qu'il s'agit de sociétés de lignées, dans de nombreux cas agnatiques, c'est-à-dire patrilinéaires, dans une plus large proportion que dans d'autres régions d'Afrique) ; les fils et les filles, également très présents, renforcent cette double connexion, tant pendant l'enfance qu'une fois devenus adultes. La relation avec les alliés, la famille politique, peut être maintenue même après un divorce ou après le décès du mari, surtout lorsqu'il y a des descendants. Ce fait est particulièrement important dans les nombreux cas de patrilocalité, c'est-à-dire lorsque la femme va vivre dans le village des parents du mari, voire dans la même concession. L'instrumentalisation de ces réseaux est souvent importante dans les affaires, pour la sécurité de la position sociale et la conciliation des tâches domestiques et économiques, voire politiques. Ce lien est également apparu de manière ambivalente dans les recherches sur la violence de genre.

La deuxième dichotomie, souvent associée à la première, oppose l'espace rural à l'espace urbain. Dans l'imaginaire largement partagé par les sciences sociales et les femmes non chercheuses en Europe et en Espagne, la ville, et en particulier la grande ville, est le lieu privilégié, voire indispensable, pour garantir les droits civiques et individuels. L'effacement du contrôle social (et de la tradition), le cosmopolitisme, le manque d'enracinement des élites ou la concurrence ouverte pour le pouvoir contribuent à expliquer cette géographie de la liberté. Une géographie particulièrement favorable à la rupture progressive des hiérarchies statutaires, prédéfinies, c'est-à-dire la soumission des femmes, malgré le maintien, voire l'intensification, des différences de classe.

Une fois encore, la recherche sur le terrain apporte un autre éclairage. Le lien avec le monde rural, légitimé par la prééminence rituelle de cet espace (circoncisions, funérailles et enterrements...), semble générer toute une série de ressources alternatives pour les différents domaines d'action

des femmes : approvisionnement, élevage, drainage des biens commerciaux ou même obtention de soutiens politiques...). Cette constatation a conduit certains auteurs à parler de « ruralisation » des villes africaines, même en pleine expansion urbaine. Bien que certains analystes aient présenté cette perception comme un risque de régression, l'impression qui se dégage de la recherche est à nouveau différente. D'une part, le lien avec les zones rurales constitue un élément clé de l'autonomie des femmes urbaines, en atténuant le machisme potentiel provoqué par l'isolement des foyers prolétaires, ou simplement paupérisés, dans les villes. D'autre part, elle offre la possibilité d'établir des collaborations entre les femmes — encouragées par les politiques d'autonomisation — sur la base de leurs complémentarités, car leurs sociétés d'origine respectives fournissent des lignes d'influence, et pas seulement des biens, différenciés et complémentaires.

Au lieu d'exposer les chevauchements et les interprétations des espaces (privé/public, rural/urbain...) comme une promiscuité contaminante, paralysante, qui limite le progrès, la recherche suggère une sorte d'osmose adaptative entre différents espaces construits à partir de la pluralité culturelle. Le positionnement stratégique des personnes dans ces espaces varie en fonction des circonstances et des actions concrètes, impliquant toujours des interactions qui cherchent à valoriser et à tirer parti des différentes façons d'être, à la maison, au marché, dans l'arène politique, dans la capitale ou dans le village. Pour mieux comprendre ces articulations, il convient de considérer que les femmes sont des individus qui font partie de groupes identitaires ayant une entité de sujets de droit collectif, que la loi positive de l'État les reconnaisse ou non.

RECOMMANDATION. Dès le départ, ce constat recèle des enseignements et des recommandations pour les gestionnaires institutionnels et, plus particulièrement, pour les agents externes de la coopération internationale au développement. À notre avis, le dialogue local, le partenariat qu'il implique la situation de coopération (quel que soit le domaine d'activité concerné) ferait bien non seulement de tenir compte de cette fluidité entre les espaces sociaux, mais aussi de la faciliter.

Il s'agit davantage de garantir la conciliation entre vie professionnelle et vie privée que de se limiter à mentionner de manière protocolaire les origines et les affiliations diverses des participantes à un projet. Il s'agit de reconnaître l'autonomie des femmes participant à des projets et programmes, avec toute la complexité que cela implique, car elles font partie de différentes communautés, de différents groupes à la fois, qui ne sont pas toujours cohérents, mais qui représentent des potentiels que la relation de coopération devrait optimiser, au lieu de sélectionner, en sacrifiant certains au profit d'autres.

Les implications concrètes sont très diverses et nous ne pouvons les résumer, mais nous pouvons les illustrer. Un exemple. L'étiquette de genre dans les situations domestiques, peut-être plus marquée dans les contextes ruraux, est souvent très sexiste, les femmes mangent séparément (après avoir cuisiné !) lorsqu'il y a des invités à la maison. Cependant, il faut éviter d'interpréter cela en termes de simple minorisation, voire de « besoin de sauvetage ». Ces mêmes femmes peuvent faire preuve d'une remarquable capacité de mobilisation sociale (en tant que main-d'œuvre, en tant que groupes de soutien), non seulement des femmes, mais aussi des hommes, et avec une indépendance remarquable dans la prise de décision et l'adoption de stratégies. La même indépendance avec laquelle elles peuvent généralement accumuler et investir les bénéfices de leur activité économique. Il ne faut donc pas traiter ces femmes comme des personnes ayant

besoin d'être protégées, mais les écouter selon leurs propres termes et s'accorder avec elles : les changements dans les étiquettes et les rôles publics qui se sont produits et se produiront sont leur affaire.

5.3.2.2. Âge, transmission culturelle et dépassement du fossé générationnel

Le deuxième scénario est plus simple à décrire, même s'il apporte également des enseignements contraires ou du moins nuancés par rapport aux intuitions supposées sur les effets du temps qui passe et de l'âge.

L'ensemble des entretiens et des groupes de discussion indiquent qu'il existe une transmission générationnelle des modèles de pouvoir des femmes, ce qui ne signifie pas que ceux-ci ne changent pas, mais qu'ils évoluent dans une perspective de continuité, sans nier les modèles antérieurs.

Les profils examinés suggèrent que, dans un avenir proche, même si la plupart des femmes leaders continueront probablement d'être des personnes mûres ou âgées (la plupart des personnes interrogées ont plus de 50 ans et une partie importante d'entre elles ont plus de 60 ans), la proportion de celles qui ont suivi des études secondaires et supérieures augmentera considérablement. Pourquoi prévoyons-nous que cette « formation » académique plus élevée, plus ou moins homologuée au niveau international, n'aura pas d'incidence décisive sur les modèles de pouvoir ? La réponse nécessite également d'expliquer la prévision d'une continuité dans l'âge relativement avancé de la plupart de ces femmes leaders, au moins à moyen terme.

La raison fondamentale de ces prévisions est que la clé pour comprendre le poids des femmes âgées dans l'ensemble des personnes influentes réside dans leur capacité à mettre les gens en relation, non seulement parce qu'elles sont capables de faire ou par leur capacité à convaincre, mais aussi par l'accumulation de contacts au cours de leur vie et, probablement surtout, par la place qu'elles occupent dans une société où la généalogie et les groupes d'âge continuent d'être des axes centraux dans le déroulement de la vie quotidienne (société segmentaire, de lignées).

L'UNESCO attribue à un sage malien bien connu, Amadou Hampâté Bâ, la célèbre phrase « en Afrique, quand un vieil homme meurt, c'est une bibliothèque qui brûle ». Cette phrase vise à résumer et à expliquer le respect qui est généralement manifesté publiquement envers les personnes âgées dans les sociétés africaines. Cependant, quiconque a été en contact avec l'Afrique et sa diaspora, à commencer par les Africains eux-mêmes, sait que tous les anciens et toutes les anciennes ne sont pas sages, qu'ils ne dirigent pas toujours, même intellectuellement, les activités collectives. Et, quoi qu'il en soit, ils continuent à occuper une place prépondérante dans les relations publiques, à clore les discussions et à garantir les bénédictions.

Sans prétendre analyser tous les aspects gérontocrates africains mal nommés, nous nous limiterons ici à souligner un facteur crucial dans le maintien de la pertinence sociale des personnes âgées, qui explique également leur prédominance parmi les femmes leaders. *Le statut dérivé de la position généalogique et générationnelle (groupes d'âge, groupes d'initiation...) augmente avec l'âge, car le nombre de personnes avec lesquelles ces personnes sont en relation augmente également. Ce constat est particulièrement important dans les sociétés de lignées (comme celles que l'on trouve*

dans les groupes ethniques présents en Casamance) car elles délimitent des « collectifs cibles », associés à des ressources concrètes (territoires ancestraux) et qui entretiennent des relations formalisées avec d'autres collectifs également ciblés (fragments de lignées au sein du clan, autres groupes d'âge, lignées et clans alliés, ou avec lesquels ils entretiennent une relation ludique). Ainsi, *les femmes âgées sont de grandes connectrices, ce qui leur confère une capacité de mobilisation remarquable* du simple fait d'être ; une capacité qui peut être combinée avec d'autres vertus et potentiels de chaque femme dans la construction de son influence sociale, économique ou politique.

L'âge, loin d'être un critère d'exclusion des jeunes femmes dans la prise de décision, est un horizon de pouvoir partagé, donc un facteur clé dans la perpétuation des modèles de pouvoir, et non une contradiction qui les menace. Cela ne signifie pas qu'il n'existe pas de fossé générationnel et de tensions, mais que, le plus souvent, celles-ci sont conjoncturelles. Les jeunes femmes leaders interrogées (âgées de moins de 45 ans) n'hésitent pas à recourir aux « ressources généalogiques et générationnelles » à leur disposition pour accumuler du capital social, et elles le disent ouvertement. D'autre part, il est évident que *les jeunes femmes assument de nombreux rôles de leadership situationnels* (comme c'était déjà le cas dans le passé, par exemple, avec les jeunes hommes pendant le conflit ou les jeunes femmes dans certains aspects du travail rural), *particulièrement associés à l'introduction d'innovations technologiques, organisationnelles ou autres.* Or, ces innovations sont généralement plus fructueuses et touchent davantage de personnes lorsque les jeunes femmes exercent une influence sur les réseaux locaux que nous qualifions de traditionnels. La notion de pluralisme rend mieux compte de cette interaction que d'autres expressions telles que « hybridation », « métissage culturel », « modernisation de la tradition » et vice versa... Et ce, parce que l'essentiel est que les différents domaines de connaissances, de valeurs et de relations, bien que interagissant, restent autonomes (ce qui ne signifie pas inchangés).

Les entretiens révèlent comment les jeunes femmes diplômées de l'université qui président des coopératives ne se contentent pas d'importer des modèles de gestion d'entreprise occidentaux appris à l'université, mais concilient ces modèles avec des pratiques, des références et, surtout, des réseaux traditionnels : elles adoptent la prise de décision par consensus plutôt que par vote majoritaire ; elles répartissent les bénéfices en fonction des besoins familiaux et de la contribution individuelle au travail ; elles mobilisent le travail par la réciprocité et les obligations mutuelles plutôt que de dépendre exclusivement des salaires monétaires ; elles consultent les aînés avant de prendre des décisions stratégiques importantes.

À l'inverse, les dirigeants traditionnels, comme la reine mère d'Oussouye (Alysse Oumoy Diédhiou), adaptent les traditions pour étayer les discours contemporains sur les droits des femmes, la construction de la paix, la protection de l'environnement et le développement local. Dans des interventions publiques documentées, elles articulent l'autorité traditionnelle avec les langages des droits humains et du développement durable, générant ainsi une légitimation simultanée auprès de multiples publics : communauté locale, administration publique et organisations internationales. Cette créativité intergénérationnelle est une caractéristique distinctive des sociétés à fort pluralisme culturel, où l'innovation ne nécessite pas une rupture avec le passé, mais une réinterprétation stratégique. Les jeunes femmes ne rejettent pas l'autorité des aînées, mais négocient des espaces d'autonomie dans des cadres qui préservent les légitimités intergénérationnelles. Les aînées ne s'opposent pas aux changements, mais les canalisent à travers des interprétations qui maintiennent

la continuité symbolique et garantissent la participation de toutes les parties, même si les pratiques effectives se transforment.

La révolution est-elle donc impossible chez les femmes africaines ? Cette question n'est pas sans piège, mais il est impossible de ne pas la poser. La clé pourrait résider dans le fait que, pendant des siècles, le changement social le plus adaptatif a suivi des modèles moins disruptifs en Afrique qu'en Europe, le changement ne niant pas, mais renforçant la continuité avec le passé. Ce n'est pas le cadre approprié pour analyser cette ligne évolutive, mais il suffit de dire que les célèbres **féminismes africains** ont basculé sur cette dynamique. En remettant en question la subordination universelle des genres, en rompant avec l'identification de ceux-ci comme « sexe social » et en plaçant la différence à la fois au point de départ et à l'horizon, les stratégies des féminismes africains s'appuient sur la revendication d'un retour à la tradition, qu'ils ne reconnaissent pas comme patriarcale. Cette revendication, implicitement répétée dans les initiatives et les consensus observés chez les femmes casamançaises, y compris les membres de l'équipe de recherche, est à la fois traditionaliste et révolutionnaire face à l'inertie individualiste héritée de la colonisation, qualifiée de véritable catalyseur du patriarcat local sous le leitmotiv de la modernisation. L'autonomie sur laquelle elles s'appuient est nécessairement collective : en tant que sœurs des fils de leur propre lignée, en tant qu'épouses des fils de la lignée alliée, en tant que groupe d'initiation, en tant que servantes d'un autel dans le cas des Diolas...

RECOMMANDATION. Nous pensons qu'il est important que les agences de coopération internationale (les « contreparties développées », l'administration locale) évitent l'instrumentalisation situationnelle des femmes leaders, qui tend à exclure tacitement les femmes âgées ou les jeunes femmes en fonction du thème ou de l'objectif du projet. Par exemple : les projets qui visent à réinvestir les envois de fonds des migrants — en se concentrant sur les femmes âgées — par opposition à ceux qui tentent de lutter contre les mariages précoces — en se concentrant sur les jeunes filles. Pour obtenir des résultats, il semble préférable de préserver la complémentarité du pluralisme nécessaire également en termes d'âge, en facilitant sa mise en œuvre dans les mêmes cadres que ceux dans lesquels il se développe quotidiennement, et de ne pas se laisser tromper par le silence fréquent des jeunes dans les assemblées, car il existe d'autres forums et mécanismes pour s'exprimer, si les projets et programmes ne bloquent pas et ne court-circuitent pas les formes de décision locales. Nous y reviendrons à la fin.

5.3.2.3 L'ambivalence de la jalousie et les limites de la compétition sociale (rat race)

La société locale casamançaise a souvent été idéalisée d'une manière ou d'une autre, pour le meilleur et pour le pire, pourrait-on dire, par les observateurs extérieurs. Le monde de la coopération, et en particulier la coopération espagnole et catalane, n'a pas fait exception. Cette tendance mérite une étude à part entière ; il suffit ici de souligner que l'équipe en est consciente. La recherche ne prétend pas offrir le portrait d'une société intérieurement équilibrée (donc participative et juste), même dans l'environnement hostile d'une région en conflit avec un État perçu comme étranger, d'une situation vécue comme une marginalisation socio-économique et politique dans l'ensemble du Sénégal, mais aussi dans les relations planétaires. Mais elle veut contribuer à mieux comprendre les outils d'adaptation avec lesquels les femmes de la Basse-Casamance surmontent quotidiennement les défis de ce contexte. D'où un certain « effet positif » dans la présentation des résultats, dérivé

en grande partie de la conception de la recherche, qui visait à explorer les sources de pouvoir socialement reconnues, capables de mobiliser le collectif.

Cela ne signifie pas que le conflit n'existe pas ou qu'il est toujours d'origine externe. Au contraire. Le conflit interne a occupé une place centrale dans des recherches antérieures, comme celle consacrée par l'équipe elle-même à la gestion de la violence de genre dans les foyers, ou celles de certains de ses membres (Jordi Tomàs) ou de ses collaboratrices (Clara Bastardes, Marta Contijoch, Romina Martínez). De plus, l'explication des causes de ce conflit, qui sont liées aux causes du malheur et de la maladie, est fondamentale pour aborder les conceptions du pouvoir, non plus des femmes, mais des sociétés de Casamance, tant dans l'environnement diola que dans celui des autres ethnies présentes dans la région (mandingue, peulh, wolof...). Il s'agit de sociétés à forte composante holistique, ce qui équivaut à une religiosité présente dans la vie quotidienne et dans les relations de pouvoir. Comme cela a été souligné (voir 5.3.1.1. Critères pour une typologie instrumentale), cette omniprésence de la religiosité traditionnelle, souvent conceptualisée comme animiste, est particulièrement visible dans la communauté diola. Elle a valu à la région une image paradoxale de sauvagerie, étant donné que la Casamance a été historiquement la région la plus alphabétisée du pays.

Dans ce contexte, tant les conflits que les succès internes, lorsqu'ils s'exacerbent, nécessitent souvent des « explications ultimes ». En d'autres termes, tout comme pour les troubles de santé lorsque les diagnostics et les traitements les plus évidents échouent, la compréhension des actions pertinentes — dans le sens où elles affectent diverses personnes — est souvent soumise à ce que l'on pourrait appeler une approche hyperétologique : tout ce qui se produit doit avoir une cause nécessaire. Cela signifie que parler de hasard n'est pas une explication mais une omission explicative : si le besoin de comprendre est suffisamment pressant, il faut clarifier qu'elle est la volonté qui motive l'action ou l'événement en question, la volonté d'une personne, d'un ancêtre, d'un esprit... Cette causalité ultime fait partie de la racine même du pouvoir et de ses risques, et elle est conçue en des termes que les habitants de la région traduisent de différentes manières : mystique, par exemple en référence à l'utilisation de talismans et d'incantations préparés par des spécialistes ; ou sorcellerie, lorsqu'on présume une intention secrète de nuire à ses propres proches (famille, coreligionnaires, voisins...).

Une fois encore, le domaine du leadership, y compris celui des femmes, n'est pas seulement une exception, mais un terrain fertile pour ces explications. Le succès suscite l'admiration et l'adhésion, mais aussi la suspicion. Dans le contexte de la recherche, le mot qui a été utilisé pour verbaliser cette suspicion, traduit en français — langue associée à l'idée même de recherche scientifique — a été jalousie, « envie », « envie ». Certaines femmes interrogées ont utilisé ce mot pour décrire les raisons de leurs problèmes dans l'exercice de leur influence, mais ce sont surtout les chercheuses de l'équipe, en tant qu'enquêtrises (pour la plupart des femmes du même âge que les femmes interrogées), qui l'ont utilisé pour commenter les fluctuations des récits de vie recueillis.

La première chose qui frappe est le terme utilisé, volontairement beaucoup plus doux que celui de sorcellerie, et plus spontané — impliquant un degré moindre et peut-être plus collectif de volonté manipulatrice — que celui de *mystique*. Certes, ce choix s'explique en grande partie par la construction d'un cadre de communication nécessairement aimable pour mener à bien la recherche,

pour des raisons tant méthodologiques que déontologiques. Cependant, cela aide également à revoir l'interprétation qui est généralement faite de cette « hyperétologie », en particulier dans les contextes de développement et de contact culturel. Il ne s'agit pas d'une caractéristique exclusive des sociétés casamançaises ou africaines, même si elle prend des formes particulières, conditionnées par les singularités socioculturelles et de la sous-région et de la région. La vision évolutionniste du XIXe siècle, y compris le marxisme, avait tendance à associer les pratiques de compétition sociale interne dans les sociétés paysannes ou en développement à des mécanismes conservateurs, voire réactionnaires, qui ralentiraient, voire bloqueraient le progrès. Cette perspective a continué à imprégner les modèles de développement. Le « bien limité » de George Foster en est peut-être l'expression la plus connue, et se rapproche beaucoup de ce que les informateurs et les enquêteurs/trices qualifient de jalousie. Il est important de noter que, bien que la théorie de Foster ait été très critiquée, la ligne d'interprétation modernisant a perduré, en particulier en ce qui concerne les sociétés africaines, comme l'illustrent les débats sur la nature de la « frontière africaine » (Kopytoff) ou sur le capital social (Putnam). Les recherches sur la Basse-Casamance éclairent ce débat et font émerger certains enseignements potentiellement utiles dans des situations de coopération.

Le concept de *jalousie* est **ambivalent** et **collectif**, des caractéristiques qui fondent son potentiel adaptatif, et non simplement réactif ou même atavique. Cette combinaison de caractéristiques relie la jalousie à d'autres catégories telles que la suture, le silence appliqué aux relations entre personnes proches (foyer, parenté, groupe d'initiation...). Il est évident que la même action qui suscite la jalousie chez certaines femmes devient un motif de fierté chez d'autres. D'autre part, pour que l'une ou l'autre de ces deux qualifications ait un effet dans une situation de leadership, elle doit générer un soutien implicite et explicite chez un nombre suffisamment important de personnes. La troisième caractéristique qui explique la plasticité du terme est sa « **douceur** » : les effets de la jalousie sont négociables par les personnes impliquées en recourant à des mécanismes propres à la société locale (tradition, usages), qui limitent la rupture et, surtout, nécessitent moins de médiation externe (spécialistes) que la sorcellerie ou la mystique. Cette appréciation explique sans doute pourquoi c'était l'expression préférée pour désigner la compétition sociale, la *rat race* des Anglo-Saxons, dans le contexte de la recherche.

Ainsi, la jalousie se construit, plus qu'on ne le pense, *comme un instrument ambivalent pour « réguler » le déclenchement de négociations, en termes locaux, sur les conflits possibles entre intérêts personnels et communautaires*, entre sujets de droit individuel et collectif, tout aussi légitimes et nécessaires. Loin d'être un frein à l'innovation, son caractère collectif en fait un dispositif de résilience et de résistance face aux pressions du marché ou de l'État, qui ne sont pas toujours compensées par les bénéfices qu'elles promettent : en effet, dans les situations de développement, elles le sont rarement. Par conséquent, la jalousie ne traduit pas une incapacité à comprendre le bien commun et le progrès, mais révèle que les femmes casamançaises surveillent leurs dirigeantes. Se demander comment elles s'y prennent conduit à s'intéresser au tissu et aux dynamiques sociales locales, diverses, participatives et incarnées. Cela conduit à l'écoute et à la recherche.

Sans aucun doute, comprendre la jalousie comme une procédure évoque les dangers de la manipulation, des rumeurs, des fake news (la société casamançaise est totalement ouverte à l'utilisation des TIC¹¹), une crainte croissante dans la société mondiale. Cependant, l'échelle

locale, nécessairement personnalisée, des relations sociales impliquées, ainsi que le système d'assemblées de Casamance (en particulier diola), s'inscrivant dans un contrôle social fondé sur des valeurs consensuelles, permettent de penser que la réponse sociale, au moins à moyen terme, sera différente de celles analysées par les sciences sociales en Europe, et susceptible d'apporter des enseignements. Nous en soulignons quelques-uns, destinés en particulier aux acteurs internationaux de la coopération.

RECOMMANDATION. Tout d'abord, il semble recommandé de ne pas dissocier le leadership et le pouvoir économique féminin du pouvoir politique, même si les protagonistes ne revendiquent pas explicitement ce lien. La raison en est que les accords de réciprocité et de redistribution, largement régis par la tradition, sont à leur tour essentiels à l'activation de l'influence politique. Si on les dissocie, au nom de la transparence anti-corruption, par exemple, les possibilités de négociation de la jalousie peuvent être compromises et, avec elles, la légitimité de l'ensemble du processus soutenu par la coopération. Cela implique d'entrer, au moins partiellement, dans la logique locale de « justification », ce qui renforce les recommandations précédentes visant à éviter de dissocier les personnes du projet (jeunes ou âgées) de leurs contextes de prise de décision (palabre, assemblées locales, concessions...), même si nous avons l'impression qu'en tant que femmes, elles sont « minorisées » dans ces situations. En d'autres termes, il s'agit de ne pas considérer les femmes de pouvoir, les leaders, comme de simples « représentantes » dans d'autres domaines de décision (des commissions restreintes des projets aux parlements nationaux). Cette recommandation comporte un défi organisationnel évident qui conduit au dernier scénario d'apprentissage que nous souhaitons commenter.

5.3.2.4 Formalité et opérabilité de l'« informel »

Après avoir passé des années à tenter de « capturer » les usages coutumiers malgaches dans un nouveau code de l'environnement, un juriste français a déclaré à l'IP : « À Madagascar, plus de normes, pas de normes ! ». Il exprimait ainsi les énormes difficultés que suppose la tentative d'inclure la coutume dans le droit positif. Travaillant, comme il le faisait, pour la coopération française, le sens était encore plus concret : si, pour garantir une communauté de décision (comme dans la coopération), on multiplie les réglementations (avec la bonne intention de prendre en compte toutes ou presque toutes les éventualités possibles), la contrepartie africaine (qu'il s'agisse d'une ONG, d'une institution ou d'une communauté locale) est contrainte de contourner ces réglementations afin d'obtenir des résultats qui justifient sa participation à un programme ou à un projet concret. L'insistance normativiste finit par générer un éloignement similaire à celui produit par la colonisation et l'État néocolonial, une fausse invisibilisation des facteurs réellement en jeu dans la prise de décision locale, et nous disons fausse parce que seuls ceux qui ne les regardent pas ne les voient pas.

La relation entre les pouvoirs locaux des femmes et les politiques d'autonomisation des femmes, avec toutes leurs règles, leurs registres et leurs médiateurs, est profondément affectée par ce même manque de communication. Le mot même utilisé pour désigner les politiques d'autonomisation, «

11. L'importance de l'utilisation des TIC dans les actions collectives des femmes, dans leurs pouvoirs, est un domaine d'étude futur qui pourrait porter ses fruits grâce à la collaboration avec le groupe AfricalnEs, de l'université de Grenade, qui travaille sur ce sujet dans la Guinée-Bissau voisine.

autonomisation », dans la langue véhiculaire de l'État, est le signe de ce désaccord. Les institutions et la coopé s'interprètent comme un processus d'individualisation des femmes de Casamance, qui se libèrent des prétendues impositions de la coutume et de la tradition ; dans le même temps, elles sont invitées à s'associer en tant qu'individus, et pour des intérêts purement individuels.

Cependant, la recherche a systématiquement démontré que *le pouvoir des femmes de Basse-Casamance se construit essentiellement comme un **leadership communautaire**, fondé sur les réciprocités, les légitimités et les dynamiques collectives facilitées par le cadre que l'on pourrait qualifier de traditionnel, plutôt que sur des capacités individuelles isolées.* Ce modèle se maintient même parmi les femmes hautement qualifiées (types 1B et 2B) qui pourraient théoriquement fonctionner avec une plus grande autonomie individuelle. L'« autonomisation » effective ne se mesure pas par la déconnexion des réseaux traditionnels, mais par la capacité à les mobiliser stratégiquement. Les entretiens révèlent que même les femmes leaders ayant une formation universitaire et président des coopératives attribuent principalement leur pouvoir non pas à leurs qualifications formelles, mais à la confiance que leur accordent leurs réseaux familiaux, voisins et générationnels. La formation académique est principalement appréciée pour faciliter le dialogue avec des acteurs externes (administration, coopération internationale), mais la base effective du pouvoir réside dans la reconnaissance de la communauté locale.

Cette constatation remet frontalement en question les modèles d'autonomisation axés exclusivement sur l'autonomie individuelle, suggérant que, dans le contexte de la Casamance, cette autonomie individuelle extrême se traduit souvent par une vulnérabilité — perte de réseaux de soutien, isolement social, incapacité à se mobiliser — plutôt que par un renforcement.

Ces liens, sur lesquels reposent de manière décisive les actions collectives et l'exercice du pouvoir des femmes locales (souvent en interaction avec les hommes), ne sont généralement pas reconnus par la loi nationale ni, par conséquent, par les catégories utilisées par la coopération internationale (associations de base, homologues, ONG locales, entités de la société civile fondées sur des statuts et des affiliations volontaires...). En conséquence, tout comme les relations économiques qu'ils véhiculent ou conditionnent, ces liens ont été considérés comme « informels ». Et, en tant que tels, comme un risque pour la garantie des droits fondamentaux des individus, en particulier des femmes. L'ombre d'autres structures « informelles » ou, mieux, clandestines, cachées, plane souvent sur les scénarios de développement, mais aussi sur les pouvoirs féminins qui médient localement les politiques d'autonomisation. Risques de manipulation, d'accaparement, d'extorsion... Des références criminelles allant des mafias européennes ou internationales (voir l'imaginaire sur les réseaux de trafic de drogue, avec la participation souvent importante d'acteurs africains) au techno féodalisme dénoncé par des économistes tels que le médiatique Yanis Varoufakis.

Mais cette vision est profondément biaisée et ne repose pas sur les informations recueillies sur le terrain. *Les relations que la vision institutionnaliste de la science politique ou de l'économie mainstream qualifie d'« informelles » sont en réalité organisées en **réseaux hautement formels** par le biais d'affiliations rituelles (relations de parenté, groupes d'âge et d'initiation...) et sont continuellement actualisées par le contrôle social, par des structures hiérarchisées et donc responsables et participatives,* qui limitent les actions mafieuses ou les effets du capitalisme plutôt que de leur ouvrir la porte. Localement, même les « sociétés secrètes » ne peuvent échapper au

contrôle de l'ensemble social.

Cette forte formalité a souvent été interprétée par les experts internationaux comme une mystification, une fausse idéologie qui justifie des situations de corruption (comme c'est le cas des relations économiques véhiculées par les liens de parenté et d'alliance). Ces accusations ont également été discrètement évoquées dans certaines interviews (associées à la *jalousie*). Or, il est déterminant de comprendre que *cette formalité incarnée, déterminée par des relations concrètes reconnues publiquement, et non par des textes impersonnels, est ce qui a conféré leur résilience aux réseaux qualifiés de traditionnels et aux leaderships féminins*. Il n'existe pas de contre-propositions de la part des États, des entreprises ou de la coopération qui offrent une plus grande sécurité face à l'incertitude, de meilleures contreparties en termes de bien-être et d'espoir.

En conséquence, cette recherche renforce les directives internationales (OMS, UNESCO, PNUD...) qui demandent depuis longtemps de valoriser ces réseaux traditionnels et les connaissances qu'ils recèlent, en particulier à travers les femmes. Elle apporte également des pistes pour surmonter l'inaction scandaleuse qui a souvent suivi la formulation de ces directives. La clé réside dans *le respect de l'autonomie des sujets de droit collectif, avec des logiques différentes. Le défi consiste à trouver des points et des scénarios de rencontre pour convenir ensemble de décisions, communautés, femmes, coopération, administration*.

La relation entre le leadership féminin endogène et les interventions externes d'autonomisation de la part de la coopération ne se réduit donc ni à un dialogue fructueux aux conséquences univoques (comme le prétend parfois la coopération), ni à une dichotomie simpliste entre imposition et résistance (comme le soulignent certaines critiques). Elle génère plutôt des espaces de négociation complexes où les femmes instrumentalisent les ressources externes sans nécessairement perdre leur légitimité locale, même si cet équilibre est précaire et nécessite une gestion.

Cette instrumentalisation est bidirectionnelle : la coopération internationale instrumentalise les femmes leaders locales pour mettre en œuvre des programmes définis en externe (autonomisation, droits, développement) ; simultanément, les femmes leaders locales tirent parti des ressources de la coopération (financement, formation, connexions) pour renforcer leurs positions dans les domaines du pouvoir local. Les résultats de cette double instrumentalisation sont ambivalents et la recherche les documente sans porter de jugements simplistes ou moralisateurs.

Certaines femmes parviennent à établir des articulations vertueuses qui renforcent à la fois leur position au sein de la communauté (en distribuant stratégiquement les ressources obtenues grâce à la coopération, en démontrant une capacité de connexion externe appréciée localement) et leur accès aux ressources externes (en montrant un ancrage communautaire et une capacité de mobilisation appréciés par la coopération). Ces parcours couronnés de succès requièrent des compétences spécifiques : capacité à « traduire » entre différents codes culturels, gestion de temps et de rythmes différents (urgences des projets par rapport aux processus communautaires à long terme), gestion d'attentes contradictoires. Et surtout, insertion dans des collectifs bien structurés.

D'autres femmes subissent une cooptation qui les délégitime localement, même si elle les autonomise individuellement, parfois de manière temporaire : elles accumulent des postes dans des organisations

financées par des fonds externes, participent à des ateliers et à des formations internationales, maîtrisent les langages du genre et du développement, mais perdent progressivement leur capacité de mobilisation dans leurs communautés de base. Elles sont perçues comme dépendantes d'acteurs externes, plutôt que comme des représentantes locales, adeptes d'agendas étrangers aux priorités communautaires, progressivement éloignées des réalités locales. Cette délégitimation n'est pas irréversible, mais sa réparation nécessite des efforts soutenus de reconnexion, une capacité de redistribution et de générosité, et pas seulement économique.

Et beaucoup de femmes naviguent quotidiennement entre ces deux pôles, maximisant les opportunités tout en minimisant les coûts de légitimité grâce à diverses stratégies : maintenir un profil public discret de leur relation avec la coopération ; redistribuer généreusement les ressources collectées ; consulter systématiquement les autorités traditionnelles avant de prendre des décisions ; participer de manière visible aux cérémonies et aux obligations communautaires ; éviter les discours conflictuels sur le genre qui non seulement aliéneraient les aînés (hommes et femmes), mais affaiblissent également les fondements mêmes de la légitimité.

RECOMMANDATIONS. La recherche suggère de s'orienter vers une « informelisation contrôlée » de la coopération sur le terrain. La justification des dépenses ou des actions, l'approbation progressive des postes budgétaires peuvent recourir aux mêmes systèmes de contrôle social qui garantissent un haut niveau d'honnêteté dans les tontines ou permettent de répartir les lots de travail dans les rizières inondées (dans les deux cas, le rôle des femmes et des femmes leaders est crucial). La coopération sur le terrain a accumulé une expérience et des enseignements concrets, liés à des groupes spécifiques, qui pourraient être mis en valeur. Expériences d'adaptation aux modes de prise de décision locaux ; nous avons déjà formulé d'autres recommandations dans ce sens, afin d'éviter les cooptations ou les instrumentalisations qui isolent les femmes leaders de leur environnement.

Le défi pour la coopération internationale ne consiste pas à éliminer l'ambivalence des relations sur le terrain, mais à la reconnaître explicitement et, surtout, factuellement. Il s'agit de concevoir des interventions qui minimisent les risques de délégitimation locale des femmes qui collaborent avec des programmes externes et optimisent leur potentiel. Cela implique des rythmes plus lents, des périodes plus longues, l'acceptation des médiations traditionnelles et des autonomies cognitives et politiques de la contrepartie, le financement conjoint de processus collectifs qui donnent du sens et contrôlent les leaderships individuels, et le renoncement aux attentes de transformations unilatérales, beaucoup moins rapides et radicales. Rien n'indique leur bien-fondé. Nous revenons, au contraire, sur la question des alliances impliquées par le pluralisme casamançais dans les conclusions.

6.1 Viabilité

L'équipe chargée de la mise en œuvre du projet, tant catalane que sénégalaise, possède une solide expérience de la recherche en Afrique, au Sénégal et, surtout, dans la région de Casamance. Cette expérience a permis de définir des objectifs et des lignes d'action adaptés au contexte historique et socioculturel de la région et, dans le même temps, d'anticiper les synergies logistiques permettant de mener à bien un travail de terrain approfondi en tirant parti du réseau d'interlocuteurs locaux tissé par chaque chercheur lors de précédentes recherches sur le terrain. De même, la connaissance des langues locales par l'un des chercheurs catalans (et, bien sûr, par l'équipe locale) a facilité l'accès direct à des documents qui sont souvent modifiés par la traduction. La connaissance des dynamiques propres à une région comme la Basse-Casamance a permis une analyse contextualisée et réaliste des documents obtenus. Cette expérience inclut de manière décisive la familiarité avec le monde de la coopération au développement et de l'intervention sociale, favorisant l'applicabilité des résultats de la recherche au-delà du monde universitaire.

En matière de collaborations, l'équipe a pu construire divers réseaux permettant de mobiliser des chercheurs et des militants issus de différents contextes. Il convient de souligner tout particulièrement le CoCa qui s'est tenu à Lleida en janvier 2024, où deux communications sur la méthodologie et la gestion des violences de genre ont été présentées dans le cadre du symposium « Stratégies locales de gestion de la violence de genre. Apprentissages comparés ». De même, la participation au 12e CIEA qui s'est tenu à Barcelone en janvier 2025 a été particulièrement significative, avec la coordination du panel 53 « Pouvoir et autonomisation des femmes africaines à l'ère décoloniale : défis méthodologiques et implications expérientielles » et du panel 55 « Casamance : mémoires, pouvoirs, tensions et initiatives locales dans le nouveau contexte sénégalais », où quatre communications spécifiques sur les résultats de la recherche ont été présentées.

Enfin, comme l'ont démontré les dernières collaborations, l'insertion institutionnelle diversifiée des membres de l'équipe locale a facilité l'utilisation de ressources complémentaires (financières et de déplacement, logistiques, infrastructures, etc.), contribuant de manière significative à la viabilité opérationnelle de la recherche.

6.2 Applicabilité et diffusion

La recherche se veut applicable et socialement projetable, tant par son thème que par sa structure participative et les connexions de l'équipe. Les membres s'insèrent systématiquement dans des entités de la société civile et du monde universitaire spécifiquement consacrées aux contextes africains, à la coopération, aux interactions avec les personnes en situation de migration et à la gestion des conflits en Catalogne (Centre d'études africaines et interculturelles (CEAI), GESA, Conseil de coopération, Coordinatrice des ONG de Lleida, Barcelone et Sénégal, GECID, etc.). Ce lien

s'enrichit également de la collaboration mentionnée avec des entités sénégalaises et internationales présentes en Casamance (telles que USOFORAL, le COSEF, des agences multilatérales et des ONG).

6.2.1 Applicabilité en Basse Casamance

La connaissance approfondie des conceptions et des dynamiques du pouvoir local des femmes en Basse-Casamance, ainsi que des différentes formes de leadership féminin identifiées dans la recherche, permet de fournir des clés pour :

1. **Politiques publiques en matière de genre** : les conclusions sur la diversité des formes de pouvoir féminin (économique, politique, traditionnel-religieux, communautaire) peuvent éclairer la conception de politiques qui reconnaissent et renforcent ces formes endogènes de pouvoir au lieu de les remplacer ou de les rendre invisibles. L'identification des mécanismes traditionnels de prise de décision fondés sur le consensus et l'importance des sujets de droit collectifs dans la construction du pouvoir féminin sont particulièrement pertinentes.
2. **Programmes d'autonomisation des ONG locales** : La typologie des leaderships identifiés (traditionnel-religieux, économique ou productif-commercial, politique-institutionnel, communautaire-associatif, entre autres) permet de concevoir des interventions différenciées qui respectent et renforcent les formes spécifiques de pouvoir féminin dans chaque contexte territorial (Ziguinchor, Oussouye, Kafountine) et socioculturel (diola, mandingue, wolof, etc.).
3. **Formation des femmes leaders communautaires** : les enseignements tirés de l'articulation entre les formes traditionnelles de pouvoir et les politiques contemporaines d'autonomisation peuvent orienter les programmes de formation afin qu'ils ne déracinent pas les femmes leaders de leurs communautés ni ne les cooptent pour des agendas externes.
4. **Conception d'interventions de coopération** : les recommandations issues de l'analyse SWOT réalisée par l'équipe d'ETDS et des enseignements tirés de la recherche précédente sur la violence de genre fournissent des orientations méthodologiques fondamentales pour les projets de coopération, notamment en ce qui concerne la nécessité d'adopter des approches participatives, de reconnaître la diversité culturelle et d'articuler la recherche et l'action.

6.2.2 Applicabilité et diffusion en Catalogne/Espagne

Sensibilisation aux féminismes africains et à la diversité des modèles de pouvoir

La recherche contribue à mettre en lumière des formes alternatives de pouvoir féminin qui remettent en question les conceptions universalistes de l'autonomisation fondées exclusivement sur l'autonomie individuelle et la participation aux marchés formels. Cette perspective est fondamentale pour :

1. **Éducation au développement** : les supports produits (documentaire, capsules audiovisuelles, récits de vie photographiques) constituent des ressources pédagogiques

précieuses pour les programmes de sensibilisation dans les établissements scolaires et les espaces de formation.

2. **Formation à la coopération au développement** : les conclusions méthodologiques et substantielles de la recherche peuvent éclairer la formation des coopérants et des techniciens des ONG (organisations non gouvernementales de développement), en particulier en ce qui concerne la nécessité d’approches culturellement sensibles et non extractivistes.

3. **Impact politique** : la diffusion des résultats dans les espaces institutionnels catalans et espagnols peut contribuer à orienter les politiques de coopération internationale vers un plus grand respect des formes endogènes d’organisation sociale et politique.

6.2.3 Stratégie de diffusion et de transfert des connaissances

La stratégie de diffusion et de transfert des connaissances issues de cette recherche a été conçue pour toucher de multiples publics et générer des impacts différenciés, en combinant rigueur académique, accessibilité communautaire et capacité d’impact politique. Comme détaillé dans la section 4.3, les actions de diffusion se déploient dans quatre dimensions complémentaires :

a) **Dimension académique : construction d’alliances transatlantiques de connaissances**

La participation à des congrès internationaux de référence (CoCa 2024, CIEA 2025, détaillés au point 4.3) et l’organisation des IXe Journées sur le genre et le développement - XIIIe Visions du monde africain en décembre 2025 répondent à une stratégie délibérée de construction de dialogues Sud-Sud et Nord-Sud qui dépassent la logique unidirectionnelle ex-colonie/ex-métropole. L’approche « Pouvoir des femmes contre autonomisation des genres. Regards transatlantiques » proposée lors des journées de Lleida vise à générer des synergies académiques innovantes entre les chercheurs/chercheuses axés sur l’Afrique et l’Amérique latine, en apprenant des différences sans homogénéiser.

Les publications prévues (2-3 articles dans des revues indexées) contribueront à la fois au débat académique international sur les féminismes africains et les épistémologies du Sud, et à la génération de connaissances applicables aux politiques publiques et aux programmes de coopération au développement. Cette stratégie de publication vise à transcender la simple diffusion académique pour devenir un outil de conseil éclairé.

b) **Dimension communautaire : validation participative et restitution locale**

L’atelier de restitution de septembre 2025 à Ziguinchor n’était pas une simple présentation des résultats, mais un processus de validation participative où les protagonistes elles-mêmes ont ajusté les cadres conceptuels et les typologies de leadership identifiées. Cette méthodologie de « construction collective des connaissances » garantit que les résultats sont culturellement pertinents et légitimés localement, évitant ainsi les dynamiques extractivistes fréquentes dans la recherche universitaire dans les contextes africains.

La projection du documentaire prévue en mai 2026 (Journée de l’Afrique) dans le cadre du FICAC, en coordination avec la délégation du gouvernement catalan en Afrique de l’Ouest, constitue un autre moment clé de restitution au Sénégal, tant en Casamance qu’à Dakar. Les explorations menées avec l’UCAD, le Musée des civilisations noires et l’Institut Cervantes de Dakar permettront d’élargir cette diffusion dans les contextes académiques et culturels de référence sénégalais, contribuant ainsi à l’appropriation locale des résultats de la recherche.

Les émissions radiophoniques réalisées en 2023 sur Kassumay FM dans le cadre du projet ICIP constituent un précédent méthodologique précieux en matière de diffusion communautaire, combinant accessibilité linguistique (langues locales) et format populaire (radio communautaire), un modèle qui devrait être reproduit avec les nouvelles découvertes de la recherche sur le pouvoir et l’autonomisation.

c) **Dimension médiatique et pédagogique : accessibilité et sensibilisation**

Les produits audiovisuels en post-production (documentaire, capsules pour les réseaux sociaux, récits de vie photographiques) répondent à une stratégie de démocratisation des connaissances qui transcende les espaces académiques. Les capsules courtes adaptées aux plateformes numériques visent spécifiquement à toucher les jeunes publics, tant en Casamance qu’en Catalogne, en construisant des récits contre-hégémoniques sur le pouvoir féminin africain qui remettent en question les stéréotypes dominants.

Ces supports constituent également des ressources pédagogiques précieuses pour les programmes d’éducation au développement dans les établissements scolaires catalans et espagnols, ainsi que pour la formation des coopérants et des techniciens des ONG. La stratégie de diffusion transnationale vise à générer des dialogues Sud-Sud et Nord-Sud sur des modèles alternatifs de leadership féminin, contribuant ainsi à la valorisation locale des formes endogènes de pouvoir des femmes casamançaises et à la sensibilisation des publics catalans et espagnols à la diversité des expériences d’autonomisation des femmes dans les contextes africains.

d) **Dimension d’incidence politique : conseil éclairé**

La diffusion multiplateforme permet une triple action de transfert extra-universitaire : **sensibilisation sociale, incidence politique et conseil éclairé**. Les espaces de sensibilisation et d’influence de XCS en Catalogne et dans la région de Valence, combinés à la diffusion dans des contextes institutionnels (délégation du gouvernement catalan à Dakar, coopération catalane décentralisée), visent à orienter les politiques de coopération internationale vers un plus grand respect des formes endogènes d’organisation sociale et politique.

Les conclusions sur l’importance du pluralisme culturel, la reconnaissance des sujets de droit collectifs et la nécessité d’articuler (et non de remplacer) les formes traditionnelles et contemporaines du pouvoir féminin fournissent des clés concrètes pour la conception d’interventions de coopération plus efficaces et culturellement pertinentes. Ces résultats seront partagés et appliqués par des associations locales sénégalaises et leurs entités associées catalanes (ONG et administration) qui travaillent conjointement sur les questions de genre, d’autonomisation et de développement.

e) Diffusion multilingue et interculturelle

La stratégie garantit l'accès aux résultats dans plusieurs langues (français, espagnol, catalan, avec des documents également disponibles dans les langues locales sénégalaises) et formats (académique, audiovisuel, photographique, radiophonique), touchant ainsi des publics divers : communauté universitaire internationale, communautés locales de Casamance, société civile catalane et espagnole, responsables de politiques publiques et coopérants sur le terrain. Cette multiplicité de formats et de langues ne répond pas uniquement à des critères d'accessibilité, mais aussi à une conception épistémologique qui reconnaît que différents publics ont besoin de différentes formes de connaissances pour pouvoir s'appropriier les résultats et les appliquer dans leurs contextes spécifiques.

07

Réflexions finales et perspectives

Le chapitre 5 résume les principaux résultats de la recherche, en attendant que l'analyse soit développée dans une série de publications scientifiques en cours. Notre intention n'est pas ici de le répéter, mais d'en donner un aperçu global.

En résumé, la **diversité** apparaît comme le facteur clé : des types de leadership très différents coexistent non seulement, mais ils le font dans une relation symbiotique où chaque type de leader a besoin des autres pour optimiser son influence et son efficacité. Il s'agit donc d'un **pluralisme culturel nécessaire**, car les principales sources de cette multiplicité de l'action féminine sont enracinées dans les différentes formes culturelles locales, marquées par l'ethnicité, la religion et l'écologie : lignées et concessions, groupes d'âge et d'initiation, communautés autour de fétiches traditionnels ou de maîtres spirituels... Le projet souligne comment des facteurs généralement considérés comme exclusifs en tant que hiérarchisants - des facteurs tels que l'âge, l'identification au domaine domestique, la jalousie (voire la sorcellerie) et sa compagne, la sutura, le pacte de silence au sein de la communauté, ou l'informalité elle-même, loin de saper ou de déstructurer la société locale des femmes face à la pression homogénéisante du marché, de la mondialisation, face aux promesses d'autonomie du (néo)libéralisme, protègent le pluralisme culturel en tant que garant d'une (ethno)diversité adaptative, y compris dans leur expérience du genre. La clé réside dans le fait que toutes ces sources de pouvoir des femmes le sont en tant que structures communautaires, composées de catégories ou de segments distincts, mais indissociables et non réductibles les uns aux autres ; les cultures, comme les clans, ne sont pas la simple somme des personnes qui les partagent.

Ce pluralisme culturel sur lequel repose l'action locale des femmes soulève des défis et des opportunités pour la coopération. Tout d'abord, on constate que tous les types de leadership fournissent des interlocutrices à la coopération, qu'elle soit axée sur des activités productives, sociales ou citoyennes. Deuxièmement, la cooptation est limitée par leur participation croisée à différents réseaux, qui ont souvent une entité locale de sujet collectif de droit. Précisément, tous les résultats montrent une autonomie de fait remarquable des femmes casamançaises, malgré les déficits de bien-être et de représentation sociopolitique signalés par certains des indicateurs les plus répandus au niveau international. Cependant, comme l'a souligné, cette **autonomie**, qui est vécue individuellement comme le montrent les femmes interrogées, se construit de manière **communautaire**.

Une autonomie détenue collectivement (avec les implications et les obligations que cela comporte) remet non seulement en question le modèle de citoyenneté que l'on veut universel, mais surtout, elle dépasse la pratique habituelle de la coopération qui consiste à contacter, engager, associer des « antennes » locales. Leur réduction à des médiatrices (des femmes, dans ce cas), souvent considérées comme des vecteurs de modernisation, des traductrices culturelles, de simples communicatrices d'un message unidirectionnel, n'est pas réaliste. Elle ne tient pas compte des capacités qu'elles peuvent apporter en tant qu'individus, ni des contraintes collectives qui conditionnent leurs intérêts,

ni du fait qu'elles peuvent instrumentaliser leurs partenaires de coopération comme ceux-ci le font avec elles, mais à des fins bien différentes... Et ce manque de réalisme, d'empirisme, ne se résout pas par l'« ethnification » des techniciens et techniciennes de la coopération catalane et espagnole (une initiative souhaitable pour d'autres raisons).

La recherche suggère que, pour limiter ce jeu d'illusions, il faut prendre au sérieux la dimension collective des femmes casamançaises, ce qui reviendrait plutôt à proposer des « **alliances** » collectives, plutôt que de recruter des sympathisants sporadiques, d'affiner la communication ou de coopter des ambitions individuelles.

Des alliances qui sont **des alliances de connaissances**, car elles choisissent d'imbriquer des collectifs avec des logiques et une épistémologie différente, un véritable défi, au-delà des déclarations grandiloquentes de tant d'institutions internationales, de l'OMS à la FAO ou à la BM. Le pari sur les connaissances locales, le développement endogène postulé par des intellectuels africains tels que le codirecteur de l'Histoire générale de l'Afrique de l'UNESCO, Joseph Ki-Zerbo, passe sans aucun doute par ces alliances. Il ne s'agit pas d'une question de principes ou de consensus sur des cadres théoriques, mais de créer des espaces participatifs et multidirectionnels au sein des gouvernements et des économies locales, dans ce cas, selon les termes convenus avec les femmes casamançaises elles-mêmes. Étant donné que l'aspect de la reconnaissance politique (qui mérite une recherche à part entière, en cours au sein de l'équipe) concerne principalement l'État sénégalais, les agences de développement peuvent se concentrer sur la facilitation de la circulation nécessaire de l'information entre les acteurs.

La recherche fournit quelques pistes à cet égard.

Les alliances impliquent des formes de connaissances juridiques et spécialisées ; à cet égard, il est fortement recommandé qu'elles incluent **des universités** et d'autres entités comparables, associées aux différentes contreparties, tout en conservant leur autonomie ; il est essentiel d'encourager la parité entre les sexes dans toutes les relations établies. Ce partenariat présente l'avantage de faciliter une **association systématique entre coopération et recherche**, stratégie qui comporte de nombreux avantages : évaluation continue de la coopération et des politiques locales ; fourniture de cas empiriques bien contextualisés pour la recherche ; genèse d'intérêts sociaux et de rendre comptes (accountability) communs dans le cadre de la coopération universitaire pour le développement... Dans le cas de la Basse-Casamance, l'implication progressive de l'Université Assane Seck de Ziguinchor est un objectif incontournable.

Cette insistance sur la recherche conduit à une recommandation en perspective : la collaboration transversale entre des projets de recherche ayant des intérêts et des scénarios comparables, en particulier dans le domaine de la recherche-action. Concrètement, la ligne de recherche présentée pourrait s'articuler avec d'autres lignes, comme celle du projet Malmon¹², qui aborde le rôle des connaissances locales et des alliances de connaissances dans la gestion des mangroves et la culture du riz en Guinée-Bissau. La continuité culturelle et écologique avec la Basse-Casamance faciliterait une articulation future, en complétant les contributions, dans ce cas, en mettant en valeur

la perspective de genre, à peine abordée dans Malmon.

Une autre piste est la valeur de la **continuité sur le terrain des acteurs de la coopération** au-delà des projets concrets : expatriés, personnel local, missions systématiques et planifiées... Il ne s'agit pas de former le personnel coopérant comme des « autochtones » (ce qui est d'ailleurs très complexe, compte tenu de la diversité), mais de maintenir en permanence des espaces de communication et, surtout, de décision conjointe. Des espaces qui assument l'interaction avec des sujets collectifs de droit, structurellement diversifiés eux aussi. L'expérience de XCS montre la voie.

À cet égard, nous tenons à souligner que les recommandations figurant dans les différentes sections du chapitre 5 ne sont pas et ne prétendent pas devenir des protocoles. Elles visent au contraire à établir les conditions de scénarios de négociation, d'ajustement entre les acteurs, pour une révision continue des « protocoles » qui émergent de manière ad hoc. Pour que ces scénarios soient efficaces, nous considérons comme essentiels tant le partenariat systématique avec la recherche que la continuité sur le terrain des contreparties espagnoles et catalanes.

Une troisième piste concerne le **lien entre le leadership, le pouvoir économique et politique**, très marqué dans le cas des femmes. La recommandation est claire : éviter d'exclure l'activité et, surtout, le tissu économique, dans tout programme axé sur le pouvoir, l'autonomie ou les droits des femmes.

Enfin, dans ces réflexions qui ne sont formellement que finales, puisqu'elles s'inscrivent dans une nécessité et une volonté de continuité dans la recherche, nous tenons à souligner l'importance constante du **facteur culturel**. Le concept de culture semble insaisissable, presque trompeur, jusqu'à ce que nous soyons confrontés à la réalité du terrain, où il prend tout son sens dans la vie quotidienne. L'expérience de l'équipe de recherche, superposée à celle de ses propres membres et à celle de XCS, apporte un éclairage à cet égard. Il est tentant d'affirmer que la solidité des comportements collectifs locaux et leurs explications, les cultures, qui impliquent et imbriquent les femmes et les hommes, ont empêché la propagation d'une « culture de la pauvreté », comme l'avait prédit dans les années 60 Oscar Lewis lui-même, qui a inventé le concept. Les indicateurs de développement, au-delà de leur fiabilité, ne suffisent pas à comprendre le potentiel local, et encore moins celui des femmes, compte tenu du biais énorme que suppose le fait de les présumer vulnérables et dépendantes.

La recherche confirme à quel point il est nécessaire de prendre en compte dans les coutumes, les traditions et la culture des concepts qui impliquent des groupes précis qui se reconnaissent eux-mêmes et se reconnaissent mutuellement, des groupes qui, à leur tour, matérialisent au fil du temps les différentes cultures, en interagissant entre eux. *En Basse-Casamance, la construction nécessaire et réclamée d'une culture démocratique globale, incluant une « sous-culture de la coopération », passe par la compréhension et la valorisation de ce que l'on pourrait appeler « l'effet diola ».* « Diola » en raison de la culture - et du groupe - considérée comme autochtone par les autres et, par conséquent, comme hôte, une catégorisation fondamentale dans la socialisation africaine au sud du Sahara. Elle donnerait ainsi son nom à un écosystème socio-politique qui a montré son adaptabilité historique, au colonialisme et aux différentes époques du développement... Une capacité que la recherche situe dans la gestion locale de la diversité. Un écosystème où les

12. <https://www.malmon-desira.com/>

femmes casamançaises élaborent leurs stratégies et exercent leur influence.

Le défi pour la coopération internationale - et aussi, d'une autre manière, pour l'administration publique - n'est pas tant de valoriser le potentiel de ces femmes que d'optimiser leur connexion avec elles, en reconnaissant l'autonomie des collectifs dont elles font partie. La recherche a apporté quelques enseignements à cet égard, que nous invitons à mettre à l'épreuve dans d'autres domaines, en particulier africains

08 Bibliographie

Al Jazeera. (2022, 23 de marzo). *Over 6,000 displaced in Gambia, Senegal after Casamance mission*. <https://www.aljazeera.com/news/2022/3/23/over-6000-displaced-in-gambia-and-senegal-after-casamance-mission>

Amadiume, I. (1987). *Male daughters, female husbands: Gender and sex in African society*. Zed Books.

Amadiume, I. (1997). *Re-inventing Africa: Matriarchy, religion and culture*. Zed Books.

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. (2023). *5e Recensement général de la population et de l'habitat*. https://www.ansd.sn/sites/default/files/recensements/rapport/rapport_national/RGPH-5_Rapport%20global-Prev-juillet2024_0.pdf

Arhin, A. (2015). Empowering and shaping gender relations? Contesting microfinance-gender empowerment discourse. *Development in Practice*, 25(6), 895-908. <https://doi.org/10.1080/09614524.2015.1064361>

Asamblea de Cooperación por la Paz. (2019). Senegal: *Análisis del conflicto de Casamance y la situación de las personas desplazadas internas*. ACPP. <https://www.acppasamblea.org/wp-content/uploads/2019/09/Boletin-8-9-2019-actividades-julio-agosto.pdf>

Assan, S. (2019). Women, land and power in the late eighteenth and nineteenth century Gambia River region. En A. Jones & M. Candido (Eds.), *African women and the Atlantic world: Power, labour, and mobility* (pp. 38-54). James Currey.

African Union Commission. (2019). *African Union strategy for gender equality & women's empowerment 2018-2028*. African Union. https://au.int/sites/default/files/documents/36195-doc-52569_au_strategy_eng_high.pdf

Badiane, Ch. (1994). *Réseaux et accès à la décision : L'exemple des Groupements Féminins au Sénégal*. Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille.

Banco Mundial. (2024). *Fertility rate, total (births per woman) - Senegal*. World Bank Open Data. <https://data.worldbank.org/indicator/SP.DYN.TFRT.IN?locations=SN>

Banégas, R. (1998). Entre guerre et démocratie... : L'évolution des imaginaires politiques en Ouganda. En D.-C. Martin (Ed.), *Nouveaux langages du politique en Afrique orientale* (pp. 187-262). IFRA-Karthala.

Bastardes, C. (2009). ¡Kajakul, c'est cher! Caso de estudio: Iniciativa, organización y lucha de las

mujeres diolas para controlar los precios del mercado de Oussouye (Senegal). En E. Molina & N. San Miguel (Coords.), *Buenas prácticas en derechos humanos de las mujeres* (pp. 85-102). Universidad Autónoma de Madrid. <https://www.uam.es/uam/media/doc/1606875431308/cuadernos-solidarios-4.pdf>

Bastardes, C. (2017). Altares femeninos, mujeres en huelga y precios de mercado en Oussouye, Baja Casamance. En A. Roca (Ed.), *Mujeres, mercados y desarrollo: Perspectivas africanas* (pp. 185-219). Icària.

Batliwala, S. (2007). Taking the power out of empowerment: An experiential account. *Development in Practice*, 17(4-5), 557-565. <https://doi.org/10.1080/09614520701469559>

Baum, R. M. (2015). *West African's women of God*. Indiana University Press.

Coquery-Vidrovitch, C. (1994). *Les Africaines: Histoire des femmes d'Afrique noire du XIXe au XXe siècle*. Desjonquères.

Colin, R. (2007). *Sénégal notre pirogue, au soleil de la liberté, journal de bord 1955-1980* (E. M'Bokolo, Pref.). Présence Africaine.

Cornwall, A., & Rivas, A.-M. (2015). From 'gender equality and women's empowerment' to global justice: Reclaiming a transformative agenda for gender and development. *Third World Quarterly*, 36(2), 396-415. <https://doi.org/10.1080/01436597.2015.1013341>

Coulon, C. (1981). *Le Marabout et le Prince: Islam et pouvoir au Sénégal*. A. Pedone.

Davidson, J. (2009). "We work hard": Customary imperatives of the Diola work regime in the context of environmental and economic change. *African Studies Review*, 52(2), 119-141.

Diatta, C. S., Birima, F. M., Ephrem, A., Badji, D. B., Demba, T. M., & Malick, D. (2023). La perte de savoirs et de pratiques endogènes : Risques pour l'environnement naturel du territoire Blouf en Basse Casamance (Sénégal). *European Scientific Journal*, 19(14), 77.

Diaw, A., & Touré, A. (1998). *Femmes, éthique et politique*. Friedrich Ebert Stiftung.

Diedhiou, P. (2016). Les mécanismes traditionnels de résolution des conflits : Le rôle des femmes des bois sacrés dans la résolution du conflit de Casamance. *Proceedings of the African Futures Conference*, 1, 63-93.

Diedhiou, P. (2021). Religion joola et développement économique. *Les zones critiques d'une anthropologie du contemporain*, 219.

Diedhiou, P., Tavares, E., Badji, A., & Diatta, J. B. (2021). *Les politiques foncières au Sénégal : Cas de la basse Casamance*. Konrad Adenauer Stiftung.

Diop, A. F. (2013). *Genre et développement en Casamance : Dynamiques communautaires et enjeux*

de pouvoir. L'Harmattan Sénégal.

Evans, M. (2009). Flexibility in return, reconstruction and livelihoods in displaced villages in Casamance, Senegal. *GeoJournal*, 74(6), 507-524.

Evans, M. (2015). Women's roles in peacebuilding in Casamance: Between tradition and modernity. *African Journal of Peace and Conflict Studies*, 5(2), 45-60.

Gouws, A. (2010). Feminism in South Africa today: Have we lost the praxis? *Agenda*, 24(83), 13-23.

Hellerström, R. (2018). Women, peace and Casamance: A field study of how women organizations in Casamance, Senegal are working for peace [Tesis de máster, Lund University]. <https://lup.lub.lu.se/luur/download?func=downloadFile&recordId=8955635&fileId=8957097>

Hill, J. (2010). All women are guides: Sufi leadership and womanhood among Taalibe Baay in Senegal. *Journal of Religion in Africa*, 40(4), 375-412. <http://www.jstor.org/stable/25801390>

Hill Collins, P. (2000). *Black feminist thought: Knowledge, consciousness, and the politics of empowerment* (2.^a ed.). Routledge.

Hountondji, P. J. (Ed.). (1994). *Les savoirs endogènes : Pistes pour une recherche*. CODESRIA.

Imam, A., Mama, A., & Sow, F. (2004). *Sexe, genre et société : Engendrer les sciences sociales africaines*. Codesria-Karthala.

Imam, A., Mama, A., & Sow, F. (2005). *Droits des femmes dans les lois musulmanes*. Baobab for Human Rights.

Iniesta, F. (Ed.). (2009). *El islam del África negra*. Edicions Bellaterra.

Internal Displacement Monitoring Centre. (2010). *Senegal: Displacement continues in Casamance despite relative calm* [Perfil de país]. IDMC. <https://www.internal-displacement.org/countries/senegal>

Journet-Diallo, O. (1994). Demain, les femmes ? En F. G. Barber-Wiesser (Ed.), *Comprendre la Casamance : Chronique d'une intégration contrastée* (pp. 337-350). Karthala.

Journet-Diallo, O. (2007). *Les créances de la terre : Chroniques du pays Jaaat (Jóola de Guinée-Bissau)*. Brepols.

Journet-Diallo, O. (2017). De la captation d'une instance à la fabrication d'une puissance: Les ukiin jóola (Sénégal/Guinée-Bissau). En C. Bonnet, N. Belayche, M. Albert-Llorca, A. Avdeeff, F. Massa, & I. Slobodzianek (Eds.), *Puissances divines à l'épreuve du comparatisme : Constructions, variations et réseaux relationnels* (pp. 339-353). Brepols. <https://doi.org/10.1484/M.BEHE-EB.5.114095>

Juillard, C. (1995). *Sociolinguistique urbaine. La vie des langues à Ziguinchor (Sénégal)*. Presses du CNRS.

Kabeer, N. (1999). *The conditions and consequences of choice: Reflections on the measurement of women's empowerment* [UNRISD Discussion Paper n. ° 108]. United Nations Research Institute for Social Development.

Kabeer, N. (2002). Resources, agency, achievements: Reflections on the measurement of women's empowerment. *Development and Change*, 30(3), 435-464. <https://doi.org/10.1111/1467-7660.00125>

Kane, A. (2010). *Tontines, caisses de solidarité et banquiers ambulants : Univers des pratiques financières informelles au Sénégal et dans la Diaspora*. L'Harmattan.

Ki-Zerbo, J. (Ed.). (1982). *Historia general de África, I : Metodología y prehistoria africana*. Tecnos/ UNESCO.

Lambert, M. C. (1999). Have Jola women found a way to resist patriarchy with commodities? (Senegal, West Africa). *Political and Legal Anthropology Review*, 22(1), 85-93.

Linares, O. F. (1992). *Power, prayer, and production: The Jola of Casamance, Senegal*. Cambridge University Press.

Maeland, B. (2017). Women's grassroots peacebuilding in the Democratic Republic of the Congo: Paths to effectiveness. *Peacebuilding*, 5(2), 186-204.

Mama, A. (2020). "Feminist Africa": A Pan-African feminist publication for the 21st century. *Storia Delle Donne*, 15(15), 141-163. <https://doi.org/10.13128/sd-9044>

Marut, J. C. (2010). *Le conflit de Casamance*. Karthala.

Meguelle, P. (2012). *Chefferie coloniale et égalitarisme diola*. L'Harmattan.

Merkohasanaj, E., Garbanzo-León, J., Temudo, M. P., & Ramos, T. B. (2025). Linking soil fertility and production constraints with local knowledge and practices for two different mangrove swamp rice agroecologies, Guinea-Bissau, West Africa. *Agronomy*, 15(2), 286. <https://doi.org/10.3390/agronomy15020286>

Ngom, A., & Sene, I. (2021). The Casamance conflict and its displaced people: An overview. *International Journal of Humanities and Social Science*, 11(8), 20-27.

Niang, S. (2020). *Conflit armé et reconfiguration des rapports de genre en Casamance (Sénégal): La féminisation du "ni guerre ni paix" et ses limites* [Tesis doctoral, Université de Bordeaux & Université Cheikh Anta Diop de Dakar].

Niang, S. (2021). Un processus de paix genré ? Les limites de la mobilisation des organisations

féminines pour la paix en Casamance. *Cadernos de Estudos Africanos*, 42, 125-146. <https://doi.org/10.4000/cea.6638>

Oyěwùmí, O. (2003). *African women and feminism: Reflecting on the politics of sisterhood*. Africa World Press.

Oyěwùmí, O. (2011). *Gender epistemologies in Africa: Gendering traditions, spaces, social institutions and identities*. Palgrave Macmillan. <https://doi.org/10.1057/9780230116276>

Oyěwùmí, O. (2023). *La invención de las mujeres: Una perspectiva africana sobre los discursos occidentales de género*. Virus Editorial.

Pereira, C. (2017). Contemporary African feminism: Building a movement. *Feminist Africa*, 22, 11-25. https://feministafrica.net/wp-content/uploads/2019/05/fa22_editorial.pdf

Pérez, A. (2020a). *Movimientos sociales y organizaciones populares en Senegal*. Mundubat Kooperatiba Elkarte. https://centrestudisafricans.org/wp-content/uploads/2021/03/Senegal_Castellano-1.pdf

Pérez, A. (2020b). Identitat de gènere i valor del treball femení a l'Àfrica: Context rural (fulbé de Kolda) i context urbà (Dakar) al Senegal per als programes (panacea) d'autoocupació i emprenedoria. En A. Roca (Ed.), *Economia, treball i apoderament de les dones a l'agenda 2030: Visions del món africà* (pp. 89-115). Publicacions URV. <https://llibres.urv.cat/index.php/purv/catalog/download/427/446/1005?inline=1>

Quayson, A. (2014). *Oxford Street, Accra: City life and the itineraries of transnationalism*. Duke University Press. <https://doi.org/10.1515/9780822376293>

Reveyrand-Coulon, O. (1980). *Tradition, modernité et tendances culturelles des femmes de Casamance (Sénégal): Étude effectuée en milieu Peul, Manding et Diolla* [Tesis de máster, Université de Lyon].

Roca, A. (2005). La transición política africana vista desde una periferia 'ejemplar': lecciones y contradicciones malgaches. En A. Roca (Ed.), *La revolución pendiente: el cambio político en el África negra* (pp. 287-332). Universitat de Lleida.

Roca, A., Tomàs, J., & Pérez, A. (2023). *Violència de gènere a les llars de la Baixa Casamance, Senegal (localitats de Ziguinchor, Oussouye i Kafoountine)*. Universitat de Lleida / Xarxa de Consum Solidari. <https://xarxaconsum.org/ca/informe-violencias-domestiques-al-senegal/>

Rudolf, M. (2022). For us, women are sacred: Gender and conflict in the Casamance. *Cadernos de Estudos Africanos*. <https://journals.openedition.org/cea/6644>

Schönmann, A., & Haller, T. (2025). Commons and care in Senegal: Social security in the face of social and environmental change in Casamance. *Land*, 14(8), 1678. <https://doi.org/10.3390/>

Sieveking, N. (2007). We don't want equality; we want to be given our rights: Muslim women negotiating global development concepts in Senegal. *Afrika Spectrum*, 42(1), 29-48.

Sow, F. (2008). *Mécanismes nationaux pour l'égalité de genre en Afrique : Quels moyens ? Quelles contraintes ? Quelles stratégies ? Quelles innovations ?* UNRISD.

Stam, V. (2009). Women's agency and collective action: Peace politics in the Casamance. *Canadian Journal of African Studies*, 43(2), 337-366.

Tamale, S. (2011). *African sexualities: A reader*. Pambazuka Press.

Tomàs, J. (2009). ¿Un rey sagrado en el siglo XXI? La realeza de Oussouye revisitada. *Cadernos de Estudos Africanos*, 16-17, 71-87.

Tomàs, J. (2014). Resolución de "pequeños" conflictos en zonas de "grandes" conflictos: Una aproximación desde la antropología a las nociones endógenas de paz en Casamance (Senegal). *Vegueta: Anuario de la Facultad de Geografía e Historia*, 14, 155-184. <https://revistavegueta.ulpgc.es/ojs/index.php/revistavegueta/article/view/277>

Tomàs, J., Kaplan, A., & Le Charles, M.-A. (2018). Female genital mutilation/cutting in Basse Casamance: Multiple voices from a plural South. *Journal of the Anthropological Society of Oxford Online*, 10(2), 157-179. https://anthro.web.ox.ac.uk/sites/default/files/anthro/documents/media/jaso10_2_2018_157_179.pdf

Tomàs, J. (2022). "Notre Assemblée Nationale, ce sont les fétiches": Perceptions locales, État et gestion du conflit en Basse-Casamance. *Cadernos de Estudos Africanos*. <https://journals.openedition.org/cea/6635>

Tuwor, T., & Sossou, M. A. (2008). Gender discrimination and education in West Africa: Strategies for maintaining girls in school. *International Journal of Inclusive Education*, 12(4), 363-379. <https://doi.org/10.1080/13603110601183115>

UN Women & United Nations Economic Commission for Latin America and the Caribbean. (2014). World survey on the role of women in development 2014: *Gender equality and sustainable development*. United Nations. <https://dds.cepal.org/redesoc/publicacion?id=3688>

United Nations Economic Commission for Africa. (2004). *The African Gender and Development Index: Technical note*. UNECA. <https://archive.uneca.org/publications/african-gender-and-development-index-technical-note>

UNHCR – Multi-Country Office Senegal. (2025, December 2). *Operational Update – MCO Senegal, July–September 2025*. ACNUR / UNHCR. <https://data.unhcr.org/es/documents/details/119924>

Vatican Migrants & Refugees Section. (2022). *Guinea-Bissau country profile: Forced migrants (internally displaced persons, asylum seekers, refugees, and climate displaced persons)*. Vatican Migrants & Refugees Section. <https://migrants-refugees.va/country-profile/guinea-bissau>

Annexe 1 : Glossaire en langues locales

Groupe 1 Concepts		
Concepts/Terminologies	Explication en Français	Langue locale
Intersectionnalité	C'est le regroupement de plusieurs vulnérabilités chez l'individu	Si landiour sé kamboré di ane (diola); diafé diafé you dadialo ci nitt (wolof)
Implication dans la gouvernance locale	Participation active dans les affaires locales	Ebagn fou rim dika loubénake wafaw watti essukay (diola); Am bat ci dohalin gokhbi (wolof)
Leadership transformationnel	Le partage et transfert des connaissances et des capacités à la relève générationnelle	Dolléle ndaw gni ci sen dokhaline (wolof); Karakben kou gnilack mankou mangne mou kanayam (diola)
Masculinité positive	Les hommes sensibles à la cause des femmes	Kouniné ka dioumén mou kanayam mati kousseck (diola); kéo mounka lô mossolyé (mandingue)
Genre	C'est la construction sociale des rapports hommes-femmes	Teurelignou gor ak djiguène ci deuk bi (wolof); fousioumassou fati a niné di a sékaw dé soukay (diola)
Pouvoir	C'est le statut et la capacité	Logna ana kéгна (mandingue); Fou dioumafou (diola) ; takhaway 'wolof)
Autonomisation	S'affranchir d'une dépendances d'ordre social, moral ou intellectuel	Fankoum demma (mandingue); Ka ngolénak kou kararo / Ka ngolénak kou téboro-kanénoro (diola)
Indépendance	Ce qui est libre de toutes sujétions ou choix	Mom sa pop (wolof); ka kiloro (diola); fansoto (mandingue)
Parité positive	La parité de qualité	Niongnal deugueureul parité (wolof); Fou dioum fata sék dikou karéynn e(diola)
Parité	Egalité des chances entre homme et femme	Karényenne fou dioum (diola); yemmalé takhaway (wolof); ka logna tememdi (mandingue)
Représentativité	Ce qui reflète de manière équilibré et adéquate la diversité et les caractéristiques de la population	Fou diou farigué (diola); Ndadjé bou kouneck am walam ak gueudeum (wolof); fou diodj fan ano ane a badjé fou dioum di fouring (diola)

Groupe 2 concepts		
Concepts/Terminologies	Explication en Français	Langue locale
Intersectionnalité	C'est une sélection dans laquelle on choisit la personne la plus vulnérable	K mounkène anne atagué bana yoké (diola); Tane nitt ki ka gueneu yélo (wolof); Souba gool nédo ban do tanipou dé (peul)
Implication dans la gouvernance locale	Participation à l'élaboration, à la mise en œuvre des programmes locaux et du suivi	Foudiourm fata koussekakou ni moukanaye mati essoukaye mane bé diow fakil (diola)
Leadership transformationnel	C'est un leader qui amène ces collaborateurs à élargir leurs horizons et à donner du sens à leur actions	Fodiodji fandou mandjé anossane nagolène ngolène akane bourack bata apolol (diola)
Masculinité positive	C'est une perspective par laquelle l'engagement des hommes et garçons a été utilisé pour soutenir l'égalité entre homme et femme	Foudiourm fati kouninabou kou di ka ssofor kou sék kou mane kouleg kouring mane kou manguir evigueyr beet (diola)
Genre	Perception de la communauté par rapport à l'égalité entr homme et femme	Ka ynoor kati essoukaye di fou diouma ka essékaw di aninaw
Pouvoir	Capacité d'utiliser les moyens propres à exercer la compétences qui lui est attribuée	Ehilika dietoum bourouk di simbéyi (diola); Nabougolé eféré et gandal mounng (peul)
Autonomisation	La non dépendance de la femme	Katébooro kata essakaw (diola); wawa ngool horémouna (peul); mana sa bop (wolof)
Indépendance	La non soumission à une tierce personne	Bagne koula noot (wolof); elate kagootène (diola)
Parité positive	Discrimination positive à l'égard des femmes	Kadiokoor di ka tebene anaré (diola); Fetelé bord ngiir djiuène guis bopom (wolof); Djigangool débo et yidé horémoun (peul)
Parité	Egalité dans les postes sélectives (postes de responsabilité)	Yemalé goor ak djiuène thie tane (wolof); ka reeni keb aniné da naalé doukou hanakou (diola)
Représentativité	Nombre de femme qui représente la communauté dans les instances de décision	Lime djiuène gri tewal aakanbi ci koureul bi (wolof); Kalibaléne karaboukou kamou douho ba hou ma hou (diola)

Groupe 2 Qualificatifs						
Qualificatifs	Traduction en langue locale	Catégorie Autonomisation économique	Catégorie Autonomisation Politique	Catégorie Autonomisation sur les droits humain	Catégorie autonomisation culturelle	Catégorie Autonomisation Religieuse
Travailleuse	Aroka (diola); Dokula (mandingue); golowo (peul)	X				
Débrouillarde	Aragala (diola); féferla (mandingue)	X			X	
Pleuse	Kayinnene (diola); dioulite (wolof); réwo allah (peul); dina moo (mandingue)					X
joviale	Anne-adiacké (diola); neikh déret (wolof); weldo indang (peul); moo-soniyaring (mandingue)					X
Entrepreneuse	Anne-agorora ou anne ahamiyé (diola)	X				
Rassembleuse	Mobidiriwo (peul); awoména (diola)	X	X		X	X
Humble	Anne-asoumé (diola); Atagniwoute (diola); fan-mandio (mandingue); watié popam (woof)			X	X	X
Modeste	Hoytoudo (peul); kou-oyoff (wolof); anne-ayilié (diola)			X	X	X
Attachée à ses valeurs culturelles	Kayinnene monkayé adiola(diola); Fonk ada ak diossane (wolof); Andoudé korémong (peul)	X		X	X	X
Courtoise	Kou-bakh (wolof); Anne adiaké (diola); nédo-modjo (peul)	X		X	X	X
Fran-parlé	Aloba maléguène (diola); halowo goga (peul); Tonia-mo (mandingue)	X		X	X	X

Courageuse	Anne-akagnéné (diola); ku ame fit (wolof); mo khagnita (mandingue)	X			X		X
Charismatique	Tedoudoo (peul); Mo-bougnaringo (mandingue); Anne-assoumé émang (diola)						X
Tolérante	Abonkéta -diola); diégaté (wolof); yafotoodo (peul)	X			X		X
Capacité de médiation	Ka dionée touto or boukane (diola); Mogni nowo hacoundé yimbé (peul); Kanbindirla (mandingue)	X			X		X
Leadership	Anne agolé adietoum foudioum (diola); wawdo bobidirohé yimbé (peul); Ma-sambo/Mo-sondoféyata (mandingue)	X		X	X		X
Audacieuse	Gnémé/ am fiit (wolof); anne akagnéné (diola);Soussoudo rédou (peul)	X		X			
Influente	Anne assankené doukou ribène (diola); koumana yobalé mbolo (wolof); noborowo diaa (peul)	X		X			X
Endurante	Mougnarla (mandingue); mougnowo (peul) Amouténa (diola), gnémé thiono (wolof)	X		X	X		X
Patiente	Akoba ou Ayinéna (diola); Mougnarla (mandingue); Mounial (peul)	X		X	X		
Impose le respect	Ni mamang mane Kobom (diola); Koliya ning bougna (Mandingue); Diokh ma thieur (wolof)			X	X		

Battante	Assek ayega mane agoule wadiaké (diola); Kéléla(mading); gnéfékate (wolof);	X		X		X		X
Posée	Nédo dédiado (peul); Anne aguiléne ou adiobyé (diola); mo tenkounding ngo (mandingue)	X			X			X
Veille à l'éducation de ses enfants	Dinding kouloura (mandingue); Da kankanto bonyédiato dika koura kata kougnilakola (diola)	X		X		X		X
Respectueuse/ respectée	Annaré an kou bounyé (diola); Djiguène bougnou diokh thieur (wolof); débo tédinado (peul)	X		X				X
Empathique	Yegue yegue (wolof); Anne amagné (diola); Tinoudé nédo (peul)	X			X			
Capacité d'adaptation	Tanossane nouréré (diola); Kouwokou assa silo soto (mandingue)	X		X				
Affable	Voir courtoise							
Toujours au service de sa communauté	Anne abadiowé nanossane (diola); heberdo sonowo (peul); Watiwo wati abé loring kaffou couroto (mandingue)	X		X				X
Déterminée	Wakirla (mading); houmalying anaré ou assek adié takul (diola)s	X		X			X	
Esprit de pardon	Mouso mounka yanfou (mandingue); Boudiete abonkéta (diola); djiguène bouy djeugueulé (wolof)	X		X		X		X

Soucieuse de l'éducation des enfants	Voir veiller à l'éducation des enfants									
Prise en charge des enfants (scolarité, nourriture)	Ka dionéne kougnilakou di ka karangakou di mouria fouille (diola); yor diangue ack doundou yaléyi (wolof)					X	X	X	X	X
Débrouillarde (mère teus teuss)	Voir débrouillarde									
Conseille les autres	Kouy hélal ay moromom (wolof); Assabé koutalol (diola)					X	X			
Esprit de sacrifice	Bonymone bata kamonkoo (diola); Yyi tindde egolé (peul); dém ba diékh (wolo)					X	X			
Femme exemplaire	Djiguène royokay (wolof); Odeboo ko ogoto et nder sarré deng (peul);Anaré adiounényé (diola)					X	X	X	X	X
Libératrice	Anaré afakéne boukané (diola); Mousso kanandir la (mandingue)					X	X	X	X	X

Tabla 4: Características sociodemográficas de las mujeres entrevistadas por localidad de estudio

Localidad	Tipo de entrevista		Edad media (años)	Media de hijos	Lenguas de las entrevistas						Religión			Estado civil			Nivel educativo				Ocupaciones principales	Lengua entre- vista
	Fase test	Fase final			Diola	Wolof	Sarakh olé	Mándinga	Sérère	Otras lenguas	Islam	Católi- ca	Tradi- cional	Casada	Viuda	Divor- ciada	Sin escola- riz.	Prima- ria	Se- cund. Medio	Supe- rior		
Ziguinchor	10	15	63.9	4,7	58%	17%	13%	0%	8%	4,2%, 7,4% sousou y criolla	90%	7%	3%	44%	44%	4%	14%	25%	32%	25%	E.inf/emp.=40% Ed.=20% Lid. com.=16% P.Pol.=12% Relg.=4% Otras=8%	wolof francés
Oussouye	9	18	54.4	2,4	82%	4%	0%	0%	0%	7,4% fula y 7,4% toucouleur	35%	35%	31%	82%	4%	7%	39%	18%	21%	21%	Com./ emp.=41% Ed.=22% Lid. Relg./trad.=15% Agr.=4% Sal.=4% Otras=14%	diola wolof francés
Kafountine	9	18	51	4,2	70%	3,7%	0%	15%	0%	11,1% balanta bambara soninké	100%	0%	0%	78%	15%	7%	21%	28%	38%	10%	Lid. Com.=37% Agr./pesca=37% Com./ emp.=22%	diola wolof mandinga francés

Nota. E.inf/emp.= economía informal o emprendimiento; Ed.= Educación; Lid.com. = liderazgo comunitario; P. Pol. = participación política; Relg. = ámbito religioso; Com./emp. = actividades comerciales y emprendimiento; Agr. = agricultura; Sal. = salud.

Las ocupaciones principales reflejan categorías no excluyentes, ya que muchas mujeres combinan múltiples actividades económicas y de liderazgo simultáneamente.

Algunos porcentajes pueden sumar más de 100% debido a que las informantes declararon múltiples lenguas, ocupaciones o identidades, mientras que otros suman menos de 100% porque no todas las entrevistas proporcionaron respuestas precisas sobre determinadas variables sociodemográficas (particularmente edad exacta, número de hijos y nivel educativo formal). Elaboración propia

Avec le soutien de :

